

Ville de Malakoff

DECISION MUNICIPALE N° DEC2025_256

Direction : Direction Finances

OBJET : Appel d'offres relatif aux fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles

Madame la Maire de Malakoff,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23, L.2131-1, L.2131-2;

Vu le Code la commande publique, notamment ses articles L.2124-1 et suivants, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-19 en date du 23 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a chargé Madame la Maire par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 4° du code général des collectivités territoriales;

Vu le procès-verbal de décision de la commission d'appel d'offres réunie le 09 octobre 2025 ;

Considérant que la Ville a lancé une consultation relative à la fourniture et livraison de fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles;

Considérant que pour la réalisation de la consultation, la commune a publié un avis d'appel public à concurrence paru au BOAMP, annonce n° 25-75042 et au JOUE annonce n°436541-2025, le 04 juillet 2025;

Considérant qu'il ressort de la consultation que la proposition faite par la société **ALDA MAJUSCULE** est économiquement la plus avantageuse eu égard aux critères définis dans le règlement de la consultation ;

DÉCIDE,

Article 1 : D'ATTRIBUER l'accord cadre fourniture et livraison de fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles;, à la société **ALDA MAJUSCULE** sise rue Diderot - ZAC de la Garenne - 93110 Rosny-sous-Bois .

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit :

Désignation	Maximum annuel HT
Fournitures de bureau, fournitures scolaires et pour activités manuelles	215 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Article 2 : DE DIRE QUE l'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il prendra effet à compter de sa date de notification. Le marché pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction

est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans.

Article 3 - DE SIGNER les pièces constitutives du marché.

Article 4 - DE DIRE que les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits ouverts aux budgets des exercices concernés.

Article 5 - La présente décision sera notifiée à la société intéressée, inscrite au registre des décisions et publiée électroniquement. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Hauts-de-Seine et Madame la Comptable Publique assignataire de la Ville de Malakoff.

Fait à Malakoff, le 14 octobre 2025

La Maire,
Jacqueline BELHOMME

*La Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Ville de Malakoff

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Fourniture et livraison fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

[View Details](#) | [Edit Details](#) | [Delete](#)

NOTIFIE LE / /

Ville de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
4 - Dispositions générales	5
4.1 - Objet	5
4.2 - Mode de passation	5
4.3 - Forme de contrat.....	5
5 - Prix.....	5
6 - Durée de l'accord-cadre	5
7 - Paiement.....	6
8 - Avance.....	7
9 - Nomenclature(s)	7
10 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Ville de Malakoff

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances:
Madame Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff

Ordonnateur : Madame Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff

Comptable assignataire des paiements : Madame Chantal CAVAUD, Trésorière comptable, 18 rue Victor Hugo 92120 MONTROUGE

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société ALDA sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	ALDA MAJUSCULE
Adresse	Rue Diderot-ZAC la Garenne 93110 Rosny-sous-Bois

Courriel	veronique-martin@alda-majuscule.com
Numéro de téléphone	01 41 58 54 54
Numéro de SIRET	383 465 259 00059
Code APE	4665Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR39 38 34 65 259

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement⁽¹⁾, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
l'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Date et signature originales

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture et livraison de fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1^o et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1^o, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

La Ville se réserve le droit de commander des fournitures ne figurant pas dans le bordereau des prix, mais contenus dans le ou les catalogue(s) fourni(s) par le titulaire à l'appui de son offre.

Le prix de chaque article est le prix hors taxe figurant au catalogue public minoré du taux de remise indiqué en annexe 1 de l'acte d'engagement.

Le taux de remise contractuel applicable est fixe pour toute la durée du marché.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Désignation	Maximum annuel HT
Fournitures de bureau, fournitures scolaires et pour activités manuelles	215 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

6 - Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de **1 an**. Il prend effet à compter de sa date de notification.

Conformément aux dispositions des articles L.2112-5 et R.2112-4 et des articles L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique, le marché pourra être reconduit tacitement 1 fois. La durée de la période de reconduction est **de 1 an**. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de **2 ans**.

(1) Date et signature originales

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. En cas de non-reconduction du marché par décision du Pouvoir Adjudicateur, le Titulaire ne saura prétendre au paiement d'indemnités.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	ALDA
Prestations concernées	Fournitures scolaires et bureau
Domiciliation	HSBC FR PARIS LAFAYETTE
Code banque	30056
Code guichet	00040
N° de compte	00402354740
Clé RIB	61
IBAN	FR76 3005 6000 4000 4023 5474 061
BIC	CCFRFRPP

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur¹ :

(1) Date et signature originales

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code	Code	Code
30192000-1	Fournitures de bureau			

(1) Date et signature originales

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Rosny-Sous-Bois
Le 15/09/2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

.....

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

.....
.....

- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....
.....

- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
 sous-traitant

A
Le

Signature¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE 1

REMISE TARIF GENERAL PUBLIC /CATALOGUE

Fourniture et livraison De fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

L'entreprise s'engage à appliquer un taux de remise de 17 % sur le tarif général public sur l'ensemble du catalogue

Ce taux de remise sera valable pendant toute la durée de l'accord-cadre.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet :	Fourniture et livraison d'enveloppes, papiers, fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles			
Personne morale :	Mairie de Malakoff			

N° Prix	Libellé	Marque/série/références/page catalogue	Démarche environnementale : ce produit dispose-t-il d'une norme ou label écologique ? Le cas échéant, le mentionner	Articles issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées Répondre par oui ou par non	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
Fournitures de bureau, fournitures scolaires et pour activités manuelles					
3.1	AGENDA SCOLAIRE BOP 17x22 à l'unité :	FUZEAU/AGEND SCO 17X22 80P/53572/CATA AGENDA	PEFC		0,602
3.2	ALBUM DESSIN 48P 24x32 UNI 70G à l'unité :	CLAIREFONTAINE/ALB DESS 48P 24X32 UNI 70G/47805/847	PEFC		0,364
3.3	ALBUM DESSIN 96P 24x32 UNI 70G à l'unité :	CLAIREFONTAINE/ALB DESS 96P 24X32 UNI 70G/47806/847	PEFC		0,432
3.4	PIQ 32P 17X22 SECAIL 2,5MM 90G à l'unité :	HAMELIN/PIQ 32P 17X22 SECAIL 2,5MM 90G/10541/845	PEFC	Oui	0,139
3.5	PIQ 32P 17X22 SEYES 3MM 90G à l'unité :	HAMELIN/PIQ 32P 17X22 SEY 3MM 90G/10540/845	PEFC	Oui	0,169
3.6	PIQ 32P 17X22 SEYES 4MM 90G à l'unité :	HAMELIN/PIQ 32P 17X22 SEY 4MM 90G/35269/845	PEFC	Oui	0,149
3.7	PIQ 32P COUV PP 17X22 SEY BLEU à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 32P PP 17X22 SEY BLE/68238/836	PEFC		0,206
3.8	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY JNE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 32P PP 17X22 SEY JNE/68241/836	PEFC		0,206
3.9	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY INC à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP 17X22 SEY INC/79851/836	PEFC		0,246
3.10	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY JNE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP 17X22 SEY JNE/68245/836	PEFC		0,262
3.11	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY RGE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP 17X22 SEY RGE/68243/836	PEFC		0,246
3.12	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY VERT à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP 17X22 SEY VERT/68244/836	PEFC		0,246
3.13	PIQ 48P 17X22 SEYES 90G à l'unité :	HAMELIN/PIQ 48P 17X22 SEY 90G ASS/27950/848	PEFC	Oui	0,169
3.14	PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY JNE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP 24X32 SEY JNE/22137/836	PEFC		0,409
3.15	PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY RGE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP 24X32 SEY RGE/22135/836	PEFC		0,409
3.16	PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY VRT à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP 24X32 SEY VRT/22136/836	PEFC		0,409
3.17	PIQ 48P COUV PP A4 SEY BLEU à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP A4 SEY BLE/26969/836	PEFC		0,398
3.18	PIQ 48P COUV PP A4 SEY JNE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP A4 SEY JNE/26972/836	PEFC		0,351
3.19	PIQ 48P COUV PP A4 SEY RGE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP A4 SEY RGE/26970/836	PEFC		0,351
3.20	PIQ 48P COUV PP A4 SEY VRT à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 48P PP A4 SEY VRT/26971/836	PEFC		0,351
3.21	PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY BLEU à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 64P PP 17X22 SEY BLE/68246/836	PEFC		0,264
3.22	PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY RGE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 64P PP 17X22 SEY RGE/68247/836	PEFC		0,283
3.23	PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY VERT à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 64P PP 17X22 SEY VERT/68248/836	PEFC		0,264
3.24	PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY BLEU à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP 17X22 SEY BLE/68253/836	PEFC		0,530
3.25	PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY INC à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP 17X22 SEY INC/79853/836	PEFC		0,429
3.26	PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY VRT à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP 17X22 SEY VRT/68255/836	PEFC		0,530
3.27	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY BLEU à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP 24X32 SEY BLE/68261/836	PEFC		0,704
3.28	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY INC à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP 24X32 SEY INC/79857/836	PEFC		0,704
3.29	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY JNE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP 24X32 SEY JNE/68264/836	PEFC		0,657
3.30	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY RGE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP 24X32 SEY RGE/68262/836	PEFC		0,657
3.31	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES BLEU à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP A4 SEYES BLEU/68257/836	PEFC/Ecolabel		0,534
3.32	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES INCOL à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP A4 SEYES INCOL/83205/836	PEFC/Ecolabel		0,534
3.33	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES JAUNE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP A4 SEYES JAUNE/68260/836	PEFC/Ecolabel		0,534
3.34	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES ROUGE à l'unité :	MAJUSCULE/PIQ 96P PP A4 SEYES ROUGE/68258/836	PEFC/Ecolabel		0,534
3.35	SPIRALE 180P A4 SEYES ROUGE à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P A4 SEY 70G ROUGE/10531/851	PEFC/Ecolabel	Oui	0,927
3.36	SPIRALE 180P A4 SEYES VERT à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P A4 SEY 70G VERT/10542/849	PEFC/Ecolabel	Oui	0,927
3.37	SPIRALE 180P A4 SEYES BLEU à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P A4 SEY 70G BLEU/10543/850	PEFC/Ecolabel	Oui	0,927
3.38	SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX ROUGE à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P A4 5X5 70G ROUGE/10531/851	PEFC/Ecolabel	Oui	0,927
3.39	SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX VERT à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P A4 5X5 70G BLEU/10555/852	PEFC/Ecolabel	Oui	0,927
3.40	SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX BLEU à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P A4 5X5 70G VERT/10556/853	PEFC/Ecolabel	Oui	0,927
3.41	SPIRALE 180P 17x22 SEYES ROUGE à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P 17X22 SEY 70G ROUGE/10526/854	PEFC/Ecolabel	Oui	0,646
3.42	SPIRALE 180P 17x22 SEYES VERT à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P 17X22 SEY 70G BLEU/10558/855	PEFC/Ecolabel	Oui	0,646
3.43	SPIRALE 180P 17x22 SEYES BLEU à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P 17X22 SEY 70G VERT/10559/856	PEFC/Ecolabel	Oui	0,646
3.44	SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX ROUGE à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P 17X22 5X5 70G ROUGE/10527/848	PEFC/Ecolabel	Oui	0,646
3.45	SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX VERT à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P 17X22 5X5 70G BLEU/10551/849	PEFC/Ecolabel	Oui	0,646
3.46	SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX BLEU à l'unité :	HAMELIN/REL INT 180P 17X22 5X5 70G VERT/10552/850	PEFC/Ecolabel	Oui	0,646
3.47	CAH BROUILLON 96P 17X22 à l'unité :	CLAIREFONTAINE/CAH BROUIL RECY 96P17X22/03164/847		Oui	0,197
3.48	CAH BROUILLON 48P 17X22 à l'unité :	CLAIREFONTAINE/CAH BROUIL RECY 48P17X22/03163/847		Oui	0,119
3.49	CAH POESIE 48P (SEY/UNI) 17x22 à l'unité :	MAJUSCULE/CAH POES 48P PP SEY/URO 17X22/76307/838	PEFC		0,196
3.50	CAH DESIN 32P 17X22 UNI 90G à l'unité :	CLAIREFONTAINE/CAH DES 32P 17X22 UNI 90G/76672/847	PEFC		0,143
3.51	CAH DESIN 48P 24X32 UNI 120G à l'unité :	CLAIREFONTAINE/CAH DES 48P 24X32 UNI 120G/72072/847	PEFC		0,455
3.52	CAH DESIN 96P 24X32 UNI 120G à l'unité :	CLAIREFONTAINE/CAH DES 96P 24X32 UNI 120G/22132/847	PEFC		0,782
3.53	CAH LIAISON 48P PP 17X22 SEYES à l'unité :	MAJUSCULE/CAH LIAISON 48P PP 17X22 SEY/85332/838	PEFC		0,250
3.54	CAH TEXT 124P 17X22 SEY 90G à l'unité :				

54	à l'unité :	CLAIREFONTAINE / CARNET TEXTE PP 124P 17X22 SEY90G / 24584/841	PEFC			
55	CARNET PIQ 96P 11X17 5X5 70G à l'unité :	HAMELIN / CARNET PIQ 96P 11X17 5X5 70G / 10671/851	Ecolabel			0,204
56	CARNET PIQ 96P 11X17 SEY 90G à l'unité :	CLAIREFONTAINE / CARNET PIQ 96P 11X17 SEY 90G / 56879/851	PEFC			0,554
57	BLOC 40P DESSIN 160G 24X32 UNI à l'unité :	MAJUSCULE / BLOC 40P DESS 160G 24X32 UNI / 15971/634	PEFC/Ecolabel	Oui		0,750
58	BLOC 50F CALQUE 90G A4 à l'unité :	EXCELLENCE / BLOC50F PAP CALQ 90G A4 EXCEL / 43010/643	PEFC			1,616
59	BLOC STENO SPIR 180P A5 UNI à l'unité :	MAJUSCULE / BLOC STENO 180P A5 UNI BUSI / 73685/955	PEFC	Oui		0,559
60	BLOC STENO SPIR 180P A4 UNI PETITS CARREAUX à l'unité :	CLAIREFONTAINE / BLOC RI ORG A4 160P 5X5 80G / 64077/627 FB	PEFC			1,648
61	BLOC STENO SPIR 180P A5 PETITS CARREAUX à l'unité :	CLAIREFONTAINE / BLOC RI ORG A5 160P 5X5 80G / 64076/627 FB	PEFC			0,877
62	BLOC AS AUTOCOPIANT NUMÉROTE à l'unité :	EXACOMPTA / MANIF NCR 148X105 50 / 2/8606/630 FB				0,373
63	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 mm à l'unité : LE SAC	WONDAY / SAC 1KG BRACELET BLOND 150 MM / 10714/538 FB				3,259
64	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 x 10 mm à l'unité : LE SAC	WONDAY / SAC 1KG BRACELET BLOND 150MM / 10722/539 FB				2,607
65	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 100 mm à l'unité : LE SAC	WONDAY / SAC 1KG BRACELET BLOND 100 MM / 10712/540 FB				3,476
66	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 40 MM à l'unité : LE SAC	WONDAY / SAC 1KG BRACELET BLOND 40 MM / 10717/541 FB				2,607
STYLOS, CRAYONS						
67	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE BLEU à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFTGRIP PF BLE / 21910/884				0,088
68	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE VERT à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFTGRIP PF VRT / 21913/884				0,088
69	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE ROUGE à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFTGRIP PF RGE / 21912/884				0,088
70	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE NOIR à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFTGRIP PF NR / 21911/884				0,088
71	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE BLEU à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFTGRIP PM BLE / 74689/885				0,100
72	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE VERT à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFTGRIP PM VRT / 74692/885				0,100
73	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE ROUGE à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFT GRIP PM RGE / 74691/885				0,100
74	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE NOIR à l'unité :	MAJUSCULE / STYL BILLE SOFTGRIP PM NR / 74690/885				0,100
75	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE BLEU à l'unité :	BIC / STYL BILLE CRIST PF BLE / 12608/884	NF Environnement			0,100
76	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE VERT à l'unité :	BIC / STYL BILLE CRIST PF VRT / 12611/884	NF Environnement			0,158
77	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE ROUGE à l'unité :	BIC / STYL BILLE CRIST PF RGE / 12610/884	NF Environnement			0,158
78	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE NOIR à l'unité :	BIC / STYL BILLE CRIST PF NR / 12609/884	NF Environnement			0,158
79	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE BLEU à l'unité :	MICRON / STYL BILLE PM BLE / 35373/885				0,037
80	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE VERT à l'unité :	MICRON / STYL BILLE PM VRT / 35376/885				0,035
81	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE ROUGE à l'unité :	MICRON / STYL BILLE PM RGE / 35375/885				0,035
82	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE NOIR à l'unité :	MICRON / STYL BILLE PM NR / 35374/885				0,035
83	MARQUEUR PERMANENT ENCRE NOIRE POINTE BISEAUTÉE à l'unité :	MAJUSCULE / MARQ PERM MFIRST BIS NR / 63008/897				0,158
84	MARQUEUR PERMANENT ENCRE ROUGE POINTE BISEAUTÉE à l'unité :	MAJUSCULE / MARQ PERM MFIRST BIS RGE / 63009/897				0,158
85	MARQUEUR PERMANENT ENCRE BLEU POINTE BISEAUTÉE à l'unité :	MAJUSCULE / MARQ PERM MFIRST BIS BLE / 63007/897				0,158
86	MARQUEUR PERMANENT ENCRE VERTE POINTE BISEAUTÉE à l'unité :	MAJUSCULE / MARQ PERM MFIRST BIS VRT / 63010/897				0,158
PETIT MATERIEL						
87	BATON COLLE STICK BG à l'unité :	CLEOPATRE / BAT COLLE BG CLEOSTICK / 33317/932		Oui		0,198
88	BATON COLLE STICK 21G à l'unité :	CLEOPATRE / BAT COLL 21G CLEOSTICK / 33318/932		Oui		0,396
89	BATON COLLE STICK 25G à l'unité :	MAJUSCULE / BAT COLL 25G STIC COLLE / 71967/933				0,240
90	BATON COLLE STICK 36G à l'unité :	MAJUSCULE / BAT COLL 36G STICK COLLE / 71968/933				0,411
91	BATON COLLE STICK 40G à l'unité :	UHU / BAT COLL 40G STIC GEANT / 11464/933		Oui		1,963
92	BIDON COLLE 2L BLANC VINYL à l'unité :	MAJUSCULE / BID COLL2LSUPER VINYLQUE MAJU / 65394/928				3,695
93	BIDON COLLE 5L BLANC VINYL à l'unité :	MAJUSCULE / BID COLL5LSUPER VINYLQUE MAJU / 65395/928				7,604
94	ARDOSSE EFFACABLE UNI / SEYES 19x26 à l'unité :	MAJUSCULE / ARD EFF SEC UNI / SEY 19X26 ECO / 35989/923		Oui		0,445
95	ARDOSSE EFFACABLE UNI / SEYES 20x28 à l'unité :	WONDAY / ARD EFF SEC UNI / SEY 20X28CM / 37601 /HC				0,522
96	ARDOSSE EFFACABLE UNI / SEYES 21x26,5 à l'unité :	BOUCHUT / ARD EFF SEC SEY 21X26,5 / 30130 / 922	PEFC / ImprimVert	Oui		0,533
97	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI BLEU à l'unité :	Giotto / FEUT TAB ROBERCOLOR PF OGI BLE / 22668/899				0,218
98	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI NOIR à l'unité :	Giotto / FEUT TAB ROBERCOLOR PF OGI NR / 22669/899				0,218
99	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI ROUGE à l'unité :	Giotto / FEUT TAB ROBERCOLOR PF OGI RGE / 22670/899				0,218
100	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI BLEU à l'unité :	Giotto / FEUT TAB ROBERCOLOR PM OGI BLE / 22674/900				0,236
101	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI VERT à l'unité :	Giotto / FEUT TAB ROBERCOLOR PM OGI VRT / 22677/900				0,236
102	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI NOIR à l'unité :	Giotto / FEUT TAB ROBERCOLOR PM OGI NR / 22675 / 900				0,236
103	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI ROUGE à l'unité :	Giotto / FEUT TAB ROBERCOLOR PM OGI RGE / 22676 / 900				0,236
104	SURLIGNEUR ORANGE à l'unité :	SCHNEIDER / SURLIG JOB ORG / 33309 / 906	Ange Bleu UZ200	Oui		0,240
105	SURLIGNEUR JAUNE à l'unité :	SCHNEIDER / SURLIG JOB JNE / 33304 / 906	Ange Bleu UZ200	Oui		0,240
106	SURLIGNEUR ROSE à l'unité :	SCHNEIDER / SURLIG JOB ROS / 33307 / 906	Ange Bleu UZ200	Oui		0,240
107	SURLIGNEUR VERT à l'unité :	SCHNEIDER / SURLIG JOB VRT / 33308 / 906	Ange Bleu UZ200	Oui		0,240
108	SURLIGNEUR BLEU à l'unité :	SCHNEIDER / SURLIG JOB BLE / 33310 / 906	Ange Bleu UZ200	Oui		0,240
109	TAILLE CRAYON 2 USAGES METAL + RESERVE à l'unité :	WONDAY / T-CRAY ECO MTL 2USAG+RESERVOIR / 33124 / 910				0,260
110	TAILLE-CRAYONS METAL 1 USAGE à l'unité :	WONDAY / T-CRAY MTL 1 USAGE / 07510 / 910				0,048
111	FLACON 20ML CORRECTEUR LIQUIDE à l'unité :	WONDAY / CORRECT LIQ 20ML / 84889 / HC				0,200
112	CORRECTEUR EN RUBAN 5MMX6M à l'unité :	MAJUSCULE / CORRECT FRONTAL 5X8 / 84864 / 909				0,253
113	AGRAFEUSE PINCE 24/6 26/6 à l'unité :	PAVO / AGRAFEUSE PINCE 24 / 6 26 / 6 16F / 21803 / 964				1,624
114	AGRAFEUSE PINCE BB 8/4 à l'unité :	PAVO / AGRAFEUSE PINCE BB 8 / 4 16F / 64-079 / 964				1,926
115	BTE 1000 AGRAFE 24/6 La boîte :	PAVO / BTE1000 AGRAFE 24 / 6 / 10104 / 963				0,117
116	BTE 1000 AGRAFE 26/6 La boîte :	PAVO / BTE1000 AGRAFE 26 / 6 / 70368 / 963				0,085
117	BTE 1000 AGRAFE 8/4					

117	La boîte :	PAVO/BTE1000 AGRAFE 8/4/10098/967			
3.118	PASTILLE DE PATE ADHESIVE REPOSITIONNABLE SANS TACHE	EXCELLENCE/BL 96 PASTIL ADH BL/60153/935			0,734
118	à l'unité :				
3.119	BLOC NOTE REPOSITIONNABLE 100FEUILLES 75x75	MAJUSCULE/L LOT12BLOC 100F REPOSIT 75X75JNE/64403/953	FSC		0,104
119	à l'unité :				
3.120	RL ADHESIF INVISIBLE 19X33M	APU/RL ADH APL INVIS 19X3/33321/937			1,027
120	à l'unité :				
3.121	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP+DEV 50MMX20,3M	3M/RL ADH PP TRANSP 48X20+DEV/42961/938			2,884
121	à l'unité :				
3.122	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP 50MMX20,3M	SIGN DIFFUSION/LOT 6RL ADH PP TRANSP 66MX48MM/85378/146 FB			0,434
122	à l'unité :				
3.123	ROULEAU POLYPROPYLENE HAVANE 50MMX20,3M	SIGN DIFFUSION/LOT 6RL ADH PP HAV 66MX48MM/42560/938			0,376
123	à l'unité :				
3.124	BTE 100 TROMBONE 25MM BOUT CHEVRON	PAVOT/BTE 100 TROMB 25MM BT CHEV/10176/968			0,120
124	La boîte :				
3.125	BTE 100 ATT PARIS 16MM	WONDAY/BTE 100 ATT PARIS 16MM/10189/968			0,563
125	La boîte :				
3.126	BTE 100 ATT PARIS 25MM	WONDAY/BTE 100 ATT PARIS 20MM/10191/968			0,556
126	La boîte :				
3.127	CISEAUX AMBIDEXTRE 17CM	WONDAY/CISO PREMIUM 18CM/39978/HC			1,791
127	à l'unité :				
3.128	CISEAUX DROITIER 13CM	WONDAY/CISO ECONOMIQUE DROITIER 13CM/56839/912			0,155
128	à l'unité :				
3.129	CISEAUX BOUT POINTU 13CM	WONDAY/CISO BT POINTU 13CM/76351/912			0,287
129	à l'unité :				
3.130	CISEAUX BOUT ROND 13CM DROITIER	JPC/CISO ECONOMIQUE DROITIER 13CM/56839/912			0,155
130	à l'unité :				
3.131	COMPAS A BAGUE + CRAYON	WONDAY/COMPAS SCO PLAST A BAGUE/34581/915			0,375
131	à l'unité :				
3.132	REGLE PLATE 30CM INCASSABLE	MAPED/REGLE PLATE 30CM INCASS STUDY/72528/917			0,211
132	à l'unité :				
3.133	DOUBLE DECIMETRE INCASSABLE	MAPED/DBL DECIMETRE INCASS STUDY/72526/917			0,203
133	à l'unité :				
3.134	EQUERRE CRISTAL 16CM GR 60D	OFFICEPLAST/EQUERRE CRIST 16CM GR 60D/79844/916			0,092
134	à l'unité :				
3.135	EQUERRE CRISTAL 21CM GR 60D	OFFICEPLAST/EQUERRE CRIST 20CM GR 60D/79845/916			0,106
135	à l'unité :				
3.136	BTE 100POCH /PLASTIF A4 100M	FELLOWES/BTE100 POCHPLASTIFA4 100MIC/16912/985			3,091
136	La boîte :				
3.137	BTE 100POCH /PLASTIF A4 125M	FELLOWES/BTE100 POCHPLASTIFA4 125MIC/36606/985			3,725
137	La boîte :				
3.138	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 BLEU	HAMELIN/CHEM 3RAB+EL CL TOPF BLE/43086/871	PEFC		0,324
138	à l'unité :				
3.139	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 JAUNE	HAMELIN/CHEM 3RAB+EL CL TOPF JNE/63044/871		Oui	0,324
139	à l'unité :				
3.140	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 ROUGE	HAMELIN/CHEM 3RAB+EL CL TOPF RGE/63038/871	PEFC		0,324
140	à l'unité :				
3.141	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 VERT	HAMELIN/CHEM 3RAB+EL CL TOPF VRT/63039/871	PEFC		0,324
141	à l'unité :				
3.142	CHEM 3RAB ELAST CARTE BLEU	EXACOMPTA/CHEM 3RAB+EL CL 359G BLE/29687/871	FSC	Oui	0,253
142	à l'unité :				
3.143	CHEM 3RAB ELAST CARTE JAUNE	EXACOMPTA/CHEM 3RAB+EL CL 359G JNE/29690/871	FSC	Oui	0,253
143	à l'unité :				
3.144	CHEM 3RAB ELAST CARTE ROUGE	EXACOMPTA/CHEM 3RAB+EL CL 359G RGE/29688/871	FSC	Oui	0,253
144	à l'unité :				
3.145	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 JAUNE	MAJUSCULE/CHEM 3RAB+EL PP 4/10 JNE/55906/872		Oui	0,303
145	à l'unité :				
3.146	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 NOIR	MAJUSCULE/CHEM 3RAB+EL PP 4/10 NR/42028/872		Oui	0,303
146	à l'unité :				
3.147	CHEM 3RAB ELAST CL 17X22 ASS	HAMELIN/CHEM 3RAB+EL CL 17X22 ASS/42751/870	PEFC		0,708
147	à l'unité :				
3.148	BTE 100 SOUS CHEMISE 170g	EXACOMPTA/PQ 100 CHEM 170G 24X32 ASS/64531/869	Ange Bleu UZ14b	Oui	4,466
148	La boîte :				
3.149	BTE 100 SOUS CHEMISE 60g	EXACOMPTA/PQ 100 CHEM 60G 22X31 ASS/34298/869	PEFC		2,477
149	La boîte :				
3.150	CLAS 2ANN D30 17X22 ASS	MAJUSCULE/CLAS 2ANN DOS4 17X22 ASS/72745/858		Oui	0,566
150	à l'unité :				
3.151	CLAS A LEVIER A4 PP DOS5 ROUGE	EXACOMPTA/CLAS LEV A4 PP DOS5 RGE/20820/861	FSC	Oui	1,352
151	à l'unité :				
3.152	CLAS PP 4ANN D16 A4 BLEU	MAJUSCULE/CLAS PP 4ANN DOS2,5 A4 BLE/74804/858		Oui	0,564
152	à l'unité :				
3.153	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 BLEU	EXACOMPTA/CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 BLE/68907/859		Oui	0,694
153	à l'unité :				
3.154	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 JNE	EXACOMPTA/CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 JNE/68911/859		Oui	0,694
154	à l'unité :				
3.155	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 NOIR	EXACOMPTA/CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 NOIR/68908/859		Oui	0,694
155	à l'unité :				
3.156	CLASEUR 4ANN D30 A4 BLEU	EXACOMPTA/JEU 8 INTERC CART RECY 170G A4/85031/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,387
156	à l'unité :				
3.157	CLASEUR 4ANN D30 A4 JAUNE	EXACOMPTA/CLAS PLAST 4ANN A4 DOS4 JNE/82897/859	FSC	Oui	0,874
157	à l'unité :				
3.158	CLASEUR 4ANN D30 A4 NOIR	EXACOMPTA/CLAS PLAST 4ANN A4 DOS4 NR/48509/859	FSC	Oui	0,874
158	à l'unité :				
3.159	CLASSEUR 4ANN D70 A4 BLEU	EXACOMPTA/CLAS LEV A4 PP DOS8 BLE F/64199/861	FSC	Oui	1,352
159	à l'unité :				
3.160	CLASSEUR 4ANN D70 A4 JAUNE	EXACOMPTA/CLAS LEV A4 PP DOS8 JNE/64203/861	FSC	Oui	1,352
160	à l'unité :				
3.161	CLASSEUR 4ANN D70 A4 NOIR	EXACOMPTA/CLAS LEV A4 PP DOS8 NR/64200/861	FSC	Oui	1,352
161	à l'unité :				
3.162	JEU 12INTER CART LUST 220G A4+	EXACOMPTA/JEU 12INTER CART RECY 220G A4/33147/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,734
162	à l'unité :				
3.163	JEU 12 INTER CART LUST 220G A4	EXACOMPTA/JEU 12INTER CART RECY 220G A4/11262/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,700
163	à l'unité :				
3.164	JEU 12 INTER CART 170G A4	EXACOMPTA/JEU 12INTER CART RECY 170G A4/42374/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,368
164	à l'unité :				
3.165	JEU 8 INTERC CARTE 170G A4	EXACOMPTA/JEU 8 INTERC CART RECY 170G A4/85031/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,387
165	à l'unité :				
3.166	JEU 6 INTER CART LUST 220G A4+	EXACOMPTA/JEU 6 INTERC CART RECY 220G A4/33146/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,579
166	à l'unité :				
3.167	JEU 6 INTER CARTE 170G A4	EXACOMPTA/JEU 6 INTERC CART RECY 170G A4/35272/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,257
167	à l'unité :				
3.168	JEU 6 INTER CARTE LUST 220G A4	EXACOMPTA/JEU 6 INTERC CART RECY 220G A4/11256/866	Ange Bleu UZ14b	Oui	0,324
168	à l'unité :				
3.169	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 JNE	MAJUSCULE/PCAH GD RAB22/100 17X22JNE/12465/852		Oui	0,137
169	à l'unité :				
3.170	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 RGE	MAJUSCULE/PCAH GD RAB22/100 17X22RGE/12463/852		Oui	0,128
170	à l'unité :				
3.171	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 VRT	MAJUSCULE/PCAH GD RAB22/100 17X22VRT/12464/852		Oui	0,164
171	à l'unité :				
3.172	P-CAHIER PVC 21/100 24X32 INC	MAJUSCULE/PCAH PVC 21/100 24X32 INC/12461/853		Oui	0,338
172	à l'unité :				
3.173	P-CAHIER PVC 21/100 A4 IN COLOR	MAJUSCULE/PCAH PVC 21/100 A4 INC/12460/853		Oui	0,157
173	à l'unité :				
3.174	P-CAHIER PVC 21/100 A4 JAUNE	MAJUSCULE/PCAH PVC 21/100 A4 JNE/12479/852		Oui	0,114
174	à l'unité :				
3.175	P-CAHIER PVC 21/100 A4 ROUGE	MAJUSCULE/PCAH PVC 21/100 A4 RGE/12477/852		Oui	0,114
175	à l'unité :				
3.176	P-CAHIER PVC 21/100 A4 VERT	MAJUSCULE/PCAH PVC 21/100 A4 VRT/12478/852		Oui	0,114
176	à l'unité :				
3.177	PROTEGE DOCUMENT PP 100V ROUGE	MAJUSCULE/POOC PP 100V RGE/70216/856			1,096
177	à l'unité :				
3.178	PROTEGE DOCUMENT PP 160V NOIR	MAJUSCULE/POOC PP 160V NR/50813/856			1,391
178	à l'unité :				
3.179	PROTEGE DOCUMENT PP 200V BLEU	MAJUSCULE/POOC PP 200V BLE/48548/856			1,692
179	à l'unité :				
3.180	PROTEGE DOCUMENT PP 40V NOIR	MAJUSCULE/POOC PP 40V NR/48655/856			0,506
180	à l'unité :				
3.181	PROTEGE DOCUMENT PP 60V BLEU				

181	à l'unité :	MAJUSCULE / POC PP 60V BLE/48658/856						
3.182	PARAPHEUR 18 COMPARTIMENTS NOIR	EXTENDOS/PARAPHEUR COUV PAP 18COMP NR/79709/0	PEFC	Oui				3,479
182	à l'unité :							
3.183	BOITE DE 100 POCHETTES DE PLASTIFICATIONS BADGE/CARTE 64X95 mm 125 MICRONS	FELLOWES/BTE100_POCHEPLASTIF64X95_BADGE/16909/985						1,214
183	La boîte :							
3.184	ACTIVITES MANUELLES							
184	GOMMETTES FORME RONDE pochette :	MAJUSCULE / POCH624 GOMMET RD/60290/795	Impr/Im'Vert					0,492
3.185	GOMMETTES FORME TRIANGLE pochette :	MAJUSCULE / POCH624 GOMMET TRG/60293/795	Impr/Im'Vert					0,434
185	GOMMETTES FORME RECTANGLE pochette :	MAJUSCULE / POCH630 GOMMET RECT ASS/60292/795	Impr/Im'Vert					0,434
3.186	GOMMETTES FORME CARRÉ pochette :	MAJUSCULE / POCH624 GOMMET CARR/60291/795	Impr/Im'Vert					0,434
187	GOMMETTES ASSORTIMENT FANTAISIE pochette :	CLEOPATRE / POCH420 GOMMET FANTAIS ASS/68328/800	Impr/Im'Vert					3,750
3.188	CRAYON GRAPH ORDINAIRE HB	WONDAY/ CRAY GRAPH STD HB/12524/882						
189	La boîte :							0,052
3.190	GOMME BLANCHE							
190	à l'unité :	WONDAY/GOM BLCSANS PVC/80347/911						0,030
3.191	BTE 12 PASTEL COULEUR ASSORTIE	MAJUSCULE / BTE 12 PAST HUILE /42776/649						0,588
191	La boîte :							
3.192	BTE 12 PASTIL GOUACHE 30MM ASSORTIE	MAJUSCULE / BTE 12 PASTIL GOUACH 30MM ASS/33623/698						0,644
192	La boîte :							
3.193	COFF 12POT 50ML VERNIS VITRAIL	MAJUSCULE / COFF 12POT 50ML VERNIS VITRAIL						
193	coffret :							
3.194	ETUI 10FEUTRE DOUBLE POINTE	MAJUSCULE / ETUI 10 FEUT BI PTE ASS/83007/673						6,993
194	ETUI :	FIBRACOLR/ETUI 10 FEUT BI PTE ASS/83007/673						1,114
3.195	ETUI 12 CRAYONS COULEUR ASS	MAJUSCULE / POCH 12 CRAY COUL TRG ASS/25823/659						0,330
195	ETUI :							
3.196	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLANC	MAJUSCULE / FL 1L GOUACH LIQ.BLC/65058/684						0,967
196	à l'unité :							
3.197	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLEU	MAJUSCULE / FL 1L GOUACH LIQ.OUT/65063/684						0,967
197	à l'unité :							
3.198	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ROSE	MAJUSCULE / FL 1L GOUACH LIQ.ROS/65065/684						0,967
198	à l'unité :							
3.199	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP NOIR	MAJUSCULE / FL 1L GOUACH LIQ.NR/65059/684						0,967
199	à l'unité :							
3.200	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ORANGE	MAJUSCULE / FL 1L GOUACH LIQ.ORG/65071/684						0,967
200	à l'unité :							
3.201	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP JAUNE	MAJUSCULE / FL 1L GOUACH LIQ.JNE/65061/684						0,967
201	à l'unité :							
3.202	LOT 10 PINCEAUX COLLE PM PLAST	MAJUSCULE / LOT 10 PINCEAUX COLL PM PLAST/22236/930						0,992
202	LOT :							
3.203	PINCEAU POIL NATUREL N°10	MAJUSCULE / PINCEAU PONEY N 10/22575/725	FSC					0,076
203	à l'unité :							
3.204	PINCEAU POIL NATUREL N°16	MAJUSCULE / PINCEAU PONEY N 16/22578/725	FSC					0,113
204	à l'unité :							
3.205	MARQUEUR METALLIQUE PM ARGENT	STAEDTLER/MARQ.MTL PM. ARG/23344/676						0,710
205	à l'unité :							
3.206	MARQUEUR METALLIQUE PM OR	STAEDTLER/MARQ.MTL PM. OR/23343/676						0,710
206	à l'unité :							
3.207	PATE A MODELER EN PAIN 350G BLEU	GIOTTO / PAIN 350G PATPLUME BLE F/56553/737						1,480
207	à l'unité :							
3.208	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROSE	GIOTTO / PAIN 350G PATPLUME ROS/56560/737						1,480
208	à l'unité :							
3.209	PATE A MODELER EN PAIN 350G VERT	GIOTTO / PAIN 350G PATPLUME VRT F/56557/737						1,480
209	à l'unité :							
3.210	PATE A MODELER EN PAIN 350G ORANGE	GIOTTO / PAIN 350G PATPLUME ORG/56559/737						1,480
210	à l'unité :							
3.211	PATE A MODELER EN PAIN 350G JAUNE	GIOTTO / PAIN 350G PATPLUME JNE/56558/737						1,480
211	à l'unité :							
3.212	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROUGE	GIOTTO / PAIN 350G PATPLUME RGE/56555/737						1,480
212	à l'unité :							
3.213	PAPIER format 21x29,7 grammage 120 divers coloris	EVERBALL/DESS COUL 21X29,7 120G/53828/635		Oui				0,019
213	Feuille :							
3.214	PAPIER format 21x29,7 grammage 200 blanc	FABIANO/ DESS 200G A4 BLC/46035/633	PEFC/Ecolabel	Oui				0,019
214	Feuille :							
3.215	PAPIER format 21x29,7 grammage 270 blanc	CLAIREFONTAINE/A4 250G BLC CLA/RF/45496/946	FSC/Ecolabel					0,024
215	Feuille :							
3.216	PAPIER format 21x29,7 grammage 150 divers coloris	CLAIREFONTAINE/C ARTOLINE DBL FACE A4/83207/637						0,046
216	Feuille :							
3.217	PAPIER format 21x29,7 grammage 100 divers coloris	J VILLASECA/KALEIDOSCO 100G A4 ASS/25083/635	PEFC	Oui				0,012
217	Feuille :							
3.218	PAPIER format 24x32 grammage 160 divers coloris	EXCELLENCE /DESS 160G 24X32 VIVE/43011/639	PEFC					0,094
218	Feuille :							
3.219	PAPIER format 24x32 grammage 240 blanc	FABIANO/DESS 240G 24X32CM BLC/01531/633	FSC					0,038
219	Feuille :							
3.220	PAPIER format 25x35 grammage 130 divers coloris	FOLIA/130G 25X35CM ASS/04360/635	PEFC/Angel Bleu UZ14a	Oui				0,043
220	Feuille :							
3.221	PAPIER format 29,7x42 grammage 90 divers coloris	VILLASECA/KALEIDOSCO 100G A3 ASS/25142/635	PEFC	Oui				0,022
221	Feuille :							
3.222	PAPIER format 29,7x42 grammage 200 blanc	FABIANO/DESS 200G 50X65CM BLC/15949/633	PEFC/Ecolabel	Oui				0,032
222	Feuille :							
3.223	PAPIER format 40x60 grammage 90 divers coloris	FOLIA/AFIC 90G 40X60FLUO ASS/15628/643						0,096
223	Feuille :							
3.224	PAPIER format 50x35 grammage 240 blanc	CLAIREFONTAINE/PAP A PEINDRE BLC 50X35/53693/633	PEFC					0,062
224	Feuille :							
3.225	PAPIER format 50x65 grammage 200 blanc	FABIANO/DESS 200G 50X65CM BLC/15949/633	PEFC/Ecolabel	Oui				0,109
225	Feuille :							
3.226	PAPIER format 50x65 grammage 130 noir	CLAIREFONTAINE/C ARTOLINE 50X65 NR/40020/635	PEFC/Angel Bleu UZ14a	Oui				0,125
226	Feuille :							
3.227	PAPIER format 50x65 grammage 160 divers coloris	CANSON/COLORLINE 50K65 150G ASS/05812/637	FSC					0,223
227	Feuille :							
3.228	PAPIER format 50x70 blanc	FABIANO/DESS 90G 50X65CM BLC/15946/633	PEFC/Ecolabel	Oui				0,049
228	Feuille :							
3.229	PAPIER format 50x70 grammage 210 divers coloris	CLAIREFONTAINE/CARTA 210G 50X70 ASS/79886/640	PEFC/Angel Bleu UZ14a	Oui				0,216
229	Feuille :							
3.230	PAPIER format 50x70 grammage 300 divers coloris	MAIL DOR/CRT CO.U 50X70CM 300G/31973/641	PEFC/Angel Bleu UZ14a	Oui				0,293
230	Feuille :							
3.231	PAPIER format 60x80 grammage 85 divers coloris	FOLIA/ AFFIC 85G 60X80 ASS/51062/641						0,135
231	Feuille :							

Objet : Fourniture et livraison d'enveloppes, papiers, fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Personne morale : Mairie de Malakoff

N°	Prix	Libellé	Unité	Quantités Prévues	Prix Unitaire/ Forfait H.T.	Montant H.T.
Fournitures de bureau et de matériels scolaires						
3.1		CAHIERS, AGENDA, BLOC NOTES				
3.2		AGENDA SCOLAIRE 80P 17x22	u	40,000	0,602	24,06
3.3		ALBUM DESSIN 48P 24x32 UNI 70G	u	10,000	0,364	3,64
3.4		ALBUM DESSIN 96P 24x32 UNI 70G	u	10,000	0,432	4,32
3.5		PIQ 32P 17X22 SECAIL 2,5MM 90G	u	450,000	0,139	62,69
3.6		PIQ 32P 17X22 SEYES 3MM 90G	u	450,000	0,169	76,12
3.7		PIQ 32P COUV PP 17X22 SEY BLEU	u	450,000	0,149	67,16
3.8		PIQ 32P COUV PP 17X22 SEY JNE	u	450,000	0,206	92,81
3.9		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY INC	u	450,000	0,206	92,81
3.10		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY JNE	u	450,000	0,262	118,08
3.11		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY RGE	u	450,000	0,246	110,70
3.12		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY VERT	u	450,000	0,246	110,70
3.13		PIQ 48P 17X22 SEYES 90G	u	450,000	0,169	76,23
3.14		PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY JNE	u	450,000	0,409	183,94
3.15		PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY RGE	u	450,000	0,409	183,94
3.16		PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY VRT	u	450,000	0,409	183,94
3.17		PIQ 48P COUV PP A4 SEY BLEU	u	450,000	0,398	179,01
3.18		PIQ 48P COUV PP A4 SEY JNE	u	450,000	0,351	157,95
3.19		PIQ 48P COUV PP A4 SEY RGE	u	450,000	0,351	157,95
3.20		PIQ 48P COUV PP A4 SEY VRT	u	450,000	0,351	157,95
3.21		PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY BLEU	u	450,000	0,264	118,76
3.22		PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY RGE	u	450,000	0,283	127,24
3.23		PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY VERT	u	450,000	0,264	118,76
3.24		PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY BLEU	u	450,000	0,530	238,50
3.25		PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY INC	u	450,000	0,429	193,19
3.26		PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY VRT	u	450,000	0,530	238,50
3.27		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY BLEU	u	450,000	0,704	316,58
3.28		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY INC	u	450,000	0,704	316,58
3.29		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY JNE	u	450,000	0,657	295,47
3.30		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY RGE	u	450,000	0,657	295,47
3.31		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES BLEU	u	450,000	0,534	240,30
3.32		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES INCOL	u	450,000	0,534	240,30
3.33		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES JAUNE	u	450,000	0,534	240,30
3.34		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES ROUGE	u	450,000	0,534	240,30
3.35		SPIRALE 180P A4 SEYES ROUGE	u	200,000	0,927	185,40
3.36		SPIRALE 180P A4 SEYES VERT	u	200,000	0,927	185,40
3.37		SPIRALE 180P A4 SEYES BLEU	u	200,000	0,927	185,40
3.38		SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX ROUGE	u	200,000	0,927	185,40
3.39		SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX VERT	u	200,000	0,927	185,40
3.40		SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX BLEU	u	200,000	0,927	185,40
3.41		SPIRALE 180P 17x22 SEYES ROUGE	u	100,000	0,646	64,58
3.42		SPIRALE 180P 17x22 SEYES VERT	u	100,000	0,646	64,58
3.43		SPIRALE 180P 17x22 SEYES BLEU	u	100,000	0,646	64,58
3.44		SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX ROUGE	u	100,000	0,646	64,58
3.45		SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX VERT	u	100,000	0,646	64,58
3.46		SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX BLEU	u	100,000	0,646	64,58
3.47		CAH BROUILLON 96P 17X22	u	40,000	0,197	7,88
3.48		CAH BROUILLON 48P 17X22	u	40,000	0,119	4,76
3.49		CAH POESIE 48P (SEY/UNI) 17x22	u	1 130,000	0,196	221,71
3.50		CAH DESSIN 32P 17X22 UNI 90G	u	210,000	0,143	30,08
3.51		CAH DESSIN 48P 24X32 UNI 120G	u	320,000	0,455	145,44
3.52		CAH DESSIN 96P 24X32 UNI 120G	u	310,000	0,782	242,50
3.53		CAH LIAISON 48P PP 17X22 SEYES	u	10,000	0,250	2,50
3.54		CAH TEXT PP 124P 17X22 SEY 90G	u	10,000	1,016	10,16
3.55		CARNET PIQ 96P 11X17 5X5 70G	u	10,000	0,204	2,04
3.56		CARNET PIQ 96P 11X17 SEY 90G	u	30,000	0,554	16,61
3.57		BLOC 40P DESSIN 160G 24X32 UNI	u	20,000	0,750	15,00
3.58		BLOC 50F CALQUE 90G A4	u	10,000	1,616	16,16
3.59		BLOC STENO SPIR 180P A5 UNI	u	10,000	0,559	5,59
3.60		BLOC STENO SPIR 180P A4 UNI PETITS CARREAUX	u	50,000	1,648	82,41
3.61		BLOC STENO SPIR 180P A5 PETITS CARREAUX	u	50,000	0,877	43,86
3.62		BLOC A5 AUTOCOPIANT NUMEROTE	u	50,000	0,373	18,66
3.63		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 mm	Le sac	5,000	3,259	16,29
3.64		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 x 10 mm	Le sac	5,000	2,607	13,04
3.65		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 100 mm	Le sac	5,000	3,476	17,38
3.66		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 40 MM	Le sac	5,000	2,607	13,04
		STYLOS, CRAYONS				

3.67	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE BLEU	u		Envoyé en préfecture le 30/10/2025.	30,64
3.68	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE VERT	u		Reçu en préfecture le 30/10/2025	30,64
3.69	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE ROUGE	u		350,000	0,088
3.70	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE NOIR	u		Publié le 350,000	0,088
3.71	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE BLEU	u		ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR	30,64
3.72	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE VERT	u	350,000	0,100	35,00
3.73	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE ROUGE	u	350,000	0,100	35,00
3.74	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE NOIR	u	350,000	0,100	35,00
3.75	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE BLEU	u	350,000	0,100	35,00
3.76	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE VERT	u	350,000	0,158	55,44
3.77	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE ROUGE	u	350,000	0,158	55,44
3.78	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE NOIR	u	350,000	0,158	55,44
3.79	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE BLEU	u	350,000	0,037	12,88
3.80	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE VERT	u	350,000	0,035	12,08
3.81	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE ROUGE	u	350,000	0,035	12,08
3.82	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE NOIR	u	350,000	0,035	12,08
3.83	MARQUEUR PERMANENT ENCRE NOIRE POINTE BISEAUTEE	u	50,000	0,158	7,91
3.84	MARQUEUR PERMANENT ENCRE ROUGE POINTE BISEAUTEE	u	50,000	0,158	7,91
3.85	MARQUEUR PERMANENT ENCRE BLEU POINTE BISEAUTEE	u	50,000	0,158	7,91
3.86	MARQUEUR PERMANENT ENCRE VERTE POINTE BISEAUTEE	u	50,000	0,158	7,91
PETIT MATERIEL					
3.87	BATON COLLE STICK 8G	u	420,000	0,198	83,07
3.88	BATON COLLE STICK 21G	u	415,000	0,396	164,16
3.89	BATON COLLE STICK 25G	u	415,000	0,240	99,60
3.90	BATON COLLE STICK 36G	u	410,000	0,411	168,56
3.91	BATON COLLE STICK 40G	u	410,000	1,963	804,97
3.92	BIDON COLLE 2L BLANC VINYL	u	255,000	3,695	942,29
3.93	BIDON COLLE 5L BLANC VINYL	u	255,000	7,604	1 939,08
3.94	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 19x26	u	95,000	0,445	42,25
3.95	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 20x28	u	95,000	0,522	49,59
3.96	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 21x26,5	u	95,000	0,533	50,66
3.97	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI BLEU	u	420,000	0,218	91,39
3.98	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI NOIR	u	420,000	0,218	91,39
3.99	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI ROUGE	u	420,000	0,218	91,39
3.100	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI BLEU	u	420,000	0,236	99,12
3.101	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI VERT	u	50,000	0,236	11,80
3.102	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI NOIR	u	420,000	0,236	99,12
3.103	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI ROUGE	u	200,000	0,236	47,20
3.104	SURLIGNEUR ORANGE	u	230,000	0,240	55,20
3.105	SURLIGNEUR JAUNE	u	230,000	0,240	55,20
3.106	SURLIGNEUR ROSE	u	230,000	0,240	55,20
3.107	SURLIGNEUR VERT	u	230,000	0,240	55,20
3.108	SURLIGNEUR BLEU	u	230,000	0,240	55,20
3.109	TAILLE CRAYON 2 USAGES METAL + RESERVE	u	85,000	0,260	22,12
3.110	TAILLE-CRAYONS METAL 1 USAGE	u	85,000	0,048	4,08
3.111	FLACON 20ML CORRECTEUR LIQUIDE	u	10,000	0,200	2,00
3.112	CORRECTEUR EN RUBAN 5MMX6M	u	10,000	0,253	2,53
3.113	AGRAFEUSE PINCE 24/6 26/6	u	60,000	1,624	97,43
3.114	AGRAFEUSE PINCE BB 8/4	u	60,000	1,926	115,56
3.115	BTE 1000 AGRAFE 24/6	bte de 1000	50,000	0,117	5,85
3.116	BTE 1000 AGRAFE 26/6	bte de 1000	50,000	0,085	4,27
3.117	BTE 1000 AGRAFE 8/4	bte de 1000	50,000	0,085	4,24
3.118	PASTILLE DE PATE ADHESIVE REPOSITIONNABLE SANS TACHE	u	50,000	0,734	36,72
3.119	BLOC NOTE REPOSITIONNABLE 100FEUILLES 75X75	u	50,000	0,104	5,20
3.120	RL ADHESIF INVISIBLE 19X33M	u	40,000	1,027	41,07
3.121	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP+DEV 50MMX20,3M	u	100,000	2,884	288,38
3.122	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP 50MMX20,3M	u	100,000	0,434	43,40
3.123	ROULEAU POLYPROPYLENE HAVANE 50MMX20,3M	u	100,000	0,376	37,61
3.124	BTE 100 TROMBONE 25MM BOUT CHEVRON	bte de 100	25,000	0,120	3,00
3.125	BTE 100 ATT PARIS 16MM	bte de 100	25,000	0,563	14,06
3.126	BTE 100 ATT PARIS 25MM	bte de 100	25,000	0,556	13,89
3.127	CISEAUX AMBIDEXTRE 17CM	u	100,000	1,791	179,06
3.128	CISEAUX DROITIER 13CM	u	100,000	0,155	15,53
3.129	CISEAUX BOUT POINTU 13CM	u	100,000	0,287	28,73
3.130	CISEAUX BOUT ROND 13CM DROITIER	u	100,000	0,155	15,53
3.131	COMPAS A BAGUE + CRAYON	u	300,000	0,375	112,50
3.132	REGLE PLATE 30CM INCASSABLE	u	250,000	0,211	52,65
3.133	DOUBLE DECIMETRE INCASSABLE	u	250,000	0,203	50,85
3.134	EQUERRE CRYSTAL 16CM GR 60D	u	150,000	0,092	13,77
3.135	EQUERRE CRYSTAL 21CM GR 60D	u	150,000	0,106	15,84
3.136	BTE 100POCH /PLASTIF A4 100M	bte de 100	100,000	3,091	309,06
3.137	BTE 100POCH /PLASTIF A4 125M	bte de 100	100,000	3,725	372,54
3.138	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 BLEU	u	400,000	0,324	129,60
3.139	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 JAUNE	u	400,000	0,324	129,60
3.140	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 ROUGE	u	400,000	0,324	129,60
3.141	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 VERT	u	400,000	0,324	129,60
3.142	CHEM 3RAB ELAST CARTE BLEU	u	400,000	0,253	101,10
3.143	CHEM 3RAB ELAST CARTE JAUNE	u	400,000	0,253	101,10
3.144	CHEM 3RAB ELAST CARTE ROUGE	u	400,000	0,253	101,10
3.145	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 JAUNE	u	400,000	0,303	121,20
3.146	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 NOIR	u	400,000	0,303	121,20
3.147	CHEMIS 3RAB ELAST CL 17X22 ASS	u	400,000	0,708	283,20
3.148	BTE 100 SOUS CHEMISE 170g	bte de 100	50,000	4,466	223,31

3.149	BTE 100 SOUS CHEMISE 60g	bte de 100	Envoyé en préfecture le 30/10/2025	123,86
3.150	CLAS 2ANN D30 17X22 ASS	u	Reçu en préfecture le 30/10/2025	67,95
3.151	CLAS A LEVIER A4 PP DOS5 ROUGE	u	120,000	1,352
3.152	CLAS PP 4ANN D16 A4 BLEU	u	120,000	1,352
3.153	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 BLEU	u	120,000	0,564
3.154	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 JNE	u	120,000	0,694
3.155	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 NOIR	u	120,000	0,694
3.156	CLASSEUR 4ANN D30 A4 BLEU	u	120,000	0,387
3.157	CLASSEUR 4ANN D30 A4 JAUNE	u	120,000	0,874
3.158	CLASSEUR 4ANN D30 A4 NOIR	u	120,000	0,874
3.159	CLASSEUR 4ANN D70 A4 BLEU	u	50,000	1,352
3.160	CLASSEUR 4ANN D70 A4 JAUNE	u	350,000	1,352
3.161	CLASSEUR 4ANN D70 A4 NOIR	u	50,000	1,352
3.162	JEU 12INTER CART LUST 220G A4+	u	50,000	0,734
3.163	JEU 12 INTER CART LUST 220G A4	u	50,000	0,700
3.164	JEU 12 INTERC CART 170G A4	u	50,000	0,368
3.165	JEU 8 INTERC CARTE 170G A4	u	50,000	0,387
3.166	JEU 6 INTER CART LUST 220G A4+	u	50,000	0,579
3.167	JEU 6 INTER CARTE 170G A4	u	50,000	0,257
3.168	JEU 6 INTER CARTE LUST 220G A4	u	50,000	0,324
3.169	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 JNE	u	10,000	0,137
3.170	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 RGE	u	10,000	0,128
3.171	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 VRT	u	10,000	0,164
3.172	P-CAHIER PVC 21/100 24X32 INC	u	10,000	0,338
3.173	P-CAHIER PVC 21/100 A4 INCOLOR	u	10,000	0,157
3.174	P-CAHIER PVC 21/100 A4 JAUNE	u	10,000	0,114
3.175	P-CAHIER PVC 21/100 A4 ROUGE	u	10,000	0,114
3.176	P-CAHIER PVC 21/100 A4 VERT	u	10,000	0,114
3.177	PROTEGE DOCUMENT PP 100V ROUGE	u	320,000	1,096
3.178	PROTEGE DOCUMENT PP 160V NOIR	u	320,000	1,381
3.179	PROTEGE DOCUMENT PP 200V BLEU	u	320,000	1,692
3.180	PROTEGE DOCUMENT PP 40V NOIR	u	320,000	0,506
3.181	PROTEGE DOCUMENT PP 60V BLEU	u	320,000	0,744
3.182	PARAPHEUR 18 COMPARTIMENTS NOIR	u	30,000	5,479
3.183	BOITE DE 100 POCHETTES DE PLASTIFICATIONS BADGE/CARTE 64X95 mm 125 MICRONS	bte de 100	2,000	1,214
ACTIVITES MANUELLES				
3.184	GOMMETTES FORME RONDE	pochette de 1000 gommettes	50,000	0,492
3.185	GOMMETTES FORME TRIANGLE	pochette de 1000 gommettes	50,000	0,434
3.186	GOMMETTES FORME RECTANGLE	pochette de 1000 gommettes	50,000	0,434
3.187	GOMMETTES FORME CARRE	pochette de 1000 gommettes	50,000	0,434
3.188	GOMMETTES ASSORTIMENT FANTAISIE	pochette de 1000 gommettes	50,000	3,750
3.189	BTE de 12 CRAYONS GRAPH ORDINAIRE HB	bte de 12	300,000	0,052
3.190	GOMME BLANCHE	u	600,000	0,030
3.191	BTE 12 PASTEL COULEUR ASSORTIE	bte de 12	20,000	0,588
3.192	BTE 12 PASTIL GOUACHE 30MM ASSORTIE	bte de 12	20,000	0,644
3.193	COFF 12POT 50ML VERNIS VITRAIL	COFF de 12	100,000	6,993
3.194	ETUI 10FEUTRE DOUBLE POINTE	ETUI de 10	500,000	1,114
3.195	ETUI 12 CRAYONS COULEUR ASS	ETUI de 12	250,000	0,330
3.196	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLANC	u	145,000	0,967
3.197	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLEU	u	145,000	0,967
3.198	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ROSE	u	145,000	0,967
3.199	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP NOIR	u	145,000	0,967
3.200	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ORANGE	u	145,000	0,967
3.201	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP JAUNE	u	145,000	0,967
3.202	LOT 10 PINCEAUX COLLE PM PLAST	LOT de 10	100,000	0,992
3.203	PINCEAU POIL NATUREL N°10	u	75,000	0,076
3.204	PINCEAU POIL NATUREL N°16	u	75,000	0,113
3.205	MARQUEUR METALLIQUE PM ARGENT	u	250,000	0,710
3.206	MARQUEUR METALLIQUE PM OR	u	250,000	0,710
3.207	PATE A MODELER EN PAIN 350G BLEU	u	25,000	1,480
3.208	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROSE	u	25,000	1,480
3.209	PATE A MODELER EN PAIN 350G VERT	u	25,000	1,480
3.210	PATE A MODELER EN PAIN 350G ORANGE	u	25,000	1,480
3.211	PATE A MODELER EN PAIN 350G JAUNE	u	25,000	1,480
3.212	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROUGE	u	25,000	1,480
3.213	PAPIER format 21x29,7 grammage 120 divers coloris	F	1 000,000	0,019
3.214	PAPIER format 21x29,7 grammage 200 blanc	F	1 000,000	0,019
3.215	PAPIER format 21x29,7 grammage 270 blanc	F	1 000,000	0,024
3.216	PAPIER format 21x29,7 grammage 150 divers coloris	F	1 000,000	0,046
3.217	PAPIER format 21x29,7 grammage 100 divers coloris	F	1 000,000	0,012
3.218	PAPIER format 24x32 grammage 160 divers coloris	F	1 000,000	0,094
3.219	PAPIER format 24x32 grammage 240 blanc	F	1 000,000	0,038
3.220	PAPIER format 25x35 grammage 130 divers coloris	F	1 000,000	0,043
3.221	PAPIER format 29,7x42 grammage 90 divers coloris	F	1 000,000	0,022
3.222	PAPIER format 29,7x42 grammage 200 blanc	F	1 000,000	0,032
3.223	PAPIER format 40x60 grammage 90 divers coloris	F	1 000,000	0,096
3.224	PAPIER format 50x35 grammage 240 blanc	F	1 000,000	0,062
3.225	PAPIER format 50x65 grammage 200 blanc	F	1 000,000	0,109
3.226	PAPIER format 50x65 grammage 130 noir	F	1 000,000	0,125
3.227	PAPIER format 50x65 grammage 160 divers coloris	F	1 000,000	0,223
3.228	PAPIER format 50x70 blanc	F	1 000,000	0,049
3.229	PAPIER format 50x70 grammage 210 divers coloris	F	1 000,000	0,216
3.230	PAPIER format 50x70 grammage 300 divers coloris	F	1 000,000	0,293

3.231	PAPIER format 60x80 grammage 85 divers coloris	F	Envoyé en préfecture le 30/10/2025 135,33
		C U M U L S	Reçu en préfecture le 30/10/2025
Montant H.T.		Publié le	25 457,79
Montant T.V.A.		ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR	1,56
Montant T.T.C.			30 549,35

Ville de Malakoff

MARCHES PUBLICS

DC2

DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

Ville de Malakoff
1 place du 11 novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

B - Objet de la consultation

Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

ALDA

■ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

Rue Diderot-ZAC de la Garenne 93110 Rosny-Sous-Bois

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Adresse électronique :
veronique-martin@alda-majuscule.com

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

Tél : 01 41 58 54 54

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) : 383 465 259 00059

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : SAS

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

Oui

Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des [articles L. 2113-12, L. 2113-13](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée (article L. 5213-13 du code du travail) ou structures équivalentes	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adresse internet :- Renseignements nécessaires pour y accéder :
2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) ou structures équivalentes	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adresse internet :- Renseignements nécessaires pour y accéder :

		Envoyé en préfecture le 30/10/2025 <small>Reçu en préfecture le 30/10/2025</small> S2LO <small>Publié le 30/10/2025</small> <small>ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR</small>
3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) ou structures équivalentes	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder : 	
4.. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder : 	

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

- 1. *Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :*

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

- 2. *Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :*

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel : 383 465 259 RCS BOBIGNY

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14 du code de la commande publique](#)) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 1/1/2022 au 31/12/2022	Exercice du 1/1/2023 au 31/12/2023	Exercice du 1/1/2024 au 31/12/2024
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	14 774 460 €	18 363 505 €	17 872 347 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	100 %	100 %	100 %

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).

(*Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicité sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.*)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

Article 5.1 du règlement de la consultation

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'[article R. 2142-3](#) du code de la commande publique auquel l'[article R. 2342-2](#) renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

- (*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.
(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.
(**) Pour les groupements conjoints.
(***) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays figurant dans la liste des [ICD](#).

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID: 092-219200466-20251029-DEC2025-256-AR

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

Greffre du Tribunal de Commerce de Bobigny

1-13 Rue Michel de L'Hospital
93008 Bobigny Cedex

N° de gestion 2014B06601

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**
à jour au 24 juillet 2025**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

Immatriculation au RCS, numéro	383 465 259 R.C.S. Bobigny
Date d'immatriculation	27/08/2014
Transfert du	R.C.S. de Créteil en date du 01/06/2014
Dénomination ou raison sociale	A L D A
Nom de domaine du ou des sites Internet	www.mapapeteriescolaire.com www.scolaplus.net www.interburo.net
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	240 001,00 Euros
Adresse du siège	Zac de la Garenne Rue Diderot 93110 Rosny-sous-Bois
Durée de la personne morale	Jusqu'au 29/10/2090
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**Président**

Nom, prénoms	ORLANDO Enrico
Date et lieu de naissance	Le 15/11/1936 à NAPLES (ITALIE)
Nationalité	Française
Domicile personnel	65b Rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret

Directeur général

Dénomination	PAK
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	22 Rue Alexandre Parodi 75010 Paris 10e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro	410 313 944 RCS Paris

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	AVENTY AUDIT
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	46 Rue de Provence 75009 Paris 9e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro	800 289 472 Paris

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	B.H. CONSEILS
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	16 Rue Félix Faure 75015 Paris 15e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro	384 984 035 RCS Paris

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Zac de la Garenne Rue Diderot 93110 Rosny-sous-Bois
Nom commercial	INTERBURO SCOLAPLUS
Enseigne	ALDA

Greffre du Tribunal de Commerce de Bobigny

1-13 Rue Michel de L'Hospital
93008 Bobigny Cedex

N° de gestion 2014B06601

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

Activité(s) exercée(s)

Achat vente et négoce de tous matériels machines et fournitures de bureau, achat, vente et le négoce d'outils matériels, matériaux et supports informatiques et la fourniture d'une assistance technique. Le négoce de matériel technique ou technologique ; le stockage pour compte de tiers.

Date de commencement d'activité

01/01/1991

Origine du fonds ou de l'activité

Apport partiel d'actif

Précédent exploitant

Dénomination

LES SERVICES PECO SA

Mode d'exploitation

Exploitation directe

IMMATRICULATION HORS RESSORT

R.C.S. Beauvais

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 27/08/2014

La société ne conserve aucune activité à son ancien siège Date d'effet
01-06-2014

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

Allianz IARD, dont le siège social est situé au 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense, atteste que :

Nom du souscripteur ALDA

Adresse : N° 1 Rue/Bd/Ay RUE DIDEROT

Rés., Bât., Esc.,

Code postal 93110 Commune ROSNY SOUS BOIS

est titulaire d'un contrat n° 58708414 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison des dommages garantis causés aux tiers, du fait des activités déclarées aux Dispositions particulières à savoir :

COMMERCE DE GROS DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX

COMMERCE DE GROS DE EQUIPEMENTS DE BUREAUX ET DE EQUIPEMENTS SCOLAIRES



Le souscripteur agit tant pour son compte que celui de la Société ALDA BEAUVAIS - ALDA MAGNY EN VEXIN

Les principales garanties acquises au titre du contrat sont les suivantes :

Responsabilité civile Exploitation

NATURE DES DOMMAGES	MONTANTS DES GARANTIES PAR SINISTRE
Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels) dont :	10.000.000 €
- Dommages matériels et Immatériels consécutifs	2.500.000 €
• Dommages aux biens remis/confiés	100.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	300.000 €
Faute inexcusable	1.000.000 €
Par année d'assurance	



ADM00239 - V07/23 - Imp08/24 - Création graphique Allianz

Responsabilité civile Professionnelle

NATURE DES DOMMAGES	MONTANTS DES GARANTIES PAR ANNÉE D'ASSURANCE
Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels) dont :	2.500.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	300.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs aux biens, objets et documents remis	0 €
- faites un choix - <input type="checkbox"/>	



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.867.200 €
Société anonyme au capital de 681.879.255 €
40 234 962 RCS Nanterre
TVA : FR88 340 234 962

1 cours Michelet - CS 20054 - 92076 Paris La Défense Cedex

Fonds Michel - CS 3005
542 110 291 BGS Nancy

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991 967 200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Brasileiro Cedex

Entreprises régies par le Code

1 cours Michelet - CS 30051
33075 Toulouse Cedex 1

92076 Paris La

Responsabilité civile Après livraison

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR



**MONTANTS DES
GARANTIES PAR ANNÉE
D'ASSURANCE**

Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels) dont :	2.500.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	2.500.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	300.000 €

NATURE DES DOMMAGES	MONTANTS DES GARANTIES PAR ANNÉE D'ASSURANCE	SEUIL D'INTERVENTION EN RECOURS
Défense pénale et recours suite à accident	500.000 €	300 €

La présente attestation est délivrée, pour la période du 0,1|0,1|2,0,2,5 au 3,1|1,2|2,0,2,5, sous réserve du règlement de la cotisation émise ou à émettre.

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à COMPIEGNE, le 0,9|0,1|2,0,2,5

ASSURANCES
CHARTON GUERRIER
122 rue d'Amiens
77260 COMPIEGNE
Tél : 03.44.21.11.66 - Fax : 03.44.20.01.78
N° ORIAS : 09046999 - 09047160
RCS Compiègne 529 622 682

REFS3628 - V07/20 - Crédit : Pralon Graphic



ADM00239 - V07/23 - Imp08/24 - Crédit : Pralon Graphic Allianz



Allianz Vie

Société anonyme au capital de 681.879.255 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances

1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance Certificate number : 18972855

La société désignée ci-dessous *The company named below :*

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company :*
SAS ALDA

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment :*
RUE DIDEROT
93110 ROSNY-SOUS-BOIS

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number) :* 383465259

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance Date of issue : 13/03/2025

Service gestionnaire *The administrative service :*
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES BOBIGNY
EQUIPE IFU
7 RUE HECTOR BERLIOZ
93009 BOBIGNY CEDEX

Tél. : 0188509100

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

**MAJUSCULE**

Déclaration sur l'honneur

(Selon dispositions Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, Code du Travail et Code de Sécurité Sociale)

Je déclare sur l'honneur

I - ne pas être sous le coup d'une interdiction d'accès à la commande publique visée à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 :

1° Les personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-34 à 222-40, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-2-4, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du Code Pénal, aux articles 1741 à 1743, 1746 ou 1747 du code général des impôts et pour les marchés publics qui ne sont pas des marchés publics de défense ou de sécurité aux articles 225-4-1 et 225-4-7 du Code Pénal, ou pour recel de telles infractions, ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d'un autre Etat membre de l'Union européenne.

La condamnation définitive pour l'une de ces infractions ou pour recel d'une de ces infractions d'un membre de l'organe de gestion, d'administration, de direction ou de surveillance ou d'une personne physique qui détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle d'une personne morale entraîne l'exclusion de la procédure de passation des marchés publics de cette personne morale, tant que cette personne physique exerce ces fonctions.

Sauf lorsque la peine d'exclusion des marchés publics a été prononcée pour une durée différente par une décision de justice définitive, l'exclusion de la procédure de passation des marchés publics au titre du présent 1° s'applique pour une durée de cinq ans à compter du prononcé de la condamnation ;

2° Les personnes qui n'ont pas souscrit les déclarations leur incomitant en matière fiscale ou sociale ou n'ont pas acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles dont la liste est fixée par voie réglementaire.

Toutefois, l'exclusion mentionnée au présent 2° n'est pas applicable aux personnes qui, avant la date à laquelle l'acheteur se prononce sur la recevabilité de leur candidature, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, acquitté lesdits impôts, taxes, contributions et cotisations ou constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement, ou, à défaut, conclu un accord contraignant avec les organismes chargés du recouvrement en vue de payer les impôts, taxes, contributions ou cotisations, ainsi que les éventuels intérêts échus, pénalités ou amendes, à condition qu'elles respectent cet accord ;

3° Les personnes :

a) Soumises à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du Code de Commerce ou faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

b) Qui font l'objet, à la date à laquelle l'acheteur se prononce sur la recevabilité de leur candidature, d'une mesure de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du Code de Commerce, ou d'une mesure équivalente prévue par un droit étranger ;

c) Admises à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de Commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, qui ne justifient pas avoir été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ; (si habilitée à poursuivre apporter la preuve par copie du jugement)

4° Les personnes qui :

FOURNITURES DE BUREAU-FOURNITURES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

WWW.ALDA-MAJUSCULE.COM

ZAC de la Garenne – Rue Diderot • 93110 ROSNY SOUS BOIS •

TÉLÉPHONE : 01 41 58 54 54 - TÉLÉCOPIE : 01 41 58 54 55

SAS au capital de 2400001€ - RCS Bobigny 383 465 259

Siret n° 383465 259 00059- Ape 4665 z

a) Ont été sanctionnées pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du Travail ou qui ont été condamnées au titre de l'article L. 1146-1 du même Code ou de l'article 225-1 du Code Pénal ;

b) Au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du marché public, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du Code du Travail ;

c) Ont été condamnées au titre du 5° de l'article 131-39 du Code Pénal ou qui sont des personnes physiques condamnées à une peine d'exclusion des marchés publics.

Sauf lorsque la peine d'exclusion des marchés publics a été prononcée pour une durée différente fixée par une décision de justice définitive, l'exclusion prévue au présent 4° s'applique pour une durée de trois ans à compter la date de la décision ou du jugement ayant constaté la commission de l'infraction.

Toutefois, l'exclusion mentionnée au présent 4° n'est pas applicable à la personne qui établit :

- soit qu'elle n'a pas fait l'objet d'une peine d'exclusion des marchés publics inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire en application de l'article 775-1 du Code de Procédure Pénale, qu'elle a régularisé sa situation, qu'elle a réglé l'ensemble des amendes et indemnités dues, qu'elle a collaboré activement avec les autorités chargées de l'enquête, qu'elle a, le cas échéant, réalisé ou engagé la régularisation de sa situation au regard de l'obligation de négociation de l'article L. 2242-5 du Code du Travail, et, enfin, qu'elle a pris des mesures concrètes de nature à prévenir la commission d'une nouvelle infraction pénale ou d'une nouvelle faute ;

- soit que la peine d'exclusion des marchés publics n'est pas opposable du fait de l'obtention d'un sursis en application des articles 132-31 ou 132-32 du Code Pénal, d'un ajournement du prononcé de la peine en application des articles 132-58 à 132-62 du Code Pénal ou d'un relèvement de peine en application de l'article 132-21 du Code Pénal ou des articles 702-1 ou 703 du Code de Procédure Pénale ;

5° Les personnes qui font l'objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L. 8272-4 du Code du Travail.

Toutefois, l'exclusion mentionnée au présent 5° n'est pas applicable à la personne qui établit qu'elle n'a pas fait l'objet d'une peine d'exclusion des marchés publics inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire en application de l'article 775-1 du Code de Procédure Pénale, qu'elle a régularisé sa situation, qu'elle a réglé l'ensemble des amendes et indemnités dues, qu'elle a collaboré activement avec les autorités chargées de l'enquête, et qu'elle a pris des mesures concrètes de nature à prévenir la commission d'une nouvelle infraction pénale ou d'une nouvelle faute.

6° ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du Code du Travail ;

7° ne pas faire l'objet d'une interdiction en application des articles L5224-2 et L8256-3 du Code du Travail

8° que je suis en règle au regard des [articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail](#) concernant l'emploi des travailleurs handicapés

II - que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

- Le cas échéant, le jugement de redressement judiciaire institué par l'article L. 631-1 du Code de Commerce, ou une procédure équivalente régie par un droit étranger, prouvant que je suis habilité à poursuivre mes activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public

Je m'engage à fournir,

- à la première demande du Maître d'ouvrage, avant la conclusion du contrat et tous les six mois jusqu'à la fin de son exécution, les attestations et certificats visés à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics et/ou au Code du Travail (attestations de déclaration et paiement des obligations fiscales et sociales, preuves du respect des obligations mentionnées aux articles L1221-10 à L1221-12, L3243-1 & 2, D8222-5, D8222-7 & 8 D8254-2 & 3, et R3243-1 & 2 du Code du Travail, et de l'article L 243-15 du Code de Sécurité Sociale) et/ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France

- le cas échéant, le jugement de redressement judiciaire institué par l'article L. 631-1 du Code de Commerce, ou une procédure équivalente régie par un droit étranger, prouvant que je suis habilité à poursuivre mes activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public

- avant le début de détachement éventuel de salariés (dans les conditions mentionnées aux articles L. 1262-1 et L. 1262-2), la preuve que je me suis acquitté des obligations mentionnées aux I et II de l'article L. 1262-2-1 du Code du Travail ;

FOURNITURES DE BUREAU-FOURNITURES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

WWW.ALDA-MAJUSCULE.COM

ZAC de la Garenne – Rue Diderot • 93110 ROSNY SOUS BOIS •

TÉLÉPHONE : 01 41 58 54 54 - TÉLÉCOPIE : 01 41 58 54 55

SAS au capital de 2400001€ - RCS Bobigny 383 465 259

Siret n° 383465 259 00059- Ape 4665 z

- pour les ouvrages soumis à obligation, à la première demande du Maître d'ouvrage, avant la conclusion du contrat, la passation d'un contrat d'assurance couvrant la responsabilité décennale pouvant être engagée sur le fondement de la présomption établie par les articles 1792 et suivants du Code Civil.

A Rosny-sous-Bois , Le 06 mai 2025

<u>Nom et qualité du signataire (lisibles)</u>	<u>Cachet de l'entreprise et Signature</u>
M. Enrico ORLANDO..... Président	

Une déclaration par membre : le mandataire et l'ensemble des cotraitants (et chacun des sous-traitants dont le signataire demande à bénéficier des capacités).

Cette déclaration doit être complétée par :

- des renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du signataire,
- des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager.

En cas de fausse déclaration, le marché pourra être résilié aux torts et risques du titulaire.

Nota : il appartient au titulaire de faire ce contrôle pour ses propres sous-traitants de rang 1 et ainsi de suite dans la chaîne de sous-traitance.

FOURNITURES DE BUREAU-FOURNITURES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

WWW.ALDA-MAJUSCULE.COM

ZAC de la Garenne – Rue Diderot • 93110 ROSNY SOUS BOIS •

TÉLÉPHONE : 01 41 58 54 54 - TÉLÉCOPIE : 01 41 58 54 55

SAS au capital de 2400001€ - RCS Bobigny 383 465 259

Siret n° 383465 259 00059- Ape 4665 z

URSSAF ILE DE FRANCE
93518 Montreuil Cedex

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR



A MONTREUIL, le 28/08/2025

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 383465259

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

M3LG5MOHCCYB97L

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS ALDA
ZAC DE LA GARENNE
1 RUE DIDEROT
93110 ROSNY SOUS BOIS

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Didier MALRIC



Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

CODE DE SÉCURITÉ

M3LG5MOHCCYB97L

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS ALDA
ZAC DE LA GARENNE
1 RUE DIDEROT
93110 ROSNY SOUS BOIS

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 28 salariés,
- pour une masse salariale de 103645 euros,
- au titre du mois de juillet 2025,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
PAE DU HAUT DE VILLE 23 RUE HYPPOLITE BAYARD	60000 BEAUVAIS 38346525900067
ZAC DE LA GARENNE 1 RUE DIDEROT	93110 ROSNY SOUS BOIS 38346525900059

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/07/2025.

Fait à : MONTREUIL
le : 28/08/2025

Le Directeur, Didier MALRIC

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



Ville de Malakoff

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

Ville de Malakoff
1 place du 11 novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

B - Objet de la consultation

Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (*en cas de non allotissement*) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour le lot n°..... ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public (*en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.*

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

- Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

ALDA

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

Rue Diderot-ZAC de la Garenne 93110 Rosny-Sous-Bois

- Adresse électronique :

veronique-martin@alda-majuscule.com

- Numéros de téléphone et de télécopie :

Tél : 01 41 58 54 54

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) : 383 465 259 00059

- Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (**)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



origine du candidat issu d'un répertoire

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (*) ;
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne

(applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

■ Adresse électronique :

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.



Ville de Malakoff

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Fourniture et livraison fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

[View Details](#) | [Edit Details](#) | [Delete](#) | [Print](#) | [Email](#)

NOTIFIE LE / /

Ville de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
4 - Dispositions générales	5
4.1 - Objet	5
4.2 - Mode de passation	5
4.3 - Forme de contrat.....	5
5 - Prix.....	5
6 - Durée de l'accord-cadre	5
7 - Paiement.....	6
8 - Avance.....	7
9 - Nomenclature(s)	7
10 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Ville de Malakoff

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances:
Madame Jaqueline Belhomme, Maire de Malakoff

Ordonnateur : Madame Jaqueline Belhomme, Maire de Malakoff

Comptable assignataire des paiements : Madame Chantal CAVAUD, Trésorière comptable, 18 rue Victor Hugo 92120 MONTROUGE

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	

Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
l'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Date et signature originales

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture et livraison de fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1^o et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1^o, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

La Ville se réserve le droit de commander des fournitures ne figurant pas dans le bordereau des prix, mais contenus dans le ou les catalogue(s) fourni(s) par le titulaire à l'appui de son offre.

Le prix de chaque article est le prix hors taxe figurant au catalogue public minoré du taux de remise indiqué en annexe 1 de l'acte d'engagement.

Le taux de remise contractuel applicable est fixe pour toute la durée du marché.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Désignation	Maximum annuel HT
Fournitures de bureau, fournitures scolaires et pour activités manuelles	215 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

6 - Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de **1 an**. Il prend effet à compter de sa date de notification.

Conformément aux dispositions des articles L.2112-5 et R.2112-4 et des articles L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique, le marché pourra être reconduit tacitement 1 fois. La durée de la période de reconduction est **de 1 an**. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de **2 ans**.

(1) Date et signature originales

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. En cas de non-reconduction du marché par décision du Pouvoir Adjudicateur, le Titulaire ne saura prétendre au paiement d'indemnités.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur¹ :

(1) Date et signature originales

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON

- OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code	Code	Code
30192000-1	Fournitures de bureau			

(1) Date et signature originales

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

.....

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

.....
.....

- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....
.....

- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
 sous-traitant

A
Le

Signature¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE 1

REMISE TARIF GENERAL PUBLIC /CATALOGUE

Fourniture et livraison De fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

L'entreprise s'engage à appliquer un taux de remise de.....% sur le tarif général public sur l'ensemble du catalogue

Ce taux de remise sera valable pendant toute la durée de l'accord-cadre.

ANNEXE 1 - Bis AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

LISTE DES ÉCHANTILLONS A FOUNIR

LOT N°3 : Fournitures de bureau, fournitures scolaires et pour activités manuelles

N° Article BPU	Désignation	Quantité demandée
N°prix	CAHIERS, AGENDA, BLOC NOTES	
3.4	PIQ 32P 17X22 SECAIL 2,5MM 90G	1
3.5	PIQ 32P 17X22 SEYES 3MM 90G	1
3.13	PIQ 48P 17X22 SEYES 90G	1
3.31	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES BLEU	1
3.48	CAH BROUILLON 48P 17X22	1
3.50	CAH DESSIN 32P 17X22 UNI 90G	1
3.51	CAH DESSIN 48P 24X32 UNI 120G	1
	STYLOS, CRAYONS	

3.67	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE BLEU	Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Reçu en préfecture le 30/10/2025 Publié le
3.68	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE VERT	ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR
3.73	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE ROUGE	1
3.74	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE NOIR	1
3.75	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE BLEU	1
3.76	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE VERT	1
	PETIT MATERIEL	
3.88	BATON COLLE STICK 21G	1
3.95	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 20x28	1
3.97	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI BLEU	1
3.100	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI BLEU	1
3.105	SURLIGNEUR JAUNE	1
3.106	SURLIGNEUR ROSE	1

3.107	SURLIGNEUR VERT	Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Reçu en préfecture le 30/10/2025 Publié le
3.113	AGRAFEUSE PINCE 24/6 26/6	ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR
3.119	BLOC NOTE REPOSITIONNABLE 100FEUILLES 75X75	1
3.120	RL ADHESIF INVISIBLE 19X33M	1
3.127	CISEAUX AMBIDEXTRE 17CM	1
3.131	COMPAS A BAGUE + CRAYON	1
3.132	REGLE PLATE 30CM INCASSABLE	1
	ACTIVITES MANUELLES	
3.188	GOMMETTES ASSORTIMENT FANTAISIE	1
3.194	ETUI 10FEUTRE DOUBLE POINTE	1
3.195	ETUI 12 CRAYONS COULEUR ASS	1
3.202	LOT 10 PINCEAUX COLLE PM PLAST	1
3.203	PINCEAU POIL NATUREL N° 10	1

3.204	PINCEAU POIL NATUREL N° 16	Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Reçu en préfecture le 30/10/2025 Publié le
3.208	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROSE	ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR 1

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet : Fourniture et livraison d'enveloppes, papiers, fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Personne morale : Mairie de Malakoff

N° Prix	Libellé	Marque/série/références/page catalogue	Démarche environnementale : ce produit dispose-t-il d'une norme ou label écologique ? Le cas échéant, le mentionner	Articles issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées Répondre par oui ou par non	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
Fournitures de bureau, fournitures scolaires et pour activités manuelles					
3.1	CAHIERS, AGENDA, BLOC NOTES AGENDA SCOLAIRE 80P 17x22 à l'unité :				
3.2	ALBUM DESSIN 48P 24x32 UNI 70G à l'unité :				
3.3	ALBUM DESSIN 96P 24x32 UNI 70G à l'unité :				
3.4	PIQ 32P 17X22 SECAIL 2,5MM 90G à l'unité :				
3.5	PIQ 32P 17X22 SEYES 3MM 90G à l'unité :				
3.6	PIQ 32P 17X22 SEYES 4MM 90G à l'unité :				
3.7	PIQ 32P COUV PP 17X22 SEY BLEU à l'unité :				
3.8	PIQ 32P COUV PP 17X22 SEY JNE à l'unité :				
3.9	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY INC à l'unité :				
3.10	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY JNE à l'unité :				
3.11	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY RGE à l'unité :				
3.12	PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY VERT à l'unité :				
3.13	PIQ 48P 17X22 SEYES 90G à l'unité :				
3.14	PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY JNE à l'unité :				
3.15	PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY RGE à l'unité :				
3.16	PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY VRT à l'unité :				
3.17	PIQ 48P COUV PP A4 SEY BLEU à l'unité :				

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

3.18	PIQ 48P COUV PP A4 SEY JNE à l'unité :				
3.19	PIQ 48P COUV PP A4 SEY RGE à l'unité :				
3.20	PIQ 48P COUV PP A4 SEY VRT à l'unité :				
3.21	PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY BLEU à l'unité :				
3.22	PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY RGE à l'unité :				
3.23	PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY VERT à l'unité :				
3.24	PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY BLEU à l'unité :				
3.25	PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY INC à l'unité :				
3.26	PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY VRT à l'unité :				
3.27	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY BLEU à l'unité :				
3.28	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY INC à l'unité :				
3.29	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY JNE à l'unité :				
3.30	PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY RGE à l'unité :				
3.31	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES BLEU à l'unité :				
3.32	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES INCOL à l'unité :				
3.33	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES JAUNE à l'unité :				
3.34	PIQ 96P COUV PP A4 SEYES ROUGE à l'unité :				
3.35	SPIRALE 180P A4 SEYES ROUGE à l'unité :				
3.36	SPIRALE 180P A4 SEYES VERT à l'unité :				
3.37	SPIRALE 180P A4 SEYES BLEU à l'unité :				
3.38	SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX ROUGE à l'unité :				
3.39	SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX VERT à l'unité :				
3.40	SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX BLEU à l'unité :				
3.41	SPIRALE 180P 17x22 SEYES ROUGE à l'unité :				
3.42	SPIRALE 180P 17x22 SEYES VERT à l'unité :				
3.43	SPIRALE 180P 17x22 SEYES BLEU à l'unité :				
3.44	SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX ROUGE à l'unité :				
3.45	SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX VERT				

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025



Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

	à l'unité :			
3.46	SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX BLEU à l'unité :			
3.47	CAH BROUILLON 96P 17X22 à l'unité :			
3.48	CAH BROUILLON 48P 17X22 à l'unité :			
3.49	CAH POESIE 48P (SEY/UNI) 17x22 à l'unité :			
3.50	CAH DESSIN 32P 17X22 UNI 90G à l'unité :			
3.51	CAH DESSIN 48P 24X32 UNI 120G à l'unité :			
3.52	CAH DESSIN 96P 24X32 UNI 120G à l'unité :			
3.53	CAH LIAISON 48P PP 17X22 SEYES à l'unité :			
3.54	CAH TEXT PP 124P 17X22 SEY 90G à l'unité :			
3.55	CARNET PIQ 96P 11X17 5X5 70G à l'unité :			
3.56	CARNET PIQ 96P 11X17 SEY 90G à l'unité :			
3.57	BLOC 40P DESSIN 160G 24X32 UNI à l'unité :			
3.58	BLOC 50F CALQUE 90G A4 à l'unité :			
3.59	BLOC STENO SPIR 180P A5 UNI à l'unité :			
3.60	BLOC STENO SPIR 180P A4 UNI PETITS CARREAUX à l'unité :			
3.61	BLOC STENO SPIR 180P A5 PETITS CARREAUX à l'unité :			
3.62	BLOC A5 AUTOCOPIANT NUMEROTE à l'unité :			
3.63	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 mm à l'unité : LE SAC			
3.64	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 x 10 mm à l'unité : LE SAC			
3.65	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 100 mm à l'unité : LE SAC			
3.66	SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 40 MM à l'unité : LE SAC			
STYLOS, CRAYONS				
3.67	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE BLEU à l'unité :			
3.68	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE VERT à l'unité :			
3.69	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE ROUGE à l'unité :			
3.70	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE NOIR à l'unité :			
3.71	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE BLEU à l'unité :			
3.72	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE VERT			

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

	à l'unité :			
3.73	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE ROUGE à l'unité :			
3.74	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE NOIR à l'unité :			
3.75	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE BLEU à l'unité :			
3.76	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE VERT à l'unité :			
3.77	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE ROUGE à l'unité :			
3.78	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE NOIR à l'unité :			
3.79	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE BLEU à l'unité :			
3.80	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE VERT à l'unité :			
3.81	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE ROUGE à l'unité :			
3.82	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE NOIR à l'unité :			
3.83	MARQUEUR PERMANENT ENCRE NOIRE POINTE BISEAUTEE à l'unité :			
3.84	MARQUEUR PERMANENT ENCRE ROUGE POINTE BISEAUTEE à l'unité :			
3.85	MARQUEUR PERMANENT ENCRE BLEU POINTE BISEAUTEE à l'unité :			
3.86	MARQUEUR PERMANENT ENCRE VERTE POINTE BISEAUTEE à l'unité :			
PETIT MATERIEL				
3.87	BATON COLLE STICK 8G à l'unité :			
3.88	BATON COLLE STICK 21G à l'unité :			
3.89	BATON COLLE STICK 25G à l'unité :			
3.90	BATON COLLE STICK 36G à l'unité :			
3.91	BATON COLLE STICK 40G à l'unité :			
3.92	BIDON COLLE 2L BLANC VINYL à l'unité :			
3.93	BIDON COLLE 5L BLANC VINYL à l'unité :			
3.94	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 19x26 à l'unité :			
3.95	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 20x28 à l'unité :			
3.96	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 21x26,5 à l'unité :			
3.97	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI BLEU à l'unité :			
3.98	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI NOIR à l'unité :			
3.99	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI ROUGE			

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025



Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

	à l'unité :			
3.100	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI BLEU à l'unité :			
3.101	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI VERT à l'unité :			
3.102	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI NOIR à l'unité :			
3.103	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI ROUGE à l'unité :			
3.104	SURLIGNEUR ORANGE à l'unité :			
3.105	SURLIGNEUR JAUNE à l'unité :			
3.106	SURLIGNEUR ROSE à l'unité :			
3.107	SURLIGNEUR VERT à l'unité :			
3.108	SURLIGNEUR BLEU à l'unité :			
3.109	TAILLE CRAYON 2 USAGES METAL + RESERVE à l'unité :			
3.110	TAILLE-CRAYONS METAL 1 USAGE à l'unité :			
3.111	FLACON 20ML CORRECTEUR LIQUIDE à l'unité :			
3.112	CORRECTEUR EN RUBAN 5MMX6M à l'unité :			
3.113	AGRAFEUSE PINCE 24/6 26/6 à l'unité :			
3.114	AGRAFEUSE PINCE BB 8/4 à l'unité :			
3.115	BTE 1000 AGRAFE 24/6 <i>La boite :</i>			
3.116	BTE 1000 AGRAFE 26/6 <i>La boite :</i>			
3.117	BTE 1000 AGRAFE 8/4 <i>La boite :</i>			
3.118	PASTILLE DE PATE ADHESIVE REPOSITIONNABLE SANS TACHE à l'unité :			
3.119	BLOC NOTE REPOSITIONNABLE 100FEUILLES 75X75 à l'unité :			
3.120	RL ADHESIF INVISIBLE 19X33M à l'unité :			
3.121	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP+DEV 50MMX20,3M à l'unité :			
3.122	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP 50MMX20,3M à l'unité :			
3.123	ROULEAU POLYPROPYLENE HAVANE 50MMX20,3M à l'unité :			
3.124	BTE 100 TROMBONE 25MM BOUT CHEVRON <i>La boite :</i>			
3.125	BTE 100 ATT PARIS 16MM <i>La boite :</i>			
3.126	BTE 100 ATT PARIS 25MM <i>La boite :</i>			

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

3.127	CISEAUX AMBIDEXTRE 17CM à l'unité :				
3.128	CISEAUX DROITIER 13CM à l'unité :				
3.129	CISEAUX BOUT POINTU 13CM à l'unité :				
3.130	CISEAUX BOUT ROND 13CM DROITIER à l'unité :				
3.131	COMPAS A BAGUE + CRAYON à l'unité :				
3.132	REGLE PLATE 30CM INCASSABLE à l'unité :				
3.133	DOUBLE DECIMETRE INCASSABLE à l'unité :				
3.134	EQUERRE CRISTAL 16CM GR 60D à l'unité :				
3.135	EQUERRE CRISTAL 21CM GR 60D à l'unité :				
3.136	BTE 100POCH /PLASTIF A4 100M <i>La boite :</i>				
3.137	BTE 100POCH /PLASTIF A4 125M <i>La boite :</i>				
3.138	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 BLEU à l'unité :				
3.139	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 JAUNE à l'unité :				
3.140	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 ROUGE à l'unité :				
3.141	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 VERT à l'unité :				
3.142	CHEM 3RAB ELAST CARTE BLEU à l'unité :				
3.143	CHEM 3RAB ELAST CARTE JAUNE à l'unité :				
3.144	CHEM 3RAB ELAST CARTE ROUGE à l'unité :				
3.145	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 JAUNE à l'unité :				
3.146	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 NOIR à l'unité :				
3.147	CHEMIS 3RAB ELAST CL 17X22 ASS à l'unité :				
3.148	BTE 100 SOUS CHEMISE 170g <i>La boite :</i>				
3.149	BTE 100 SOUS CHEMISE 60g <i>La boite :</i>				
3.150	CLAS 2ANN D30 17X22 ASS à l'unité :				
3.151	CLAS A LEVIER A4 PP DOSS ROUGE à l'unité :				
3.152	CLAS PP 4ANN D16 A4 BLEU à l'unité :				
3.153	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 BLEU à l'unité :				
3.154	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 JNE				

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025



Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

	à l'unité :			
3.155	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 NOIR à l'unité :			
3.156	CLASSEUR 4ANN D30 A4 BLEU à l'unité :			
3.157	CLASSEUR 4ANN D30 A4 JAUNE à l'unité :			
3.158	CLASSEUR 4ANN D30 A4 NOIR à l'unité :			
3.159	CLASSEUR 4ANN D70 A4 BLEU à l'unité :			
3.160	CLASSEUR 4ANN D70 A4 JAUNE à l'unité :			
3.161	CLASSEUR 4ANN D70 A4 NOIR à l'unité :			
3.162	JEU 12INTER CART LUST 220G A4+ à l'unité :			
3.163	JEU 12 INTER CART LUST 220G A4 à l'unité :			
3.164	JEU 12 INTERC CART 170G A4 à l'unité :			
3.165	JEU 8 INTERC CARTE 170G A4 à l'unité :			
3.166	JEU 6 INTER CART LUST 220G A4+ à l'unité :			
3.167	JEU 6 INTER CARTE 170G A4 à l'unité :			
3.168	JEU 6 INTER CARTE LUST 220G A4 à l'unité :			
3.169	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 JNE à l'unité :			
3.170	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 RGE à l'unité :			
3.171	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 VRT à l'unité :			
3.172	P-CAHIER PVC 21/100 24X32 INC à l'unité :			
3.173	P-CAHIER PVC 21/100 A4 INCOLOR à l'unité :			
3.174	P-CAHIER PVC 21/100 A4 JAUNE à l'unité :			
3.175	P-CAHIER PVC 21/100 A4 ROUGE à l'unité :			
3.176	P-CAHIER PVC 21/100 A4 VERT à l'unité :			
3.177	PROTEGE DOCUMENT PP 100V ROUGE à l'unité :			
3.178	PROTEGE DOCUMENT PP 160V NOIR à l'unité :			
3.179	PROTEGE DOCUMENT PP 200V BLEU à l'unité :			
3.180	PROTEGE DOCUMENT PP 40V NOIR à l'unité :			
3.181	PROTEGE DOCUMENT PP 60V BLEU à l'unité :			

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

3.182	PARAPHEUR 18 COMPARTIMENTS NOIR à l'unité :				
3.183	BOITE DE 100 POCHETTES DE PLASTIFICATIONS BADGE/CARTE 64X95 mm 125 MICRONS La boite :				
	ACTIVITES MANUELLES				
3.184	GOMMETTES FORME RONDE pochette :				
3.185	GOMMETTES FORME TRIANGLE pochette :				
3.186	GOMMETTES FORME RECTANGLE pochette :				
3.187	GOMMETTES FORME CARRE pochette :				
3.188	GOMMETTES ASSORTIMENT FANTAISIE pochette :				
3.189	CRAYON GRAPH ORDINAIRE HB La boite :				
3.190	GOMME BLANCHE à l'unité :				
3.191	BTE 12 PASTEL COULEUR ASSORTIE La boite :				
3.192	BTE 12 PASTIL GOUACHE 30MM ASSORTIE La boite :				
3.193	COFF 12POT 50ML VERNIS VITRAIL coffret :				
3.194	ETUI 10FEUTRE DOUBLE POINTE ETUI :				
3.195	ETUI 12 CRAYONS COULEUR ASS ETUI :				
3.196	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLANC à l'unité :				
3.197	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLEU à l'unité :				
3.198	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ROSE à l'unité :				
3.199	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP NOIR à l'unité :				
3.200	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ORANGE à l'unité :				
3.201	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP JAUNE à l'unité :				
3.202	LOT 10 PINCEAUX COLLE PM PLAST LOT :				
3.203	PINCEAU POIL NATUREL N°10 à l'unité :				
3.204	PINCEAU POIL NATUREL N°16 à l'unité :				
3.205	MARQUEUR METALLIQUE PM ARGENT à l'unité :				
3.206	MARQUEUR METALLIQUE PM OR à l'unité :				
3.207	PATE A MODELER EN PAIN 350G BLEU à l'unité :				
3.208	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROSE à l'unité :				

3.209	PATE A MODELER EN PAIN 350G VERT à l'unité :				
3.210	PATE A MODELER EN PAIN 350G ORANGE à l'unité :				
3.211	PATE A MODELER EN PAIN 350G JAUNE à l'unité :				
3.212	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROUGE à l'unité :				
3.213	PAPIER format 21x29,7 grammage 120 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.214	PAPIER format 21x29,7 grammage 200 blanc <i>Feuille :</i>				
3.215	PAPIER format 21x29,7 grammage 270 blanc <i>Feuille :</i>				
3.216	PAPIER format 21x29,7 grammage 150 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.217	PAPIER format 21x29,7 grammage 100 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.218	PAPIER format 24x32 grammage 160 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.219	PAPIER format 24x32 grammage 240 blanc <i>Feuille :</i>				
3.220	PAPIER format 25x35 grammage 130 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.221	PAPIER format 29,7x42 grammage 90 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.222	PAPIER format 29,7x42 grammage 200 blanc <i>Feuille :</i>				
3.223	PAPIER format 40x60 grammage 90 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.224	PAPIER format 50x35 grammage 240 blanc <i>Feuille :</i>				
3.225	PAPIER format 50x65 grammage 200 blanc <i>Feuille :</i>				
3.226	PAPIER format 50x65 grammage 130 noir <i>Feuille :</i>				
3.227	PAPIER format 50x65 grammage 160 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.228	PAPIER format 50x70 blanc <i>Feuille :</i>				
3.229	PAPIER format 50x70 grammage 210 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.230	PAPIER format 50x70 grammage 300 divers coloris <i>Feuille :</i>				
3.231	PAPIER format 60x80 grammage 85 divers coloris <i>Feuille :</i>				

Objet : Fourniture et livraison d'enveloppes, papiers, fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Personne morale : Mairie de Malakoff

N°	Prix	Libellé	Unité	Quantités Prévues	Prix Unitaire/ Forfait H.T.	Montant H.T.
Fournitures de bureau et de matériels scolaires						
3.1		CAHIERS, AGENDA, BLOC NOTES				
3.2		AGENDA SCOLAIRE 80P 17x22	u	40,000		
3.3		ALBUM DESSIN 48P 24x32 UNI 70G	u	10,000		
3.4		ALBUM DESSIN 96P 24x32 UNI 70G	u	10,000		
3.5		PIQ 32P 17X22 SECAIL 2,5MM 90G	u	450,000		
3.6		PIQ 32P 17X22 SEYES 3MM 90G	u	450,000		
3.7		PIQ 32P COUV PP 17X22 SEY BLEU	u	450,000		
3.8		PIQ 32P COUV PP 17X22 SEY JNE	u	450,000		
3.9		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY INC	u	450,000		
3.10		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY JNE	u	450,000		
3.11		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY RGE	u	450,000		
3.12		PIQ 48P COUV PP 17X22 SEY VERT	u	450,000		
3.13		PIQ 48P 17X22 SEYES 90G	u	450,000		
3.14		PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY JNE	u	450,000		
3.15		PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY RGE	u	450,000		
3.16		PIQ 48P COUV PP 24X32 SEY VRT	u	450,000		
3.17		PIQ 48P COUV PP A4 SEY BLEU	u	450,000		
3.18		PIQ 48P COUV PP A4 SEY JNE	u	450,000		
3.19		PIQ 48P COUV PP A4 SEY RGE	u	450,000		
3.20		PIQ 48P COUV PP A4 SEY VRT	u	450,000		
3.21		PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY BLEU	u	450,000		
3.22		PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY RGE	u	450,000		
3.23		PIQ 64P COUV PP 17X22 SEY VERT	u	450,000		
3.24		PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY BLEU	u	450,000		
3.25		PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY INC	u	450,000		
3.26		PIQ 96P COUV PP 17X22 SEY VRT	u	450,000		
3.27		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY BLEU	u	450,000		
3.28		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY INC	u	450,000		
3.29		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY JNE	u	450,000		
3.30		PIQ 96P COUV PP 24X32 SEY RGE	u	450,000		
3.31		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES BLEU	u	450,000		
3.32		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES INCOL	u	450,000		
3.33		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES JAUNE	u	450,000		
3.34		PIQ 96P COUV PP A4 SEYES ROUGE	u	450,000		
3.35		SPIRALE 180P A4 SEYES ROUGE	u	200,000		
3.36		SPIRALE 180P A4 SEYES VERT	u	200,000		
3.37		SPIRALE 180P A4 SEYES BLEU	u	200,000		
3.38		SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX ROUGE	u	200,000		
3.39		SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX VERT	u	200,000		
3.40		SPIRALE 180P A4 PETITS CARREAUX BLEU	u	200,000		
3.41		SPIRALE 180P 17x22 SEYES ROUGE	u	100,000		
3.42		SPIRALE 180P 17x22 SEYES VERT	u	100,000		
3.43		SPIRALE 180P 17x22 SEYES BLEU	u	100,000		
3.44		SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX ROUGE	u	100,000		
3.45		SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX VERT	u	100,000		
3.46		SPIRALE 180P 17x22 PETITS CARREAUX BLEU	u	100,000		
3.47		CAH BROUILLON 96P 17X22	u	40,000		
3.48		CAH BROUILLON 48P 17X22	u	40,000		
3.49		CAH POESIE 48P (SEY/UNI) 17x22	u	1 130,000		
3.50		CAH DESSIN 32P 17X22 UNI 90G	u	210,000		
3.51		CAH DESSIN 48P 24X32 UNI 120G	u	320,000		
3.52		CAH DESSIN 96P 24X32 UNI 120G	u	310,000		
3.53		CAH LIAISON 48P PP 17X22 SEYES	u	10,000		
3.54		CAH TEXT PP 124P 17X22 SEY 90G	u	10,000		
3.55		CARNET PIQ 96P 11X17 5X5 70G	u	10,000		
3.56		CARNET PIQ 96P 11X17 SEY 90G	u	30,000		
3.57		BLOC 40P DESSIN 160G 24X32 UNI	u	20,000		
3.58		BLOC 50F CALQUE 90G A4	u	10,000		
3.59		BLOC STENO SPIR 180P A5 UNI	u	10,000		
3.60		BLOC STENO SPIR 180P A4 UNI PETITS CARREAUX	u	50,000		
3.61		BLOC STENO SPIR 180P A5 PETITS CARREAUX	u	50,000		
3.62		BLOC A5 AUTOCOPIANT NUMEROTE	u	50,000		
3.63		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 mm	Le sac	5,000		
3.64		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 150 x 10 mm	Le sac	5,000		
3.65		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 100 mm	Le sac	5,000		
3.66		SAC 1 KG BRACELETS ELASTIQUE 40 MM	Le sac	5,000		
		STYLOS, CRAYONS				

3.67	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE BLEU	u	Envoyé en préfecture le 30/10/2025
3.68	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE VERT	u	Reçu en préfecture le 30/10/2025
3.69	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE ROUGE	u	350,000
3.70	STYLO BILLE POINTE FINE ENCRE NOIR	u	Publié le 350,000
3.71	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE BLEU	u	ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR
3.72	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE VERT	u	350,000
3.73	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE ROUGE	u	350,000
3.74	STYLO BILLE POINTE MOY ENCRE NOIR	u	350,000
3.75	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE BLEU	u	350,000
3.76	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE VERT	u	350,000
3.77	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE ROUGE	u	350,000
3.78	STYLO TRANSPARENT POINTE FINE ENCRE NOIR	u	350,000
3.79	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE BLEU	u	350,000
3.80	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE VERT	u	350,000
3.81	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE ROUGE	u	350,000
3.82	STYLO TRANSPARENT POINTE MOY ENCRE NOIR	u	350,000
3.83	MARQUEUR PERMANENT ENCRE NOIRE POINTE BISEAUTEE	u	50,000
3.84	MARQUEUR PERMANENT ENCRE ROUGE POINTE BISEAUTEE	u	50,000
3.85	MARQUEUR PERMANENT ENCRE BLEU POINTE BISEAUTEE	u	50,000
3.86	MARQUEUR PERMANENT ENCRE VERTE POINTE BISEAUTEE	u	50,000
PETIT MATERIEL			
3.87	BATON COLLE STICK 8G	u	420,000
3.88	BATON COLLE STICK 21G	u	415,000
3.89	BATON COLLE STICK 25G	u	415,000
3.90	BATON COLLE STICK 36G	u	410,000
3.91	BATON COLLE STICK 40G	u	410,000
3.92	BIDON COLLE 2L BLANC VINYL	u	255,000
3.93	BIDON COLLE 5L BLANC VINYL	u	255,000
3.94	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 19x26	u	95,000
3.95	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 20x28	u	95,000
3.96	ARDOISE EFFACABLE UNI/SEYES 21x26,5	u	95,000
3.97	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI BLEU	u	420,000
3.98	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI NOIR	u	420,000
3.99	FEUTRE TABLEAU BLANC PF OGI ROUGE	u	420,000
3.100	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI BLEU	u	420,000
3.101	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI VERT	u	50,000
3.102	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI NOIR	u	420,000
3.103	FEUTRE TABLEAU BLANC PM OGI ROUGE	u	200,000
3.104	SURLIGNEUR ORANGE	u	230,000
3.105	SURLIGNEUR JAUNE	u	230,000
3.106	SURLIGNEUR ROSE	u	230,000
3.107	SURLIGNEUR VERT	u	230,000
3.108	SURLIGNEUR BLEU	u	230,000
3.109	TAILLE CRAYON 2 USAGES METAL + RESERVE	u	85,000
3.110	TAILLE-CRAYONS METAL 1 USAGE	u	85,000
3.111	FLACON 20ML CORRECTEUR LIQUIDE	u	10,000
3.112	CORRECTEUR EN RUBAN 5MMX6M	u	10,000
3.113	AGRAFEUSE PINCE 24/6 26/6	u	60,000
3.114	AGRAFEUSE PINCE BB 8/4	u	60,000
3.115	BTE 1000 AGRAFE 24/6	bte de 1000	50,000
3.116	BTE 1000 AGRAFE 26/6	bte de 1000	50,000
3.117	BTE 1000 AGRAFE 8/4	bte de 1000	50,000
3.118	PASTILLE DE PATE ADHESIVE REPOSITIONNABLE SANS TACHE	u	50,000
3.119	BLOC NOTE REPOSITIONNABLE 100FEUILLES 75X75	u	50,000
3.120	RL ADHESIF INVISIBLE 19X33M	u	40,000
3.121	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP+DEV 50MMX20,3M	u	100,000
3.122	ROULEAU POLYPROPYLENE TRANSP 50MMX20,3M	u	100,000
3.123	ROULEAU POLYPROPYLENE HAVANE 50MMX20,3M	u	100,000
3.124	BTE 100 TROMBONE 25MM BOUT CHEVRON	bte de 100	25,000
3.125	BTE 100 ATT PARIS 16MM	bte de 100	25,000
3.126	BTE 100 ATT PARIS 25MM	bte de 100	25,000
3.127	CISEAUX AMBIDEXTRE 17CM	u	100,000
3.128	CISEAUX DROITIER 13CM	u	100,000
3.129	CISEAUX BOUT POINTU 13CM	u	100,000
3.130	CISEAUX BOUT ROND 13CM DROITIER	u	100,000
3.131	COMPAS A BAGUE + CRAYON	u	300,000
3.132	REGLE PLATE 30CM INCASSABLE	u	250,000
3.133	DOUBLE DECIMETRE INCASSABLE	u	250,000
3.134	EQUERRE CRISTAL 16CM GR 60D	u	150,000
3.135	EQUERRE CRISTAL 21CM GR 60D	u	150,000
3.136	BTE 100POCH /PLASTIF A4 100M	bte de 100	100,000
3.137	BTE 100POCH /PLASTIF A4 125M	bte de 100	100,000
3.138	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 BLEU	u	400,000
3.139	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 JAUNE	u	400,000
3.140	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 ROUGE	u	400,000
3.141	CHEM 3 RAB ELAST CL 4/10 VERT	u	400,000
3.142	CHEM 3RAB ELAST CARTE BLEU	u	400,000
3.143	CHEM 3RAB ELAST CARTE JAUNE	u	400,000
3.144	CHEM 3RAB ELAST CARTE ROUGE	u	400,000
3.145	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 JAUNE	u	400,000
3.146	CHEM 3RAB ELAST PP 4/10 NOIR	u	400,000
3.147	CHEMIS 3RAB ELAST CL 17X22 ASS	u	400,000
3.148	BTE 100 SOUS CHEMISE 170g	bte de 100	50,000

S2LO

3.149	BTE 100 SOUS CHEMISE 60g	bte de 100	Envoyé en préfecture le 30/10/2025	
3.150	CLAS 2ANN D30 17X22 ASS	u	Reçu en préfecture le 30/10/2025	
3.151	CLAS A LEVIER A4 PP DOS5 ROUGE	u	120,000	
3.152	CLAS PP 4ANN D16 A4 BLEU	u	120,000	
3.153	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 BLEU	u	120,000	
3.154	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 JNE	u	120,000	
3.155	CLAS PP RIGID 4ANN D30 A4 NOIR	u	120,000	
3.156	CLASSEUR 4ANN D30 A4 BLEU	u	120,000	
3.157	CLASSEUR 4ANN D30 A4 JAUNE	u	120,000	
3.158	CLASSEUR 4ANN D30 A4 NOIR	u	120,000	
3.159	CLASSEUR 4ANN D70 A4 BLEU	u	50,000	
3.160	CLASSEUR 4ANN D70 A4 JAUNE	u	350,000	
3.161	CLASSEUR 4ANN D70 A4 NOIR	u	50,000	
3.162	JEU 12INTER CART LUST 220G A4+	u	50,000	
3.163	JEU 12 INTER CART LUST 220G A4	u	50,000	
3.164	JEU 12 INTERC CART 170G A4	u	50,000	
3.165	JEU 8 INTERC CARTE 170G A4	u	50,000	
3.166	JEU 6 INTER CART LUST 220G A4+	u	50,000	
3.167	JEU 6 INTER CARTE 170G A4	u	50,000	
3.168	JEU 6 INTER CARTE LUST 220G A4	u	50,000	
3.169	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 JNE	u	10,000	
3.170	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 RGE	u	10,000	
3.171	P-CAH G/RAB 22/100 17X22 VRT	u	10,000	
3.172	P-CAHIER PVC 21/100 24X32 INC	u	10,000	
3.173	P-CAHIER PVC 21/100 A4 INCOLOR	u	10,000	
3.174	P-CAHIER PVC 21/100 A4 JAUNE	u	10,000	
3.175	P-CAHIER PVC 21/100 A4 ROUGE	u	10,000	
3.176	P-CAHIER PVC 21/100 A4 VERT	u	10,000	
3.177	PROTEGE DOCUMENT PP 100V ROUGE	u	320,000	
3.178	PROTEGE DOCUMENT PP 160V NOIR	u	320,000	
3.179	PROTEGE DOCUMENT PP 200V BLEU	u	320,000	
3.180	PROTEGE DOCUMENT PP 40V NOIR	u	320,000	
3.181	PROTEGE DOCUMENT PP 60V BLEU	u	320,000	
3.182	PARAPHEUR 18 COMPARTIMENTS NOIR	u	30,000	
3.183	BOITE DE 100 POCHETTES DE PLASTIFICATIONS BADGE/CARTE 64X95 mm 125 MICRONS	bte de 100	2,000	
ACTIVITES MANUELLES				
3.184	GOMMETTES FORME RONDE	pochette de 1000 gommettes	50,000	
3.185	GOMMETTES FORME TRIANGLE	pochette de 1000 gommettes	50,000	
3.186	GOMMETTES FORME RECTANGLE	pochette de 1000 gommettes	50,000	
3.187	GOMMETTES FORME CARRE	pochette de 1000 gommettes	50,000	
3.188	GOMMETTES ASSORTIMENT FANTAISIE	pochette de 1000 gommettes	50,000	
3.189	BTE de 12 CRAYONS GRAPH ORDINAIRE HB	bte de 12	300,000	
3.190	GOMME BLANCHE	u	600,000	
3.191	BTE 12 PASTEL COULEUR ASSORTIE	bte de 12	20,000	
3.192	BTE 12 PASTIL GOUACHE 30MM ASSORTIE	bte de 12	20,000	
3.193	COFF 12POT 50ML VERNIS VITRAIL	COFF de 12	100,000	
3.194	ETUI 10FEUTRE DOUBLE POINTE	ETUI de 10	500,000	
3.195	ETUI 12 CRAYONS COULEUR ASS	ETUI de 12	250,000	
3.196	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLANC	u	145,000	
3.197	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP BLEU	u	145,000	
3.198	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ROSE	u	145,000	
3.199	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP NOIR	u	145,000	
3.200	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP ORANGE	u	145,000	
3.201	FLACON 1L GOUACHE LIQUIDE QUALITE SUP JAUNE	u	145,000	
3.202	LOT 10 PINCEAUX COLLE PM PLAST	LOT de 10	100,000	
3.203	PINCEAU POIL NATUREL N°10	u	75,000	
3.204	PINCEAU POIL NATUREL N°16	u	75,000	
3.205	MARQUEUR METALLIQUE PM ARGENT	u	250,000	
3.206	MARQUEUR METALLIQUE PM OR	u	250,000	
3.207	PATE A MODELER EN PAIN 350G BLEU	u	25,000	
3.208	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROSE	u	25,000	
3.209	PATE A MODELER EN PAIN 350G VERT	u	25,000	
3.210	PATE A MODELER EN PAIN 350G ORANGE	u	25,000	
3.211	PATE A MODELER EN PAIN 350G JAUNE	u	25,000	
3.212	PATE A MODELER EN PAIN 350G ROUGE	u	25,000	
3.213	PAPIER format 21x29,7 grammage 120 divers coloris	F	1 000,000	
3.214	PAPIER format 21x29,7 grammage 200 blanc	F	1 000,000	
3.215	PAPIER format 21x29,7 grammage 270 blanc	F	1 000,000	
3.216	PAPIER format 21x29,7 grammage 150 divers coloris	F	1 000,000	
3.217	PAPIER format 21x29,7 grammage 100 divers coloris	F	1 000,000	
3.218	PAPIER format 24x32 grammage 160 divers coloris	F	1 000,000	
3.219	PAPIER format 24x32 grammage 240 blanc	F	1 000,000	
3.220	PAPIER format 25x35 grammage 130 divers coloris	F	1 000,000	
3.221	PAPIER format 29,7x42 grammage 90 divers coloris	F	1 000,000	
3.222	PAPIER format 29,7x42 grammage 200 blanc	F	1 000,000	
3.223	PAPIER format 40x60 grammage 90 divers coloris	F	1 000,000	
3.224	PAPIER format 50x35 grammage 240 blanc	F	1 000,000	
3.225	PAPIER format 50x65 grammage 200 blanc	F	1 000,000	
3.226	PAPIER format 50x65 grammage 130 noir	F	1 000,000	
3.227	PAPIER format 50x65 grammage 160 divers coloris	F	1 000,000	
3.228	PAPIER format 50x70 blanc	F	1 000,000	
3.229	PAPIER format 50x70 grammage 210 divers coloris	F	1 000,000	
3.230	PAPIER format 50x70 grammage 300 divers coloris	F	1 000,000	

S2LO

3.231

PAPIER format 60x80 grammage 85 divers coloris

F

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

*Montant H.T.**Montant T.V.A.**Montant T.T.C.***C U M U L S**

Publié le

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR





MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Ville de Malakoff
1, Place du 11-Novembre-1918
CS 80031
92245 Malakoff Cedex

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE
FOURNITURES DE BUREAU, SCOLAIRES
ET POUR ACTIVITÉS MANUELLES**

Cadre de réponse technique

DOCUMENT CONTRACTUEL

Les différents éléments demandé ci-après sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés ou s'ils s'avèrent être nécessaires.

Les critères techniques des offres seront notés sur 100 points répartis de la manière suivante :

Critères	Points
1-Prix des prestations	40 points
2-Valeur technique	50 points
- Présentation de l'équipe	5 points
- Délai de livraison et Modalités de livraison	12 points
- Qualité des articles	13 points
- Catalogue(s) et modalités de passation des commandes	10 points
- Volume et lieu de stocks	5 points
- Service après vente	5 points
3-Qualité environnementale de l'offre et démarche de développement durable initiée par l'entreprise	10 points
- Qualité environnementale de l'offre	5 points
- Démarche de développement durable initiée par l'entreprise	5 points

1. Prix des prestations (40 points)

La notation se fera de la manière suivante :

Offre la moins-disante : 40 pts

Offre suivante : Montant de l'offre la moins-disante/montant de l'offre considérée X 40

2. Valeur technique (50 points)**Présentation de l'équipe dédiée spécifique au marché (5 points)**

Nom, fonction et coordonnées du chargé de clientèle qui assurera **le suivi administratif** du présent marché (facturation, mise à jour des tarifs...) et de son remplaçant en cas d'absence. Préciser les jours et plages horaires de disponibilité :

Nom, fonction et coordonnées de la personne affecté **au suivi technique** du présent marché (enregistrement, suivi des commandes, conseils techniques, suivi commercial...) et de son remplaçant en cas d'absence. Préciser les jours et plages horaires de disponibilité :

Qualité des articles proposés (13 points)

Ce critère « Qualité des articles proposés » sera apprécié au regard des normes et certifications des produits proposés et des échantillons fournis dans le cadre de l'offre remise par les candidats.

Catalogues (10 points)

Catalogue(s) papier : oui non

Catalogue(s) en ligne : oui non

La ville souhaite tester vos catalogues pendant l'analyse des offres. Merci de fournir un catalogue papier et de communiquer le lien , un login et un mot de passe provisoire pour accéder à votre catalogue en ligne.

Lien internet : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Login : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mot de passe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Détailler les différents outils disponibles dans le catalogue en ligne

- Moteur de recherche dans le catalogue, recherche par mots clés
- Présentation de différentes familles de produits mises en ligne
- Affichage des prix par article
- Identification des produits issu du BPU
- Descriptif produit
- Indication de la disponibilité du produit
- Indication des délais de livraisons en ligne
- Possibilité d'émettre des devis à partir de panier de commande de la ville
- Etablissement de devis en format Excel ou PDF
- Dans le devis, affichage du taux de pourcentage de remise consenti par le titulaire dans son offre

Autre(s) caractéristiques/fonctionnalités, à préciser :

**Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise, nombre de références disponibles
(5 points)**

Délai de livraison en jours ouvrés pour les produits en stock en fonction de l'heure de réception de la commande (7 points)

Modalités et moyens de livraisons (description des transports utilisés pour assurer les livraisons, recours à des prestataires externes, utilisation de transpalette, véhicules avec haillon élévateur...) (5 points)

Service après vente, erreur de commande, retour des marchandises : mode de récupération et d'envoi des articles, organisation/démarches à suivre proposées par le candidat (5 points)

3. Qualité environnementale de l'offre et démarche de développement durable initiée par l'entreprise (10 points)

Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :

- Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées
- certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés – 5 points

Démarche de développement durable initiée par votre entreprise (modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison, tri des déchets et économie d'énergie ...justificatifs à fournir) - 5 points

Pièces fournies par l'entreprise

Indiquer les pièces fournies pour appuyer votre offre (justificatifs de certifications, catalogue(s), ...)

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise

Ville de Malakoff

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**Ville de Malakoff
1, place du 11-Novembre-1918
CS 80031 - 92245 Malakoff Cedex**

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE FOURNITURES DE BUREAU, SCOLAIRES
ET POUR ACTIVITÉS MANUELLES**

Cahier des Clauses Techniques Particulières

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

SOMMAIRE

<u>ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION – DISPOSITIONS GENERALES</u>	3
1.1 OBJET DU MARCHÉ	3
1.2 CONTENU DES PRESTATIONS	3
<u>ARTICLE 2 : MODALITES GENERALES D'EXECUTION DES PRESTATIONS</u>	4
<u>ARTICLE 3 : CONDITIONS PARTICULIRES D'EXECUTION ET LIVRAISON</u>	5
<u>ARTICLE 4 : RECEPTION DES FOURNITURES ET CONSTATATION DE L'EXECUTION DES PRESTATIONS</u>	8
4.1 RECEPTION.	8
4.2 VERIFICATION	8
4.3 RESPONSABILITE	9

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION – DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet du marché

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières concernent : **l'achat et la livraison de fournitures de bureau, fournitures scolaires et fournitures pour activités manuelles.**

1.2 Contenu des prestations

Les produits proposés par les candidats devront respecter la législation française (NF) et européenne (CE) ou aux normes internationales en vigueur notamment en matière de sécurité des personnes, de santé et d'environnement.

Toutes les fournitures devront être de bonne qualité.

La Ville ne souhaite pas des produits d'entrée de gamme pour l'ensemble des fournitures, aussi les candidats proposeront des références dites milieu de gamme.

Préconisations en matières environnementales :

Le prestataire devra mettre tout en œuvre lors de l'exécution de son contrat, pour atteindre des performances environnementales optimales, que ce soit lors de ses déplacements, mais également s'agissant de toute la matérialité de sa prestation.

En matière de livraison, le titulaire veille à limiter l'impact environnemental des livraisons et du transport des produits. La planification du transport de ces marchandises doit permettre, lorsque cela est compatible avec les besoins de l'acheteur, d'éviter la circulation pendant les heures de pointe. Le titulaire privilégie le transport groupé des marchandises objets du contrat afin de réduire les déplacements des véhicules de livraison. Il favorise les modes de transports les plus respectueux de l'environnement, notamment les véhicules à faibles émissions, les modes de transport doux ou alternatifs à la route. Le titulaire précise dans son offre quels seront les moyens de transport utilisés dans le cadre du présent contrat.

Par ailleurs, dans le cadre de la limitation des déchets, le titulaire s'engage dans la mesure du possible à récupérer les déchets d'emballages encombrants (palettes, grands cartons, etc.) à chaque livraison et à les trier ou les réutiliser.

Dans le cadre d'une politique en faveur du développement durable, le conditionnement des fournitures doit être limité au strict nécessaire pour garantir le bon état des fournitures jusqu'à leur lieu de livraison. Le suremballage est par conséquent à proscrire.

Enfin, le prestataire utilisera de préférence un matériau recyclable ou recyclé lors de l'emballage de ces colis.

Nota : Dans le cadre de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire), le décret n°2021-254 du 9 mars 2021 impose aux acheteurs publics d'acquérir des produits issus des filières du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage pour certaines familles d'achats, parmi lesquelles figurent les fournitures de bureau et scolaires.

A cet effet, dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, le titulaire proposera dans le BPU ou son catalogue général des produits issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées de manière à permettre à la Ville de Malakoff d'acheter ces produits à hauteur des proportions minimales fixées par ledit décret, à savoir 20 % pour les fournitures de

bureau.

Le titulaire doit tenir un état des commandes de l'acheteur par produit identifié dans le BPU/DQE et le catalogue, sous format Excel ou équivalent et l'adresser à l'acheteur dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés à compter de la réception de la demande de ce dernier. **Le tableau doit faire apparaître, dans ce tableau, les fournitures permettant d'être comptabilisées dans les proportions mentionnées ci-dessus, fixées par le décret 2021-254.**

ARTICLE 2 : MODALITES GENERALES D'EXECUTION DES PRESTATIONS**Généralités**

Le titulaire devra assurer un rôle de conseil auprès des services par téléphone et être en mesure de leur proposer le ou les produit(s) qui répondent au mieux à leurs attentes.

Un chargé commercial sera désigné pour être l'interlocuteur unique des services municipaux pour assurer le suivi administratif et technique. Ce peut être une seule et unique personne, elle devra pouvoir répondre à toute question sur la facturation, la mise à jour des tarifs, une référence, l'état de préparation d'une commande, l'état de stock, l'édition de statistiques de consommation ou toute autre question ou réclamation....

Le marché s'exécute au moyen de bons de commande au fur et à mesure des besoins dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon.

Les prestations sont traitées à prix unitaire par l'émission de bons de commande sur la base des prix inscrits aux bordereaux des prix unitaires et du taux de remise pour les commandes sur catalogue.

Le titulaire est tenu de pouvoir fournir au minimum les produits énumérés dans le bordereau de prix de leur lot, et disposer d'une large gamme de choix sur catalogue(s). En effet, la Ville de Malakoff doit pouvoir commander n'importe quel article figurant sur ce(s) catalogue(s) dont l'intitulé renvoie à l'objet du marché.

Le candidat devra remettre à l'appui de son offre le(s) catalogue(s) fournisseurs dans lesquels se trouvent les articles objets du marché mais aussi les autres articles de même nature proposés par ce dernier et ce quelle que soit la forme du catalogue (papier ou en ligne). Dans tous les cas, le(s) catalogue(s) devront impérativement comporter :

- un sommaire / classement par catégorie de matériel,
- des photos de chaque article,
- les caractéristiques techniques pour chaque article,
- les prix publics fournisseur.

Un catalogue en ligne donnant la possibilité de faire des devis en ligne est indispensable.

Le titulaire propose assurera, à titre gratuit et à la demande des personnes concernées, la formation à l'utilisation de son portail d'achat en ligne auprès des services utilisateurs.

Dans le cas d'une rupture de stock, le titulaire sera tenu de fournir un produit équivalent sans augmentation de prix, après accord préalable du service émetteur du bon de commande.

En cas de non-respect du délai de livraison proposé par le titulaire, il sera fait application des pénalités de retard.

En cas de contestation sur les quantités commandées, seul le bon de commande conservé par le service émetteur fera foi.

Dans le cas où le titulaire ne pourrait fournir les articles spécifiques n'apparaissant pas à son catalogue général, la Ville de Malakoff se réserve le droit de s'adresser à d'autres fournisseurs sans que le titulaire puisse prétendre à une quelconque indemnité et sans que l'économie du marché en soit bouleversée.

Il revient aux candidats d'indiquer la marque des produits qu'ils proposent tout en respectant les caractéristiques techniques des produits demandés par la Ville de Malakoff ainsi que la référence produit.

Conditionnement des commandes

Depuis le stockage et pendant toute la durée du transport et ce, jusqu'à la réception dûment acceptée par le service émetteur du bon de commande, le fournisseur sera responsable de la conservation et du maintien en bon état des fournitures commandées.

Les produits seront livrés dans leur emballage, les produits livrés disposeront d'une étiquette d'identification indiquant la référence de la commande.

Sécurisation des tiers sur les lieux de livraison

Le titulaire prendra toutes les dispositions lors des livraisons pour sécuriser le lieu au regard des tiers. Ces dispositions ne devront pas nuire au bon fonctionnement du service destinataire ou de l'établissement dans lequel les livraisons auront lieu.

ARTICLE 3 : CONDITIONS PARTICULIRES D'EXECUTION ET LIVRAISON

Les commandes devront pouvoir être passées via le site internet du titulaire grâce à un compte client en ligne personnalisé avec les prix prévus au marché.

Cependant, chaque prestation fait l'objet d'un bon de commande émis par la Ville. Le titulaire devra être en mesure de réagir le plus rapidement possible.

Le titulaire s'engage sur un délai de livraison dans le cadre de réponse technique contractuel. En tout état de cause les délais de livraison ne pourront excéder 18 jours ouvrables après la réception par le titulaire du bon de commande.

Pour ce lot seront créés les comptes clients suivants :

- service communication,
- service petite enfance (1 compte par structure)
- service enseignement (1 compte par enseignant)

La liste précise des comptes clients à créer sera fournie au titulaire après notification du marché.

Les commandes et les facturations seront dissociées en faisant référence à chaque compte client.

Chaque livraison sera effectuée franco de port et d'emballage.

Les dispositions applicables aux livraisons s'appliqueront même si celles-ci sont effectuées par un coursier indépendant.

Toute livraison égarée du fait du non-respect du lieu de livraison sera à la charge du titulaire du présent marché et ne pourra pas être facturée à la personne publique.

Les commandes seront livrées aux adresses suivantes :

Service bénéficiaire	Adresse de livraison
Service reprographie	22 bis rue Béranger 92240 Malakoff (sous-sol)

<u>Ecole :</u>	
Maternelle Fernand-Léger Elémentaire Fernand-Léger	19 rue Ernest-Renan 19 rue Ernest-Renan
Maternelle Georges-Cogniot Elémentaire Georges-Cogniot	7/17 av. du Maréchal-Leclerc 7/17 av. du Maréchal-Leclerc
Maternelle Jean-Jaurès Elémentaire Jean-Jaurès	21 rue Béranger 13 avenue Jules-Ferry
Maternelle Guy-Môquet Elémentaire Guy-Môquet	Mail Maurice-Thorez Mail Maurice-Thorez
Maternelle Paulette Nardal Elémentaire Paulette Nardal	1 rue Marie-Lahy-Hollebecque 108 rue Paul-Vaillant-Couturier
Maternelle Paul-Langevin Elémentaire Paul-Langevin	15 rue André-Rivoire 15 rue André-Rivoire
Maternelle Henri-Barbusse Elémentaire Henri-Barbusse	54 rue Louis-Girard 2 rue Jules-Guesde
Maternelle Paul-Vaillant-Couturier	22 rue Alexis-Martin
<u>Centres de loisirs maternels et élémentaires :</u>	
Centre de loisirs maternel et élémentaire Fernand-Léger	19 rue Ernest-Renan
Centre de loisirs maternel et élémentaire Georges-Cogniot	7/17 av. du Maréchal-Leclerc
Centre de loisirs maternel Jean-Jaurès	21 rue Béranger
Centre de loisirs élémentaire Jean Jaurès	13 avenue Jules-Ferry
Centre de loisirs maternel Guy-Môquet	Mail Maurice-Thorez
Centre de loisirs maternel Henri-Barbusse	54 rue Louis-Girard
Centre de loisirs Élémentaire Henri-Barbusse	2 rue Jules-Guesde
Centre de loisirs maternel Paulette-Nardal	1 rue Marie-Lahy-Hollebecque

Centre de loisirs élémentaire Paulette-Nardal	108 rue Paul-Vaillant-Couturier
Centre de loisirs maternel et élémentaire Paul-Langevin	15 rue André-Rivoire
Centre de loisirs maternel Paul-Vaillant-Couturier	22 rue Alexis-Martin
Centre de loisirs élémentaire Guy-Môquet Maison de l'enfant	Mail Maurice-Thorez
Centre de loisirs élémentaire Club Ados Youri-Gagarine	65 rue Hoche

Pour les livraisons dans les écoles, les livraisons devront être déposées précisément dans la salle indiquée, et à défaut dans un endroit à l'abri de la pluie.

Les livraisons doivent être conformes aux commandes. Toute commande non conforme sera retournée au titulaire.

Les livraisons seront déposées à l'intérieur de l'établissement, dans un local qui sera indiqué au livreur, en présence d'un membre du personnel.

Les livraisons auront lieu après prise de rendez-vous OBLIGATOIRE avec le pouvoir commandeur par téléphone ou par mail.

À tout moment, le titulaire doit être en mesure d'informer la Ville sur la situation (la localisation géographique) de la livraison en temps réel (au besoin grâce à un suivi informatisé).

De même et en conséquence, le titulaire doit prendre l'initiative d'informer – dès qu'il en a connaissance – la Ville de tout retard de livraison et ses raisons.

Cependant, cette information n'exclut pas le titulaire de l'application des pénalités de retard prévues au présent document.

Le titulaire est également réputé avoir pris connaissance des conditions d'accessibilité au lieu de livraison (sens interdits et uniques, largeur des voies, étages, sous-sol, etc.), et ne pourra donc invoquer les contraintes liées à la circulation ou à la taille des camions chargés de la livraison pour expliquer des retards dans la livraison.

Il est entendu que le Pouvoir adjudicateur pourra modifier ces lieux sous réserve de prévenir le Titulaire dans un délai raisonnable.

Chacune des livraisons doit être effectuée par le titulaire aux horaires et lieux suivants :

Service reprographie	Obligatoirement sur les plages horaires suivantes : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30	22 bis rue Béranger.
Ecole	Horaires à préciser sur le bon de commande par le service client	Divers points de livraison précisés sur le bon de commande. Pour les livraisons destinées aux crèches et écoles, les livraisons devront se faire dans les classes ou dans la salle indiquée sur le bon de commande et à défaut dans un endroit à l'abri de la pluie.

Lors de la livraison, Le titulaire du marché prendra à sa charge toutes les mesures nécessaires pour assurer l'accès de son véhicule au lieu de stationnement et de déchargement demandé par le service. Les véhicules de livraison devront obligatoirement être munis d'un haillon élévateur et disposer de leur propre transpalette.

Le titulaire du marché ne pourra requérir la participation du personnel communal pour décharger et devra en conséquence prévoir le matériel et le personnel nécessaire.

Le titulaire s'engage à ce que son personnel dispose des équipements de protection individuelle nécessaire pour la bonne exécution du présent marché.

La livraison comprendra :

- Le déchargement de l'ensemble des fournitures du véhicule.
- La manutention des fournitures jusqu'au lieu d'entreposage désigné par le responsable de la commande. Il reviendra au livreur de prévoir au préalable tous les moyens mécaniques et appareils de manutention nécessaires à garantir le transport des marchandises jusqu'au lieu de stockage.

Le titulaire du marché aura une vigilance particulière pour les commandes livrées au service regraphie 22 bis rue Béranger, car l'accès est particulier :

- le titulaire veillera à ce que les palettisations des livraisons n'excèdent pas 800kg.**
- les marchandises seront déposées à l'entrée du service Reprographie après avoir utilisé un monte-chARGE assez étroit : dimension 1m de longueur sur 0,80cm de largeur.**

Le fournisseur prendra à sa charge toutes les dispositions et toutes les mesures propres à garantir la réception des fournitures par le responsable de la commande.

Les conditionnements tiennent compte des produits livrés ou, s'il y a lieu, des spécifications précises de la Ville.

Service après-vente :

Les candidats s'engagent à désigner un interlocuteur unique qui pourra être joint par téléphone et qui pourra apporter tout complément d'information ou renseignement particulier jugé utile par le responsable de la commande. Le titulaire devra être en mesure de réagir dans un délai maximal de 2 jours ouvrés en cas d'erreur de commande ou de tout autre problème dans l'exécution y compris la réception de la commande.

ARTICLE 4 : RECEPTION DES FOURNITURES ET CONSTATATION DE L'EXECUTION DES PRESTATIONS

4.1 Réception.

Les fournitures seront accompagnées d'un bulletin de livraison établi en deux exemplaires indiquant :

- le nom du titulaire du marché et son adresse ;
- la date et le lieu de la livraison ;
- la référence au bon de commande ;
- la dénomination exacte du ou des produits livrés ;
- les quantités livrées ;
- les prix unitaires et totaux HT et TTC

4.2 Vérification

Ces opérations de vérification seront effectuées lors de la livraison des fournitures par les agents désignés à cet effet en présence du livreur.

Dans le cas où une commande serait refusée (non conforme à la demande, ou matériel en mauvais état), l'enlèvement sera à la charge du titulaire de l'accord-cadre.

Par défaut, la collectivité dispose d'un délai de 4 jour ouvrable afin de procéder aux vérifications et de procéder à l'admission de la réception ou à l'émission de réserves.

Vérification quantitative

Elle consiste à vérifier la conformité entre la quantité définie sur le bon de commande et celle portée sur le bon de livraison ainsi que celle effectivement livrée.

Si la quantité livrée n'est pas conforme à la commande, le service pourra mettre le titulaire en demeure de reprendre l'excédent ou de compléter la livraison dans les plus brefs délais n'excédant pas 10 jours ouvrés

Vérification qualitative

Elle consiste à vérifier la conformité des fournitures livrées avec les spécifications du présent marché ou de la commande.

En cas de non-conformité ou de détérioration, les fournitures seront refusées et devront être remplacées dans les plus brefs délais par le titulaire sur demande du service concerné par la commande.

4.3 Responsabilité

Le fournisseur sera reconnu responsable de la fourniture considérée dans son ensemble, contenu, contenant, emballage.



RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Date et heure limites de réception des offres :

Lundi 15 septembre 2025 à 17:00

Ville de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation	3
1.1 - Objet	3
1.2 - Mode de passation et type de contrat	3
1.3 – Intervenants.....	3
1.4 - Décomposition de la consultation.....	4
1.5 - Nomenclature	4
2 - Conditions de la consultation.....	4
2.1 - Délai de validité des offres	4
2.2 - Forme juridique du groupement.....	4
2.3 - Variantes.....	5
3 - Conditions relatives au contrat.....	5
3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution.....	5
3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement.....	5
4 - Contenu du dossier de consultation	6
4.1 – Contenu du dossier de consultation des entreprises	6
4.2 – Téléchargement du dossier de consultation des entreprises	6
4.3 – Questions des candidats.....	6
5 - Présentation des candidatures et des offres	7
5.1 - Documents à produire.....	7
5.2 - Echantillons, maquettes ou prototypes	9
6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis.....	9
6.1 - Transmission électronique hors échantillon	9
6.2 - Transmission sous support papier	11
7 - Examen des candidatures et des offres	11
7.1 - Sélection des candidatures.....	11
7.2 - Attribution des accords-cadres.....	11
7.3 – Méthode de notation.....	12
7.4 - Suite à donner à la consultation	13
8 - Procédures de recours	13

1 - Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet

La présente consultation concerne :

Fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles

Lieu(x) d'exécution :

Ville de Malakoff
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

1.2 - Mode de passation et type de contrat

Le présent marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Qualifié de marché de fournitures, il est soumis aux dispositions du CCAG « Fournitures courants et Services » approuvé par un arrêté du 30 mars 2021.

La procédure de passation utilisée est celle de l'appel d'offre ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre avec maximum et est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande : sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de **215 000 euros HT**.

Cet accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

1.3 – Intervenants

La personne publique :

MAIRIE DE MALAKOFF
Hôtel de Ville
1 Place du 11 novembre 1918
CS80031
92245 MALAKOFF Cedex

Entreprise titulaire :

Celle retenue par la Commission d'Appel d'Offres. Le titulaire du marché est tenu de notifier par écrit immédiatement à la personne publique les modifications survenant en cours d'exécution qui se rapportent :

- Aux personnes ayant le pouvoir d'engager l'entreprise titulaire ;
- A la forme de cette entreprise ;
- A sa raison sociale ou sa dénomination ;
- A l'adresse de son siège ;

- A son capital ;
- A son RIB.

1.4 - Décomposition de la consultation

Conformément à l'article R.2113-2 du Code, le présent marché ne fait pas l'objet de décomposition en lots, son objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes. Le marché est attribué à un seul opérateur économique.

En effet, les fournitures concernées — principalement des petites fournitures de bureau — présentent une grande similitude avec les fournitures scolaires. Elles sont commandées et livrées de manière coordonnée afin de répondre aux besoins transversaux des services municipaux et des établissements scolaires. Leur regroupement dans un marché unique permet ainsi :

- une rationalisation logistique ;
- une mutualisation des coûts de livraison ;
- une meilleure maîtrise des stocks et de la gestion des commandes.

1.5 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code	Code	Code
30192000-1	Fournitures de bureau			

2 - Conditions de la consultation

2.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 - Forme juridique du groupement

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Ainsi, les entreprises pourront soumissionner soit en qualité de candidats individuels soit en tant que membres d'un groupement momentané d'entreprises, dans le respect des articles R.2142-19 et suivants du Code.

Les candidats pourront se présenter sous forme de groupement solidaire ou conjoint. Toutefois, en cas de présentation sous la forme d'un groupement conjoint :

- Le mandataire devra se constituer solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles avec l'acheteur ;
- La répartition des prestations à réaliser par chacun des membres du groupement devra être clairement précisée lors de la remise de l'offre.

La composition du groupement ainsi que son mandataire devront être présentés lors de la remise des candidatures. La recevabilité de la candidature sera analysée pour chaque entreprise que le groupement soit conjoint ou solidaire. L'appréciation des capacités financières, professionnelles et techniques sera globale.

A titre informatif :

- Le **groupement est solidaire** lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché. Dans ce cas, le groupement devra présenter un relevé d'identité bancaire unique pour l'ensemble de ses membres ;
- Le **groupement est conjoint** lorsque chacun des opérateurs économiques membres du groupement s'engage à exécuter la ou les prestations qui sont susceptibles de lui être attribuées dans le marché.

Les entreprises ne pourront pas présenter plusieurs offres, en agissant d'une part en qualité de candidat individuel et d'autre part, en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas de groupement conjoint, les cotraitants devront indiquer la répartition des prestations dans l'Acte d'Engagement.

2.3 - Variantes

Aucune variante n'est autorisée. Si une ou plusieurs variantes sont proposées, ces dernières ne seront pas prises en compte. Seule l'offre de base sera analysée qu'à la seule condition que le candidat ait clairement précisé l'offre qui constitue son offre de base. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur ne pourrait distinguer l'offre de base de la ou des variantes, l'intégralité de l'offre sera déclarée irrégulière et rejetée.

3 - Conditions relatives au contrat

3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 1 an. Il prend effet à compter de sa date de notification.

Conformément aux dispositions des articles L.2112-5 et R.2112-4 et des articles L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique, le marché pourra être reconduit tacitement 1 fois. La durée de la période de reconduction est **de 1 an**. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de **2 ans**.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. En cas de non-reconduction du marché par décision du Pouvoir Adjudicateur, le Titulaire ne saura prétendre au paiement d'indemnités.

Par ailleurs, si le montant maximum des commandes est atteint (ou qu'il n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou l'une de ses reconductions, l'Acheteur pourra, le cas échéant, notifier au titulaire concerné une reconduction anticipée de l'accord-cadre.

3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget communal section fonctionnement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

4 - Contenu du dossier de consultation

4.1 – Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC) ;
- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif estimatif (DQE) ;
- Le cadre de réponse techniques relatif aux dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat ;
- Les documents DC1 (Déclaration de candidature) et DC2 (Déclaration de capacité) requis au titre de la candidature. Ces documents peuvent être remplacés par le Document Unique de Marché Européen.

4.2 – Téléchargement du dossier de consultation des entreprises

Le DCE est remis gratuitement à chaque candidat.

Il peut être téléchargé à l'adresse url suivante : <https://www.malakoff.fr/marches-publics>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Avertissement sur le retrait anonyme :

Les candidats qui souhaitent retirer le dossier de consultation de façon dématérialisée en anonyme sont informés que la Ville ne pourra leur transmettre les éventuelles modifications ou précisions qui pourraient affecter les documents en cours de consultation.

Le candidat est donc invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (<https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm>). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais...).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

4.3 – Questions des candidats

Compléments à apporter au Cahier des Charges : Les candidats n'ont pas à apporter de complément au Cahier des Charges. Cependant, s'ils s'aperçoivent d'erreur(s) ou d'omission(s) ils doivent le signaler via la plateforme de dématérialisation, avant la date limite pour poser des questions.

Renseignements complémentaires : Dans le cadre de leur étude, les candidats auront la possibilité d'interroger le Pouvoir Adjudicateur afin de lui faire préciser certains points du cahier des charges. Toutes ces questions doivent être posées par le biais de la plateforme de dématérialisation.

La date limite fixée aux candidats pour poser leur question est le **Vendredi 5 septembre à 17h00**, celle fixée à la Ville pour y répondre est au plus tard le **Mardi 9 septembre à 17h00**.

Modification de détail au DCE : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

5 - Présentation des candidatures et des offres

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

5.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Niveau	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles		Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise.

Libellés	Niveau	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années		Non
Liste des principales prestations de même nature effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat		Non
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat		Non

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Les entreprises nouvellement créées sont invitées à produire les références professionnelles ou les diplômes de leurs responsables, ainsi que tous les documents pouvant justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre :

Libellés	Signature
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes dument complétés	Non
Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument complété Il est demandé aux candidats de proposer au minimum 80% des articles demandés sous peine de voir leur offre irrégulière.	Non
Le détail quantitatif estimatif (DQE) dument complété	Non
Le(s) catalogue(s) des prix du fournisseur La ville souhaite tester vos catalogues pendant l'analyse des offres. Merci de fournir un catalogue papier et de communiquer le lien , un login et un mot de passe provisoire pour accéder à votre catalogue en ligne.	Non
Annexe 1 de l'acte d'engagement dument complétée – engagement taux de remise sur catalogue(s)	Non
Le cadre de Mémoire Technique, dûment et intégralement complété Attention : La remise d'un mémoire technique/méthodologique est proscrite ; seuls les éléments du cadre de Mémoire Technique communiqué dans le contenu du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) seront pris en compte.	Non
Les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat au BPU. Un lien « valide » électronique permettant l'accès aux fiches techniques est accepté.	Non

Echantillons (voir article 5.2)

5.2 - Echantillons, maquettes ou prototypes

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants :

Afin de permettre l'appréciation qualitative des produits les candidats devront faire parvenir obligatoirement, à titre gratuit, **les produits indiqués dans l'annexe 1 au présent document.**

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute absence d'échantillon conduira à **l'élimination de l'offre sans analyse ni possibilité d'indemnisation.**

Les échantillons de la société attributaire du marché seront conservés et utilisés par la collectivité. Ceux des candidats non attributaires pourront être récupérés par ceux-ci dès réception du courrier notifiant la décision de rejet. Passé un délai de 2 semaines à réception de ce courrier de rejet, les échantillons seront considérés comme étant propriété de la Ville

Tout au long de l'année, le fournisseur devra livrer un produit conforme aux échantillons, ils permettront la comparaison qualitative des produits livrés tout au long du marché (échantillons témoins).

Conditions d'envoi des échantillons :

Ils devront être impérativement envoyés sous pli cacheté par voie postale en recommandé avec accusé réception ou déposés par coursier contre récépissé à :

Ville de Malakoff
Direction des affaires financières et de la commande publique
1 place du 11-Novembre-1918
CS80031 - 92245 Malakoff Cedex

Ils devront porter la mention suivante :

Echantillons pour offre : Fournitures de bureau et scolaires
NE PAS OUVRIR

Les échantillons seront transmis à la Ville de Malakoff avant la date limite de remise des offres.

6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant **le lundi 15 septembre 2025 à 17 heures.**

6.1 - Transmission électronique hors échantillon

La transmission des plis de manière électronique se fait sur la plateforme AWS-Achat selon les conditions générales d'utilisation jointes à chaque dossier en téléchargement et disponibles sur le site suivant : <http://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf>

Pour déposer un pli électronique, le candidat doit :

1. Se connecter à l'adresse URL suivante : <https://www.malakoff.fr/marches-publics> ;
2. Rechercher la consultation dans la liste des marchés ou si absent de la liste Cliquer sur l'onglet « *OUVRIR LA PLATEFORME MARCHÉS-PUBLICS.INFO DANS UN NOUVEL ONGLET* » pour faire une recherche sur Malakoff ;
3. Cliquer sur le bouton « déposer un pli » situé à droite de la consultation ;

4. Préalablement à tout dépôt, il faut accepter les conditions générales d'accès à la dématérialisation (CGAD) ;
5. S'identifier avec ses propres identifiants ;
6. Suivre les instructions disponibles sur le site.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, **seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur.** Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- Lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

MAIRIE DE MALAKOFF
Hôtel de ville
1 Place du 11-Novembre-1918
CS80031
92245 MALAKOFF Cedex

Horaires d'ouverture pour déposer les plis :

Lundi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Fermeture jeudi après-midi

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

- Les formats de signature acceptés sont XADES, CADES, PADES, PKCS ;
- Les formats des fichiers envoyés ne pourront être que : .doc / .rtf / .pdf / .xls ;
- Ne pas fournir de fichier audio ou vidéo, sous quelque format que ce soit ;
- Ne pas utiliser certains outils, notamment les « macro » ;
- Faire en sorte que l'offre ne soit pas trop volumineuse ;
- Ne pas utiliser de caractère spéciaux (, >, &, «, etc.) dans les noms des fichiers ;
- Limiter le nom des fichiers à 25 caractères maximum.

Tous les fichiers envoyés devront être traités préalablement à l'anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Les offres contenant des virus feront l'objet d'un archivage de sécurité. Ces offres seront donc réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats en seront informés dans les plus brefs délais.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue pourra être transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Un service de dépôt "Attestation" permet au candidat de déposer en ligne son RIB, son KBIS, ses attestations d'assurance, sa liste nominative des travailleurs étrangers, son attestation de régularité fiscale et son attestation semestrielle sociale dans un coffre-fort sécurisé. L'ensemble des acheteurs utilisateurs de la plateforme auront accès à ces informations. Ce service est fourni gratuitement au candidat.

Pensez à anticiper votre dépôt plusieurs heures avant l'heure limite.

6.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

7 - Examen des candidatures et des offres

7.1 - Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 7 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

7.2 - Attribution des accords-cadres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Valeur technique selon le cadre de réponse technique	50.0
1.1 - <i>Equipe dédiée et interlocuteur unique</i>	5.0
1.2 - <i>Modalités et délais de livraison</i>	12.0
1.3 - <i>Qualité des articles proposées</i>	13.0
1.4 - <i>Catalogue et modalités de passation des commandes</i>	10.0

<i>1.5 - Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise</i>	5.0
<i>1.6 - Service après-vente</i>	5.0
2-Prix des prestations d'après DQE	40.0
La notation se fera de la manière suivante :	
Offre la moins-disante : <u>40 pts</u>	
Offre suivante : Note de l'offre = $\frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre à noter}} \times \text{Base de notation}$	
3-Performances en matière de protection de l'environnement selon le cadre de réponse technique	10.0
<i>3.1-Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :</i> - Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées - certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés	5.0
<i>3.2-Démarche de développement durable initiée par votre entreprise :</i> Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison , tri des déchets et économie d'énergie	5.0

7.3 – Méthode de notation

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100. La pondération de chaque critère et sous-critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

Méthode de notation Critère 1 'Valeur technique' et Critère 3 « Performances en matière de protection de l'environnement »

Le sous-critère est jugé très insatisfaisant	Base de notation x 0
Le sous-critère est jugé insatisfaisant	Base de notation x 0.25
Le sous-critère est jugé moyen	Base de notation x 0.5
Le sous-critère est jugé satisfaisant	Base de notation x 0.75
Le sous-critère est jugé très satisfaisant	Base de notation x 1

Méthode de notation critère 'Prix' :

Le critère prix des prestations sera apprécié au regard du Total DQE.
La méthode de calcul utilisée pour la notation du prix est la suivante :

$$\text{Note de l'offre} = \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre à noter}} \times \text{base de notation}$$

Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer.

Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et les commandes types, le bordereau des prix prévaudra et le montant de la commande type sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

En cas d'égalité après application de ces critères, pour le classement des candidats et la détermination de l'offre économiquement la plus avantageuse, le candidat ayant obtenu la meilleure note sur la base du critère 1 – Valeur technique, sera classé en première position. En cas de nouvelle égalité, le candidat ayant obtenu la meilleure note sur la base du critère 2 – Prix des prestations, sera classé en première position.

7.4 - Suite à donner à la consultation

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Si à l'expiration de ce délai, il apparaît que le soumissionnaire se trouve dans un cas d'interdiction de soumissionner ou ne satisfait pas aux conditions de participations requises, ce dernier sera éliminé. Dans ce cas, le soumissionnaire dont l'offre a été classée immédiatement après la sienne sera sollicité pour produire les documents nécessaires. Si besoin, cette procédure sera reproduite tant qu'il subsistera des offres régulières.

8 - Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

2 à 4 boulevard de l'Hautil

BP 30322

95027 CERGY PONTOISE CEDEX

Tél : 01 30 17 34 00

Télécopie : 01 30 17 34 59

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référendum précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référendum contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt léssé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

2 à 4 boulevard de l'Hautil

BP 30322

95027 CERGY PONTOISE CEDEX

Tél : 01 30 17 34 00

Télécopie : 01 30 17 34 59

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Ville de Malakoff

ANALYSE DES OFFRES

I. Préambule

Objet de la consultation : Fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles

Le marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des documents de la consultation.

Type de marché : Fourniture

CCAG applicable : CCAG - Fournitures courantes et services

Forme du marché et montant du marché : Accord cadre à bons de commande

Il s'agit d'un accord-cadre avec maximum et est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande : sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 215 000 euros HT.

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est celle de l'appel d'offre ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Durée du marché : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il prendra effet à compter de sa date de notification. Le marché pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans.

L'avis d'appel public à concurrence a été publié : au BOAMP annonce n° 25-75042 le 04/07/2025 et au JOUE annonce n° 436541-2025 le 04/07/2025

La date limite de réception des offres était fixée au : Lundi 15 septembre 2025 à 17 :00

II. Ouverture des plis

3 plis ont été reçus dans les délais impartis, ils émanent des candidats suivants :

Ordre Arrivé	Date/heure Réception	Mode de Transmission	Nom et adresse du candidat	Coordonnées	Observations
1	10/09/2025 09 :50	Electronique	LACOSTE Dactyl Bureau et École 15 allées de la Sarrette - ZA Saint Louis 84250 LE THOR	04 90 22 85 70 marches.publics@lacostedbe.fr	

2	10/09/2025 14 :40	Electronique	INFOTEXT-GRAND A 91330 YERRES adv@infotext.fr	
3	15/09/2025 10 :37	Electronique	ALDA MAJUSCULE Rue Diderot-ZAC de la Garenne 93110 Rosny-Sous-Bois 01 41 58 54 54 01 41 58 54 55 veronique-martin@alda-majuscule.com	

Les 3 plis ont été ouverts et leur contenu enregistré par le Service Commande Publique le : 18/09/2025.

III. Examen des candidatures

Conformément aux dispositions des articles L.2142-1 et suivants ainsi que R.2144-1 et suivants du Code de la commande publique, l'examen des candidatures a été réalisé par le Service Commande Publique en date du 18 septembre 2025.

À l'issue de cet examen, il a été constaté que l'ensemble des candidats justifie de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, ainsi que des capacités économiques, financières, techniques et professionnelles exigées pour l'exécution du marché.

L'analyse des offres a été confiée aux : Directions Education et Communication

IV. Critères de jugement des offres

Conformément à l'article R.2152-2 du Code, dans le cas où une ou plusieurs offres se révèleraient irrégulières, la Ville pourra autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser leur offre dans un délai approprié, à condition que ces offres ne soient pas anormalement basses. La régularisation ne pourra avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

Seules les offres régulières pourront être analysées et classées.

Conformément aux dispositions des articles R.2152-7 et R.2152-12 du Code, le jugement des offres sera effectué au moyen des critères énoncés ci-dessous avec application d'un système de pondération dans lequel le total des critères sera noté sur 100 :

Critères	Pondération
1-Valeur technique selon le cadre de réponse technique	50.0
1.1 - <i>Equipe dédiée et interlocuteur unique</i>	5.0
1.2 - <i>Modalités et délais de livraison</i>	12.0
1.3 - <i>Qualité des articles proposées</i>	13.0
1.4 - <i>Catalogue et modalités de passation des commandes</i>	10.0
1.5 - <i>Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise</i>	5.0
1.6 - <i>Service après-vente</i>	5.0

2-Prix des prestations d'après DQE	40.0
La notation se fera de la manière suivante :	
Offre la moins-disante : <u>40 pts</u>	
Offre suivante : Note de l'offre = $\frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre à noter}} \times \text{Base de notation}$	
3-Performances en matière de protection de l'environnement selon le cadre de réponse technique	10.0
3.1-Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :	5.0
- Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées - certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés	
3.2-Démarche de développement durable initiée par votre entreprise : Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison, tri des déchets et économie d'énergie	5.0

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100. La pondération de chaque critère et sous-critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

Méthode de notation Critère 1 ‘Valeur technique’ et Critère 3 « Performances en matière de protection de l’environnement »

Le sous-critère est jugé très insatisfaisant	Base de notation x 0
Le sous-critère est jugé insatisfaisant	Base de notation x 0.25
Le sous-critère est jugé moyen	Base de notation x 0.5
Le sous-critère est jugé satisfaisant	Base de notation x 0.75
Le sous-critère est jugé très satisfaisant	Base de notation x 1

Méthode de notation critère ‘Prix’ :

Le critère prix des prestations sera apprécié au regard du Total DQE.

La méthode de calcul utilisée pour la notation du prix est la suivante :

Note de l'offre= (Montant de l'offre moins disante) / (Montant de l'offre à noter) × base de notation
 Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer.

Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.

V. Analyse des offres

A. Critère 1 Valeur technique (50 points)

Sous-critère 1 - Equipe dédiée et interlocuteur unique 5 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 5pts
1	LACOSTE	Des interlocuteurs dédiés : M François RICCI (suivi technique) joignable par mail et n° de portable du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00. 1 assistante commerciale dédiée et sa remplaçante (suivi administratif). <u>Conclusion</u> : Équipe étoffée + 2 interlocuteurs dédiés.	Satisfaisant	3.75
2	INFOTEXT - GRAND A	Des interlocuteurs dédiés : Fabrice HONOLD (suivi technique) joignable par mail et n° de portable. 3 assistantes dédiées (suivi administratif). Sont joignables de 8h00 à 18h00, 5 jours sur 7. <u>Conclusion</u> : Équipe diversifiée + des interlocuteurs dédiés.	Satisfaisant	3.75
3	ALDA MAJUSCULE	1 responsable ADV et sa remplaçante disponibles de 8h30 à 19h00. 1 référent dédié identifié (Mme Véronique MARTIN) pour le suivi technique et son remplaçant disponibles de 9h00 à 19h00. 1 responsable informatique. 1 responsable SAV. <u>Conclusion</u> : Équipe taille importante + Interlocuteurs dédiés dans chaque domaine.	Très satisfaisant	5

Sous-critère 2 - Modalités et délais de livraison - 12 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 12pts
1	LACOSTE	<p>Les délais de livraison sont de 24 heures pour les commandes passées avant 18h00. Livraison par leur chauffeur livreur avec leur propre véhicule (pas de sous-traitance). Livraisons effectuées par école, classe par classe. Possibilité de fixer un jour précis de livraison.</p> <p>111 véhicules de livraisons.</p> <p>Pas de délais pour les livraisons urgentes. Formation des livreurs à l'éco-conduite.</p> <p><u>Conclusion :</u> Délais courts de livraison.</p>	Satisfaisant	9
2	INFOTEXT - GRAND A	<p>Toutes les commandes reçues au plus tard à 17h30 sont traitées dans la journée et livrées le lendemain (24 heures pour les livraisons).</p> <p>3 transporteurs : SOLIDEO (possède un parc de 35 véhicules dont 10 véhicules au gaz), BENITO, AXIUM (une vingtaine de camions, une soixantaine de vecteurs).</p> <p>Un chauffeur-livreur LUDOVIC peut livrer les urgences en moins de 8h (basé à Voisins-le-Bretonneux).</p> <p>Planning de livraison.</p> <p><u>Conclusion :</u> Délais courts de livraison + poss. de livraison urgente.</p>	Très satisfaisant	12
3	ALDA MAJUSCULE	<p>Les commandes passées avant 18h00 sont livrées le lendemain matin.</p> <p>Pour les demandes de livraison urgente : 4 à 8 heures.</p> <p>70 véhicules de livraison à 3500kg.</p> <p>10 véhicules « porteurs » 12 à 19 tonnes pour les livraisons volumineuse ou lourdes.</p> <p>115 livreurs dont 10 manutentionnaires.</p> <p>Outil de gestion des livraisons.</p> <p>Livraison effectuée à la carte.</p> <p>Possibilité de fixer un jour précis de livraison.</p> <p><u>Conclusion :</u> Délais courts de livraison + poss. de livraison urgente.</p>	Très satisfaisant	12

Sous-critère 3 - Qualité des articles proposées - 13 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 13pts
1	LACOSTE	<p>Les cahiers sont corrects.</p> <p>La colle fait des bulles et laisse des traces.</p> <p>Le scotch est trop « blanc ».</p> <p>Les feutres ne sont pas des feutres de coloriage (il s'agit de pinceau).</p> <p>Les crayons de couleur sont corrects.</p> <p>Le compas n'est pas pratique à utiliser.</p> <p><u>Conclusion :</u> Assez bonne satisfaction des échantillons proposés.</p>	Moyennement satisfaisant	6.5
2	INFOTEXT - GRAND A	<p>Les cahiers sont corrects.</p> <p>La colle ne fait pas de bulle et ne laisse pas de traces.</p> <p>Le scotch est transparent, il ne se découpe pas facilement.</p> <p>Les feutres sont corrects.</p> <p>Les crayons de couleur sont très bien.</p> <p>Le compas n'est pas pratique à utiliser.</p> <p><u>Conclusion :</u> Assez bonne satisfaction des échantillons proposés.</p>	Moyennement satisfaisant	6.5
3	ALDA MAJUSCULE	<p>Les cahiers sont corrects.</p> <p>La colle ne fait pas de bulle et ne laisse pas de traces.</p> <p>Le scotch est transparent, il colle bien et se découpe facilement.</p> <p>Les feutres sont corrects.</p> <p>Les crayons de couleur sont corrects.</p> <p>Le compas est facilement manipulable par des enfants.</p> <p><u>Conclusion :</u> Bonne satisfaction des échantillons proposés.</p>	Satisfaisant	9.75

Sous-critère 4 - Catalogue et modalités de passation des commandes - 10 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 10pts
1	LACOSTE	<p>Lien internet : 3 types de profil (administrateur/direction/enseignant)</p> <p>Moteur de recherche dans le catalogue (recherche par mots clés, référence de l'article...), prix par article, identification des produits du BPU, possibilité d'établir un devis à partir d'un panier, suivi des commandes, catalogue personnalisé, etc...</p> <p>Formation à l'utilisation du site.</p> <p>Site facile à utiliser, prix très lisibles.</p> <p><u>Conclusion</u> : Les commandes semblent faciles à effectuer.</p>	Satisfaisant	7.5
2	INFOTEXT - GRAND A	<p>Lien internet : 3 types de profil (utilisateur/direction/mairie)</p> <p>Moteur de recherche dans le catalogue (recherche par mots clés, référence de l'article...), prix par article, identification des produits du BPU, possibilité d'établir un devis à partir d'un panier, suivi des commandes, catalogue personnalisé, etc... Prix bien lisibles.</p> <p>Formation à l'utilisation du site.</p> <p>Site plus compliqué à utiliser, il est moins intuitif que les autres catalogues.</p> <p><u>Conclusion</u> : Les commandes sur le site semblent moins aisées à effectuer.</p>	Moyennement satisfaisant	5
3	ALDA MAJUSCULE	<p>Catalogue en ligne avec 3 profils.</p> <p>Possibilité de restreindre le catalogue aux produits régulièrement commandés. Moteur de recherche (recherche par mots clés, référence de l'article...)</p> <p>Formation assurée dans chaque école par Mme Véronique MARTIN, la référente technique dédiée par ALDA</p> <p>Grande facilité pour comprendre et utiliser le site, visuel « grand » des produits (image des produits), prix très lisibles.</p> <p>Possibilité d'éditer le panier sous forme de devis.</p> <p>Le module « articles préférentiels » permet l'accès direct à la sélection du bordereau des prix du marché.</p> <p><u>Conclusion</u> : Les commandes semblent très faciles à effectuer.</p>	Très satisfaisant	10

Sous-critère 5 - Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise - 5 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 5pts
1	LACOSTE	<p>10 356 références.</p> <p>Service achat et approvisionnement internalisé composé de 20 personnes (pas de centrale d'achat).</p> <p>Réapprovisionnement des stocks au quotidien.</p> <p>2 plateformes spécialisées de préparation et d'expédition de commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bourges (16 000m²) spécialisée dans la fourniture de bureau et Le Thor (9 000m²) spécialisée dans la fourniture scolaire. <p>Capacité de stockage Groupe de 43 000 m².</p> <p>Conclusion : Variété des produits .</p>	Satisfaisant	3.75
2	INFOTEXT - GRAND A	<p>11 414 références.</p> <p>Passe par la centrale Majuscule. Pour la rentrée, stockage de 10 000 m² + 200m² pour traiter les urgences à Voisins-Le-Bretonneux.</p> <p>20 000 produits stockés en permanence + accès à 5 000 produits sur l'ensemble des catalogues des fournisseurs.</p> <p>60 000 m² de stockage à Saint-Quentin en Picardie.</p> <p>Conclusion : Variété des produits.</p>	Satisfaisant	3.75
3	ALDA MAJUSCULE	<p>60 000 m² de stockage à Saint-Quentin (+ 18 000 références en stock en permanence.)</p> <p>Plateforme de distribution, de stockage, d'expédition de 3500m² basée à Rosny-sous-Bois.</p> <p>Conclusion : Grande variété des produits. Il y a une grande part de produits en stock.</p>	Très satisfaisant	5

Sous-critère 6 - Service après-vente - 5 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 5pts
1	LACOSTE	<p>Possibilité de faire une demande de SAV directement à partir du site 7j/7 et 24h/24, auprès de l'assistante commerciale par mail, par téléphone du lundi au vendredi de 8H00 à 18H30, auprès du commercial de secteur par mail ou par téléphone.</p> <p>Réclamation traitée immédiatement dès sa réception. En cas d'erreur, retour avec échange et sans échange gratuit et sans condition sous 24 heures.</p> <p>30 jours pour changer d'avis puis exécution d'un remboursement ou d'un échange.</p> <p>Disponibilité du SAV : du lundi au vendredi de 8H00 à 18H30.</p> <p><u>Conclusion :</u> Le SAV paraît très efficace.</p>	Très satisfaisant	5
2	INFOTEXT - GRAND A	<p>Accessible par téléphone ou email. Réclamations effectuées via le site. Disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.</p> <p>Accepte tout type de retour (30 jours pour retourner les articles).</p> <p>Pas de précision sur qui paie le retour.</p> <p><u>Conclusion :</u> Le SAV paraît efficace.</p>	Satisfaisant	3.75
3	ALDA MAJUSCULE	<p>Délai de 8 jours pour vérifier la marchandise. Possibilité de déclarer le litige en ligne en remplissant le formulaire dédié, par mail en remplissant le bordereau de livraison, par téléphone auprès du SAV avec le numéro du bon de livraison ou du bon de commande.</p> <p>Envoi un ordre de retour d'Alda à joindre au colis et retour de la marchandise par un livreur (si besoin livrer la nouvelle marchandise sans surcoût).</p> <p><u>Conclusion :</u> Le SAV paraît efficace.</p>	Satisfaisant	3.75

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 1

N°	Sociétés	SC1/5pts	SC2/12pts	SC3/13pts	SC4/10pts	SC5/5pts	SC6/5pts	Notes/50pts
1	LACOSTE	3.75	9	6.5	7.5	3.75	5	35.50
2	INFOTEXT - GRAND A	3.75	12	6.5	5	3.75	3.75	34.75
3	ALDA MAJUSCULE	5	12	9.75	10	5	3.75	45.5

B. Critère 2 - Prix 40 points

N°	Sociétés	Montant DQE	Note sur 40pts
1	LACOSTE	21 821.66 € HT	39.58
2	INFOTEXT - GRAND A	21 591.28 € HT	40
3	ALDA MAJUSCULE	25 457.79 € HT	33.92

C. Critère 3 - Performances en matière de protection de l'environnement selon le cadre de réponse technique 10 points

Sous-critère 1 - Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) - 5 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 5pts
1	LACOSTE	Articles issus du réemploi, de l'utilisation des matériaux recyclés. Certification et écolabels (ISO 9001, ISO 14001) Démarche de développement durable (89 % du BPU correspond à des produits avec des caractéristiques environnementales, 68 % fabriqués en France/Europe). Conclusion : Majorité de produits verts dans le BPU.	Très satisfaisant	5
2	INFOTEXT - GRAND A	Triple certification : qualité, sécurité, environnement. Collecte des cartouches vides possible. Sur les 231 produits	Satisfaisant	3.75

		du BPU, 52.9% de produits verts dans le catalogue. <u>Conclusion</u> : Moins de produits verts dans le BPU.		
3	ALDA MAJUSCULE	61.90% des produits sont respectueux de l'environnement dans le BPU. 13 500 articles verts. Adhérents éco folio. Différents labels obtenus : arbres verts, écolabel, agriculture biologique... <u>Conclusion</u> : Majorité de produits verts dans le BPU.	Très satisfaisant	5

Sous-critère 2 - Démarche de développement durable initiée par votre entreprise : Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison, tri des déchets et économie d'énergie - 5 points

N°	Sociétés	Commentaires	Appréciations	Notes Sur 5pts
1	LACOSTE	Renouvellement régulier de leur parc de véhicules (part croissante de véhicule hybride et/ou électrique). Développement de l'utilisation des vélos cargo. Mise en place de formation écoconduite. Optimisation du chargement des camions... Politique de gestion des déchets active (éco geste au bureau, bilan carbone...). Des tests sont réalisés sur leurs produits pour vérifier leur non-toxicité. Mise en place de mesures permettant la maîtrise des énergies. <u>Conclusion</u> : Démarche de protection de l'environnement ++	Très satisfaisant	5
2	INFOTEXT - GRAND A	Travaille avec 3 transporteurs, dont une entreprise avec laquelle ils travaillent depuis 15 ans. Flotte de 40 camions + véhicules au gaz. Chaque chauffeur est formé à l'écoconduite. Renouvellement régulier du parc de véhicules. Optimisation du planning de livraison. <u>Conclusion</u> : Moins d'implication dans une démarche de protection de l'environnement.	Satisfaisant	3.75
3	ALDA MAJUSCULE	Véhicules électriques et au gaz naturel (GNV). Véhicules équipés d'un boîtier de géolocalisation (optimisation du transport des	Très satisfaisant	5

		Marchandises). Reprise des emballages (palettes et plastiques). Politique de gestion des déchets (tri). Conclusion : Démarche de protection de l'environnement ++		
--	--	---	--	--

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU CRITÈRE 3

N°	Sociétés	SC1/5pts	SC2/5pts	Notes/10pts
1	LACOSTE	5	5	10
2	INFOTEXT - GRAND A	3.75	3.75	7.5
3	ALDA MAJUSCULE	5	5	10

D. Notes générales et classement

N°	Sociétés	Valeur technique 50pts	Prix des prestations 40 pts	Performances en matière de protection de l'environnement 10pts	Notes globales	Classement
1	LACOSTE	35.50	39.58	10	85.08	2
2	INFOTEXT - GRAND A	34.75	40	7.5	82.25	3
3	ALDA MAJUSCULE	45.5	33.92	10	89.42	1

VI. Conclusion

Au terme de l'analyse, il est proposé à la commission d'Appel d'offres de retenir, pour le marché fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles, la société ALDA MAJUSCULE qui propose l'offre la plus économiquement avantageuse.

Affichage de l'avis

▼ Synthèse

Mise en concurrence

France: Fournitures de bureau

Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

France, Hauts-de-Seine (FR105) Malakoff

Type de procédure: Ouverte

Acheteur

Acheteur: MAIRIE DE MALAKOFF

Adresse électronique: marchespublics@ville-malakoff.fr

France, Hauts-de-Seine (FR105), Malakoff

LOT-0000: Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Fournitures de bureau

France, Hauts-de-Seine (FR105) Malakoff

Date de début: 27/10/2025 Durée: 24 Mois

Date limite de réception des offres: 15/09/2025 - 17:00:00 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

▼ Langues et formats

Langue officielle (PDF signé)

BG CS DA DE EL ES EN ET FI FR GA HR HU IT LT LV MT NL PL PT RO SK SL SV

**PDF**

BG CS DA DE EL ES EN ET FI FR GA HR HU IT LT LV MT NL PL PT RO SK SL SV

**HTML Traduction automatique**

BG CS DA DE EL ES EN ET FI FR GA HR HU IT LT LV MT NL PL PT RO SK SL SV

▼ Avis

Langue officielle

1. Acheteur

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

1.1. Acheteur

Nom officiel: MAIRIE DE MALAKOFF

Adresse électronique: marchespublics@ville-malakoff.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Description: Le présent marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Qualifié de marché de fournitures, il est soumis aux dispositions du CCAG « Fournitures courants et Services » approuvé par un arrêté du 30 mars 2021. La procédure de passation utilisée est celle de l'appel d'offre ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre avec maximum et est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande dans les limites financière suivantes : sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 215 000 euros HT

Identifiant de la procédure: b527bccf-696a-442f-8bc8-779046ae4b35

Identifiant interne: AO 2511

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Hôtel de ville

Ville: Malakoff

Code postal: 92245

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Dans le cadre de leur étude, les candidats auront la possibilité d'interroger le Pouvoir Adjudicateur afin de lui faire préciser certains points du cahier des charges. Toutes ces questions doivent être posées par le biais de la plateforme de dématérialisation. La date limite fixée aux candidats pour poser leur question est le Vendredi 5 septembre 2025 à 17h00, celle fixée à la Ville pour y répondre est au plus tard le Mardi 9 septembre 2025 à 17h00. Afin de permettre l'appréciation qualitative des produits les candidats devront faire parvenir obligatoirement, à titre gratuit, les produits indiqués dans l'annexe 1 du règlement de la consultation. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute absence d'échantillons conduira à l'élimination de l'offre sans analyse ni possibilité d'indemnisation. Ils devront être impérativement envoyés sous pli cacheté par voie postale en recommandé avec accusé réception ou déposés par coursier contre récépissé à : Ville de Malakoff Direction des affaires financières et de la commande publique 1 place du 11-Novembre-1918 Cs80031 - 92245 Malakoff Cedex Les échantillons seront transmis à la Ville de Malakoff avant la date limite de remise des offres

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Titre: Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Description: Le présent marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Qualifié de marché de fournitures, il est soumis aux dispositions du CCAG « Fournitures courantes et Services » approuvé par un arrêté du 30 mars 2021. La procédure de passation utilisée est celle de l'appel d'offre ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre avec maximum et est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande dans les limites financière suivantes : sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 215 000 euros HT

Identifiant interne: F-PF-1669917

5.1.1. Objet

Nature du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Hôtel de ville

Ville: Malakoff

Code postal: 92245

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 27/10/2025

Durée: 24 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 1

Autres informations sur le renouvellement: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 1 an. Il prend effet à compter de sa date de notification. Conformément aux dispositions des articles L.2112-5 et R.2112-4 et des articles L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique, le marché pourra être reconduit tacitement 1 fois. La durée de la période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique de l'offre

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50,00

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

Critère:

Type: Qualité

Description: Prise en compte de la notion de développement durable

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10,00

Critère:

Type: Prix

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40,00

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1669917>

Canal de communication ad hoc:

Nom: AW Solutions

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1669917>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 15/09/2025 17:00:00 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 16/09/2025 17:00:00 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: MAIRIE DE MALAKOFF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement: F4E4F548-DE79-5F05-613E6A220C7BF7BA

Ville: Seyssinet-Pariset

Code postal: 38170

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Adresse électronique: publications-joue@aws-france.com

Téléphone: +33480041260

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Nom officiel: MAIRIE DE MALAKOFF

Numéro d'enregistrement: 79818

Adresse postale: Hôtel de ville 1 Place du 11 Novembre 1918, Cs80031

Ville: Malakoff

Code postal: 92245

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Belhomme Jacqueline

Adresse électronique: marchespublics@ville-malakoff.fr

Téléphone: 0147467500

Adresse internet: <https://www.malakoff.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: MAIRIE DE MALAKOFF

Numéro d'enregistrement: F4E4F591-D6F0-4F01-D5EDFE10AA309875

Adresse postale: Hôtel de ville

Ville: Malakoff

Code postal: 92245

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement: F4E4F5A1-C54A-00AC-3F5733104F579359

Adresse postale: 2-4 bd de l'Hautil

Ville: Cergy-Pontoise

Code postal: 95027

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone: 0130173400

Télécopieur: 0130173459

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0005

Nom officiel: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement: F4E4F5CD-0773-A046-C5043FCC39A8B9EF

Adresse postale: 2-4 bd de l'Hautil

Ville: Cergy-Pontoise

Code postal: 95027

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone: 0130173400

Télécopieur: 0130173459

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: d2ae3b86-26a9-419d-ae91-d8dbb8349ffb - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 02/07/2025 17:10:31 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 436541-2025

Numéro de publication au JO S: 126/2025

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

S²LO

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR



Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75042>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 25-75042

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE DE MALAKOFF

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Description : Le présent marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Qualifié de marché de fournitures, il est soumis aux dispositions du CCAG « Fournitures courants et Services » approuvé par un arrêté du 30 mars 2021. La procédure de passation utilisée est celle de l'appel d'offre ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre avec maximum et est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande dans les limites financière suivantes : sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 215 000 euros HT

Identifiant de la procédure : b527bccf-696a-442f-8bc8-779046ae4b35

Identifiant interne : AO 2511

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30192000 Fournitures de bureau

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de ville

Ville : Malakoff

Code postal : 92245

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Dans le cadre de leur étude, les candidats auront la possibilité d'interroger le Pouvoir Adjudicateur afin de lui faire préciser certains points du cahier des charges. Toutes ces questions doivent être posées par le biais de la plateforme de dématérialisation. La date limite fixée aux candidats pour poser leur question est le Vendredi 5 septembre 2025 à 17h00, celle fixée à la Ville pour y répondre est au plus tard le Mardi 9 septembre 2025 à 17h00. Afin de permettre l'appréciation qualitative des produits les candidats devront faire parvenir obligatoirement, à titre gratuit, les produits indiqués dans l'annexe 1 du règlement de la consultation. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute absence d'échantillons conduira à l'élimination de l'offre sans analyse ni possibilité d'indemnisation. Ils devront être impérativement envoyés sous pli cacheté par voie postale en recommandé avec accusé réception ou déposés par coursier contre récépissé à : Ville de Malakoff Direction des affaires financières et de la commande publique 1 place du 11-Novembre-1918 Cs80031 - 92245 Malakoff Cedex Les échantillons seront transmis à la Ville de Malakoff avant la date limite de remise des offres

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles

Description : Le présent marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique. Ce document est désigné par les termes « le Code » dans l'ensemble des pièces de la consultation. Qualifié de marché de fournitures, il est soumis aux dispositions du CCAG « Fournitures courants et Services » approuvé par un arrêté du 30 mars 2021. La procédure de passation utilisée est celle de l'appel d'offre ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre avec maximum et est passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande dans les limites financière suivantes : sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 215 000 euros HT

Identifiant interne : F-PF-1669917

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Hôtel de ville

Ville : Malakoff

Code postal : 92245

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 27/10/2025

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 1 an. Il prend effet à compter de sa date de notification. Conformément aux dispositions des articles L.2112-5 et R.2112-4 et des articles L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique, le marché pourra être reconduit tacitement 1 fois. La durée de la période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Prise en compte de la notion de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1669917>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1669917>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/09/2025 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE MALAKOFF

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : F4E4F548-DE79-5F05-613E6A220C7BF7BA

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : MAIRIE DE MALAKOFF

Numéro d'enregistrement : 79818

Adresse postale : Hôtel de ville 1 Place du 11 Novembre 1918, Cs80031

Ville : Malakoff

Code postal : 92245

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Belhomme Jacqueline

Adresse électronique : marchespublics@ville-malakoff.fr

Téléphone : 0147467500

Adresse internet : <https://www.malakoff.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : MAIRIE DE MALAKOFF

Numéro d'enregistrement : F4E4F591-D6F0-4F01-D5EDFE10AA309875

Adresse postale : Hôtel de ville

Ville : Malakoff

Code postal : 92245

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : marchespublics@ville-malakoff.fr

Téléphone : 0147467605

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : F4E4F5A1-C54A-00AC-3F5733104F579359

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : F4E4F5CD-0773-A046-C5043FCC39A8B9EF

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

S²LO

ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d2ae3b86-26a9-419d-ae91-d8dbb8349ffb - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/07/2025 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2025

Ville de Malakoff

Malakoff, le 14 octobre 2025

Mairie de Malakoff
 Hôtel de ville
 1 Place du 11 Novembre 1918
 CS80031
 92245 Malakoff

INFOTEXT-GRAND A
 67 rue de Montgeron
 91330 YERRES

Contact : service commande publique
 Courriel : marchespublics@ville-malakoff.fr
 Tél. : 01 47 46 76 05 / Poste : 605

Objet : Lettre de rejet des offres
 Consultation : 2511
 Fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, dans le cadre de la consultation citée ci-dessus, votre proposition n'a pas été retenue.

A l'issue de l'analyse des offres, votre proposition a obtenu la note de 82.25/100 et a été classée n°3/3.
 Le détail de vos notes par critère est le suivant :

Critères et sous-critères	Pondération	Note pondérée
1-Valeur technique	50.0 pts	34.75
1.1-Equipe dédiée et interlocuteur unique	5.0 pts	3.75
1.2-Modalités et délais de livraison	12.0 pts	12.0
1.3-Qualité des articles proposées	13.0 pts	6.5
1.4-Catalogue et modalités de passation des commandes	10.0 pts	5.0
1.5-Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise	5.0 pts	3.75
1.6-Service après-vente	5.0 pts	3.75
2-Prix des prestations	40.0 pts	40.0
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10.0 pts	7.5
3.1-Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :- Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées- certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés	5.0 pts	3.75
3.2-Démarche de développement durable initiée par votre entreprise : Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison , tri des déchets et économie d'énergie	5.0 pts	3.75

L'accord-cadre est attribué au candidat ALDA MAJUSCULE, qui a obtenu la

Notes par critère de l'attributaire ALDA MAJUSCULE :

Critères et sous-critères	Pondération	Note pondérée
1-Valeur technique	50.0 pts	45.5
1.1-Equipe dédiée et interlocuteur unique	5.0 pts	5.0
1.2-Modalités et délais de livraison	12.0 pts	12.0
1.3-Qualité des articles proposées	13.0 pts	9.75
1.4-Catalogue et modalités de passation des commandes	10.0 pts	10.0
1.5-Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise	5.0 pts	5.0
1.6-Service après-vente	5.0 pts	3.75
2-Prix des prestations	40.0 pts	33.92
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10.0 pts	10.0
3.1-Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :- Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées- certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés	5.0 pts	5.0
3.2-Démarche de développement durable initiée par votre entreprise : Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison , tri des déchets et économie d'énergie	5.0 pts	5.0

Le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente lettre.

Je vous remercie de l'intérêt porté à notre consultation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame la Maire de Malakoff
Jacqueline Belhomme




Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référendum pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référendum contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Ville de Malakoff

Malakoff, le 14 octobre 2025

Mairie de Malakoff
 Hôtel de ville
 1 Place du 11 Novembre 1918
 CS80031
 92245 Malakoff

LACOSTE Dactyl Bureau et École
 15 allée de la Sarrette - ZA Saint Louis
 84250 LE THOR

Contact : service commande publique
 Courriel : marchepublics@ville-malakoff.fr
 Tél. : 01 47 46 76 05 / Poste : 605

Objet : Lettre de rejet des offres
 Consultation : 2511
 Fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, dans le cadre de la consultation citée ci-dessus, votre proposition n'a pas été retenue.

A l'issue de l'analyse des offres, votre proposition a obtenu la note de 85.08/100 et a été classée n° 2/3.
 Le détail de vos notes par critère est le suivant :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Valeur technique	50.0 pts	35.5
1.1-Equipe dédiée et interlocuteur unique	5.0 pts	3.75
1.2-Modalités et délais de livraison	12.0 pts	9.0
1.3-Qualité des articles proposées	13.0 pts	6.5
1.4-Catalogue et modalités de passation des commandes	10.0 pts	7.5
1.5-Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise	5.0 pts	3.75
1.6-Service après-vente	5.0 pts	5.0
2-Prix des prestations	40.0 pts	39.58
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10.0 pts	10.0
3.1-Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :- Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées- certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés	5.0 pts	5.0
3.2-Démarche de développement durable initiée par votre entreprise : Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison , tri des déchets et économie d'énergie	5.0 pts	5.0

L'accord-cadre est attribué au candidat ALDA MAJUSCULE, qui a obtenu est l'offre de base.

Notes par critère de l'attributaire ALDA MAJUSCULE :

Critères et sous-critères	Pondération	Note
1-Valeur technique	50.0 pts	45.5
1.1-Equipe dédiée et interlocuteur unique	5.0 pts	5.0
1.2-Modalités et délais de livraison	12.0 pts	12.0
1.3-Qualité des articles proposées	13.0 pts	9.75
1.4-Catalogue et modalités de passation des commandes	10.0 pts	10.0
1.5-Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise	5.0 pts	5.0
1.6-Service après-vente	5.0 pts	3.75
2-Prix des prestations	40.0 pts	33.92
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10.0 pts	10.0
3.1-Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :- Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées- certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés	5.0 pts	5.0
3.2-Démarche de développement durable initiée par votre entreprise : Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison , tri des déchets et économie d'énergie	5.0 pts	5.0

Le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente lettre.

Je vous remercie de l'intérêt porté à notre consultation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame la Maire de Malakoff
Jacqueline Belhomme



 A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jacqueline Belhomme".

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référe pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référe contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Ville de Malakoff

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Malakoff
 Hôtel de ville
 1 Place du 11 Novembre 1918
 CS80031
 92245 Malakoff

Représentant du pouvoir Adjudicateur : Jacqueline Belhomme, Maire

B - Objet de la consultation

Fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert
 Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1^o et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
BOAMP	02/07/2025	25-75042	04/07/2025
JOUÉ	02/07/2025	436541-2025	04/07/2025
marches-publics.info	02/07/2025	F-PF-1669917	04/07/2025

Date et heure limites de réception des offres

Lundi 15 septembre 2025 à 17h00

Délai de validité des offres

120 jours

D - Composition de la commission d'appel d'offres

Lors de sa réunion en date du 09/10/2025 à 11h00, la composition de la commission d'appel d'offres était la suivante :

Membres à voix délibérative

Nom	Prénom	Fonction	Rôle
FIGUÈRES	Sonia	1ère Maire Adjointe Présidente de la commission d'appel d'offres	Représentante de la présidente
MORICE	Catherine	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	Titulaire
APRIKIAN	Virginie	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	Titulaire
TOUEILLES	Anthony	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	Titulaire
PRONESTI	Roger	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	Titulaire

Membres à voix consultative

Nom	Prénom	Fonction	Rôle
SOURYS-PINOIT	Anne	Directrice de la direction des affaires financières et de la commande publique	Personnalité compétente
NÉROT	Céline	Responsable du service commande publique	Personnalité compétente
BOYER	Cécile	Responsable des affaires scolaires	Personnalité compétente
GENOT	Amaëlle	Responsable de la production	Personnalité compétente

Membres absents et excusés

Nom	Prénom	Fonction	Rôle
AARSSE	Rodéric	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	Titulaire

MAYER	Philippe	Directeur Général des	
STRAUSS	Nicolas	Directeur Général Adjoint	Personnalité compétente
-	-	Direction Départementale de la Protection des Populations	Personnalité compétente
CAVAUD	Chantal	Trésorière comptable	Personnalité compétente
JONCHERE	Nicolas	Directeur Education	Personnalité compétente
LOUSSE	Cécile	Directrice de la communication	Personnalité compétente
NICOLAS	Pauline	Directrice adjointe de la direction des affaires financières et de la commande publique	Personnalité compétente
DESTRÉE	Charlotte	Juriste du service commande publique	Personnalité compétente
BENHADA	Linda	Référente budgétaire	Personnalité compétente
BENHADA	Fatima	Assistante de direction -Responsable administrative	Personnalité compétente

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres

Quorum

Le quorum est atteint :

NON

OUI

La commission d'appel d'offres :

peut délibérer

ne peut pas valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres :

Madame Céline NEROT- Responsable du service commande publique

F - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 3

Hors délais : 0

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251029-DEC2025_256-AR

G - Classement des offres

Conformité des offres

Ordre d'arrivée	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	LACOSTE DACTYL BUREAU ET ÉCOLE 15 allées de la Sarriette - ZA Saint Louis 84250 LE THOR	Conforme	
2	INFOTEXT-GRAND A 91330 YERRES	Conforme	
3	ALDA MAJUSCULE Rue Diderot-ZAC de la Garenne 93110 Rosny-Sous-Bois	Conforme	

Décision sur les offres

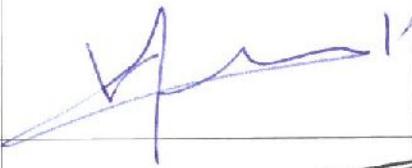
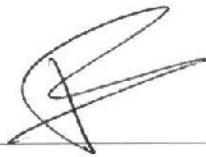
Attributaire	Montant offre DQE	Résultat des votes
ALDA MAJUSCULE Rue Diderot-ZAC de la Garenne 93110 Rosny-Sous-Bois	25 457, 79 € HT	Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

Motifs du choix des offres retenues

Attributaire	Motif du choix	Observations
ALDA MAJUSCULE Rue Diderot-ZAC de la Garenne 93110 Rosny-Sous-Bois	Offre économiquement la plus avantageuse	Se référer à l'analyse des offres

H - Observations des membres de la commission d'appel d'offres

I - Signature des membres de la commission d'appel d'offres

Nom	Prénom	Fonction	Signature
FIGUÈRES	Sonia	1ère Maire Adjointe Présidente de la commission d'appel d'offres	 
MORICE	Catherine	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	
AARSSE	Rodéric	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	
APRIKIAN	Virginie	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	
TOUEILLES	Anthony	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	
PRONESTI	Roger	Membre titulaire de la commission d'appel d'offres	
MAYER	Philippe	Directeur Général des Services	
STRAUSS	Nicolas	Directeur Général Adjoint	
JONCHERE	Nicolas	Directeur Education	
BOYER	Cécile	Responsable des affaires scolaires	
BENHADA	Linda	Référente budgétaire	

LOUSSE	Cécile	Directrice de la communication	
GENOT	Amaëlle	Responsable de la production	
BENHADA	Fatima	Assistante de direction - Responsable administrative	
SOURYS-PINOIT	Anne	Directrice de la direction des affaires financières et de la commande publique	
NICOLAS	Pauline	Directrice adjointe de la direction des affaires financières et de la commande publique	
NÉROT	Céline	Responsable du service commande publique	
DESTRÉE	Charlotte	Juriste du service commande publique	

Ville de Malakoff

RAPPORT DE PRÉSENTATION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Ville de Malakoff
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

Représentant du pouvoir adjudicateur

Jacqueline Belhomme, Maire

B - Objet de la consultation

Objet de l'accord-cadre

Fournitures de bureau, scolaires et fournitures pour activités manuelles

C - Economie générale de la consultation

Montant global de la consultation : 430 000,00 € HT.

Code CPV

Code CPV principal :

Code principal	Description
30192000-1	Fournitures de bureau

Durée d'exécution de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il prendra effet à compter de sa date de notification. Le marché pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans.

Mode de dévolution

Entreprise individuelle

Forme des prix

Les prestations sont réglées par des prix unitaires selon les stipulations du contrat.

Variantes autorisées ou exigées

Les candidats n'étaient pas autorisés à présenter des variantes.

Le pouvoir adjudicateur n'a pas exigé la présentation de variantes

L'accord-cadre ne met pas en œuvre de clause sociale.

L'accord-cadre ne met pas en œuvre de clause environnementale.

D - Choix de la procédure de passation

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert

Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

Instance d'attribution

La commission d'appel d'offres en date du 09/10/2025

E - Déroulement de la procédure de passation

Accès aux documents de la consultation par voie électronique

Les documents de la consultation étaient accessibles par voie électronique.

Date et heure limites de réception des offres

lundi 15 septembre 2025 à 14h30

Délai de validité des offres

120 jours

F - Admission des candidatures

Nombre de plis reçus

Dans les délais : 3

Hors délais : 0

Date de la décision d'admission des candidatures

02/10/2025

Candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	LACOSTE Dactyl Bureau et École 15 Allée de la Sarriette ZA Saint Louis 84250 LE THOR	Admis	
2	INFOTEXT-GRAND A 67 rue de Montgeron 91330 YERRES	Admis	
3	ALDA MAJUSCULE Rue Diderot - ZAC de la Garenne 93110 RISNY SOUS BOIS	Admis	

G - Analyse des offres

Critères de sélection des offres

Critères	Pondération
1-Valeur technique	50.0
1.1-Equipe dédiée et interlocuteur unique	5.0
1.2-Modalités et délais de livraison	12.0
1.3-Qualité des articles proposées	13.0
1.4-Catalogue et modalités de passation des commandes	10.0
1.5-Volume et lieux de stocks détenus par l'entreprise	5.0
1.6-Service après-vente	5.0
2-Prix des prestations	40.0
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10.0
3.1-Qualité environnementale de l'offre (Pourcentage de produits respectueux de l'environnement dans le BPU et le catalogue de l'entreprise) :- Part des articles issus du réemploi, de la réutilisation intégrant des matières recyclées- certifications et écolabels auxquels répondent les produits proposés	5.0
3.2-Démarche de développement durable initiée par votre entreprise : Modes de transports, type de véhicules utilisés, organisation de la livraison, tri des déchets et économie d'énergie	5.0

Offres non retenues

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
2	INFOTEXT-GRAND A 67 rue de Montgeron 91330 YERRES	Conforme	
1	LACOSTE Dactyl Bureau et École 15 Allée de la Sarriette ZA Saint Louis 84250 LE THOR	Conforme	

H - Précisions complémentaires sur le déroulement de la procédure

Description des mesures appropriées prises pour s'assurer que la concurrence n'a pas été faussée par des études ou des échanges préalables

Sans objet

Mesures prises en cas de conflits d'intérêts éventuellement décelés

Sans objet

I - Offre retenue

Décision d'attribution

09/10/2025

Montant DQE HT : 25 457,79 €

Attributaire	Montant maximum annuel HT des commandes :
ALDA MAJUSCULE rue Diderot-ZAC de la Garenne 93110 Rosny-Sous-Bois Siret : 38346525900059	215 000 € HT

Motif(s) de la décision

Motivation : offre économiquement la plus avantageuse eu égard aux critères eu égard aux critères définis dans le règlement de la consultation

Observations : se reporter à l'analyse des offres

j - Achèvement de la procédure de passation

Date de notification aux candidats évincés du rejet de leur candidature ou de leur offre

Date de notification du rejet des offres : 17/10/2025

K - Signature de l'organisme acheteur

A Malakoff, le 17 octobre 2025

Pour Madame la Maire empêchée,
La 1^{ère} Adjointe à la Maire,
Sonia FIGUÈRES



Ville de Malakoff

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : **SAMEDI 23 MAI 2020**

Objet : Délégations de pouvoir attribuées au Maire par le conseil municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres composant le conseil : 39	DEL2020_19
En exercice :	39
Présents :	37
Représentés (ayant donné mandat) :	2
Absents (sans mandat) :	0
Arrivée en Préfecture le : 26 Mai 2020	
Publiée le : 26 Mai 2020	
Exécutoire le : 26 Mai 2020	

L'an deux-mille-vingt le samedi 23 mai à 11 heures précises, les membres composant le conseil municipal de Malakoff, légalement convoqués le 19 mai 2020, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle des fêtes de l'école Jean Jaurès, située 13 avenue Jules Ferry à Malakoff, sous la présidence de Madame la Maire, Jacqueline BELHOMME.

Etaient Présents (37) :

Mme Jocelyne BOYAVAL, Mme Catherine MORICE, M. Dominique CARDOT, Mme Fatiha ALAUDAT, Mme Carole SOURIGUES, Mme Virginie APRIKIAN, M. Michaël GOLDBERG, M. Pascal BRICE, Mme Annick LE GUILLOU, M. Rodéric AARSSE, M. Antonio OLIVEIRA, Mme Bénédicte IBOS, M. Loïc COURTEILLE, Mme Corinne PARMENTIER, Mme Sonia FIGUÈRES, M. Thomas FRANÇOIS, Mme Vanessa GHIATI, M. Grégory GUTIEREZ, Mme Dominique TRICHET-ALLAIRE, M. Saliou BA, M. Michel AOUAD, Mme Nadia HAMMACHE, M. Nicolas GARCIA, M. Jean-Michel POULLÉ, M. Farid HEMIDI, M. Martin VERNANT (arrivée à 11h12), M. Aurélien DENAES, M. Antony TOUEILLES, Mme Tracy KITENGE, Mme Fatou SYLLA, M. Gilles BRESSSET, M. Roger PRONESTI, Mme Emmanuelle JANNÈS, M. Olivier RAJZMAN, Mme Charlotte RAULT, M. Stéphane TAUTHUI.

Mandats donnés :

Madame Julie MURET donne pouvoir à Madame Dominique TRICHET-ALLAIRE
Madame Héla BEL HADJ YOUSSEF donne pouvoir à Monsieur Antony TOUEILLES

Secrétaire de séance :

Madame Fatou SYLLA, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Ville de Malakoff

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 mai 2020

Registre des délibérations Délibération n°DEL2020_19

Service : Direction générale des services

Objet : Délégations de pouvoir attribuées au Maire par le conseil municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-17, L.2122-18, L.2122-19, L.2122-22, L.2122-23,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain modifiant l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN),

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération du conseil de territoire n°CT 15-2017 de l'établissement public territorial « Vallée Sud – Grand Paris », en date du 07 mars 2017, portant délégation de l'exercice du droit de préemption urbain (DPU) à la commune de Malakoff,

Vu la délibération du conseil de territoire n°CT 34-2017 de l'établissement public territorial « Vallée Sud – Grand Paris », en date du 28 mars 2017, portant délégation de l'exercice du droit de préemption urbain (DPU) à des organismes tiers sur la commune de Malakoff,

Considérant qu'il est souhaitable, afin d'assurer une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes et dans le souci d'alléger l'ordre du jour des séances du conseil municipal, que le conseil municipal délègue une partie de ses attributions à Madame la Maire,

Considérant les possibilités de délégations complémentaires introduites par les lois n°2015-991 du 7 août 2015, n°2017-257 du 28 février 2017, n°2018-1074 du 26 novembre 2018 permettant de faciliter la bonne marche de l'administration communale,

Considérant que, sous l'effet de la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, le droit de préemption urbain a été transféré de plein droit à l'établissement public territorial « Vallée Sud – Grand Paris »,

Considérant que, par la délibération du conseil de territoire n°CT 34-2017, en date du 07 mars 2017, l'établissement public territorial « Vallée Sud – Grand Paris » a décidé de déléguer l'exercice du droit de préemption urbain renforcé à la commune de Malakoff sur l'intégralité du territoire communal, à l'exception des périmètres d'intervention de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,

Considérant que, par la délibération du conseil de territoire n°CT 34-2017, en date du 28 mars 2017, l'établissement public territorial « Vallée Sud – Grand Paris » a décidé de déléguer l'exercice du droit de préemption urbain renforcé à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France sur les secteurs Danton/Charles de Gaulle, Pierre Larousse, Aavalée, Péri/Brossolette, Colonel Fabien, Frères Vigouroux, situés sur la commune de Malakoff,

Après en avoir délibéré,

Par 39 voix pour dont 2 mandats (Mme MURET, Mme BEL HADJ YOUSSEF)

Article 1 : DÉLÈGUE à Madame la Maire le pouvoir de prendre toute décision pour :

1^o - Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales.

2^o - Fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics.

Ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées.

3^o - Procéder, selon les conditions fixées par **l'annexe 1 de la présente délibération**, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts et à la sécurisation de l'encours de la dette.

4^o - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures, services, travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

5^o - Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses, qu'il s'agisse de biens mobiliers que la ville donne à bail, ou de biens immobiliers que la ville donne ou prend à bail, sur le domaine public ou privé, pour une durée n'excédant pas douze ans.

6^o - Passer les contrats d'assurance, ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

7^o - Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

8^o - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

9^o - Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

10^o - Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 euros.

11^o - Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

12° - Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (chiffre), les montants des offres de la commune à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes.

13° - Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.

14° - Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

15° - Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.

16° - Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les conditions suivantes :

- Saisine en demande, en défense ou intervention et représentation devant l'ensemble des juridictions de l'ordre administratif, y compris les juridictions spécialisées, tant en première instance, qu'en appel ou en cassation dans le cadre du contentieux de l'annulation, de la responsabilité contractuelle ou non contractuelle ou de tous autres contentieux, saisines ou affaires nécessitant, en demande ou en défense, de faire valoir les intérêts de la ville ;

- Saisine en demande, en défense ou intervention et représentation devant l'ensemble des juridictions de l'ordre judiciaire, qu'il s'agisse de juridictions civiles, pénales ou toutes autres juridictions spécialisées, tant en première instance, qu'en appel ou en cassation dans le cadre de tout contentieux ou affaires nécessitant, en demande ou en défense, de faire valoir les intérêts de la ville ;

- Saisine en demande, en défense ou intervention et représentation devant l'ensemble des autorités administratives indépendantes dans le cadre de toute procédure nécessitant, en demande ou en défense, de faire valoir les intérêts de la ville ;

- Constitution de partie civile en vue d'obtenir réparation des préjudices personnels et directs subis par la ville du fait d'infractions pénales, ainsi que les consignations qui s'avéreraient nécessaires dans le cadre de ces procédures ;

- Transiger avec les tiers dans la limite de 1000 euros.

17° - Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, à l'exclusion de celles concernant les accidents incluant des personnes.

18° - Donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.

19° - Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L.311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L.332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.

20° - Réaliser les lignes de trésorerie selon les conditions fixées **par l'annexe 2 de la présente délibération.**

21° - Exercer ou déléguer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme pour des aliénations à titre onéreux dans la limite d'un montant inférieur à 1 000 000 d'euros.

22° - Exercer, au nom de la commune, le droit de priorité défini aux articles L.240-1 et suivants du code de l'urbanisme.

23° - Prendre les décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie preventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.

24° - Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

(25°)

26° - Demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions dans les conditions suivantes :

- Tout organisme public, dont l'État et ses établissements publics, émanations et agences, les collectivités territoriales, les instances européennes et leurs agences ;
- Tout organisme privé concourant par son action à l'intérêt général ;
- Aux plus hauts montants disponibles au vu des seuils définis par l'organisme financeur et au vu des projets portés par la ville, objets des subventions recherchées.

Les demandes de subventions incluent tout document administratif ou technique de nature à permettre l'instruction par l'organisme financeur, ainsi que le versement effectif de la participation lorsqu'elle a été confirmée. Dans le cas où l'obtention d'une subvention est subordonnée à la signature d'une convention avec l'organisme financeur, cette dernière est approuvée par le conseil municipal, sauf caractère d'urgence mettant en péril la procédure d'obtention.

27° - Procéder au dépôt des déclarations préalables, des demandes de permis de démolir, permis de construire et permis d'aménager pour des opérations autorisées par le conseil municipal.

28° - Exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n°75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation.

29° - Ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L.123-19 du code de l'environnement.

Article 2 : AUTORISE un adjoint, dans l'ordre du tableau, à exercer les délégations consenties à la Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, dans les conditions fixées par l'article L.2122-17 du code général des collectivités territoriales.

Article 3 : DÉCIDE que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation de la Maire, dans les conditions fixées par l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales.

Article 4 : DÉCIDE que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un membre de l'administration municipale agissant par délégation de la Maire, dans les conditions fixées par l'article L.2122-19 du code général des collectivités territoriales.

Article 5 : PREND ACTE que, conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, la présente délégation ne saurait excéder la durée du mandat.

Article 6 : PREND ACTE que le conseil municipal sera tenu informé des décisions prises dans le cadre de la délégation, dans les conditions prévues à l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Article 7 : La Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Fait et délibéré à la date ci-dessus

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre



Madame la Maire,
Jacqueline BELHOMME